



Third Session
Thirty-seventh Parliament, 2004

SENATE OF CANADA

*Proceedings of the Standing
Senate Committee on*

**Legal and
Constitutional Affairs**

Chair:

The Honourable GEORGE J. FUREY

Thursday, February 12, 2004
Wednesday, February 18, 2004
Thursday, February 19, 2004

Issue No. 1

**Organization meeting
and**

First and second meetings on:

Bill S-6, An Act to amend the Criminal Code
(lottery schemes)

INCLUDING:

THE FIRST REPORT OF THE COMMITTEE
(Expenses of the committee incurred during the
second session of the Thirty-seventh Parliament)

WITNESSES:

(See back cover)

Troisième session de la
trente-septième législature, 2004

SÉNAT DU CANADA

*Délibérations du Comité
sénatorial permanent des*

**Affaires juridiques
et constitutionnelles**

Président:

L'honorable GEORGE J. FUREY

Le jeudi 12 février 2004
Le mercredi 18 février 2004
Le jeudi 19 février 2004

Fascicule n° 1

**Séance d'organisation
et**

Première et deuxième réunions concernant:

Le projet de loi S-6, Loi modifiant le Code criminel
(loteries)

Y COMPRIS:

LE PREMIER RAPPORT DU COMITÉ
(Les dépenses du comité encourues au cours de la
deuxième session de la trente-septième législature)

TÉMOINS:

(Voir à l'endos)

THE STANDING SENATE COMMITTEE ON
LEGAL AND CONSTITUTIONAL AFFAIRS

The Honourable George J. Furey, *Chair*

The Honourable Gérald-A. Beaudoin, *Deputy Chair*

and

The Honourable Senators:

Andreychuk	Jaffer
* Austin, P.C.	Joyal, P.C.
(or Rompkey, P.C.)	* Lynch-Staunton
Baker, P.C.	(or Kinsella)
Bryden	Nolin
Buchanan, P.C.	Pearson
Cools	Smith, P.C.

*Ex Officio Members

(Quorum 4)

LE COMITÉ SÉNATORIAL PERMANENT DES
AFFAIRES JURIDIQUES ET CONSTITUTIONNELLES

Président: L'honorable George J. Furey

Vice-président: L'honorable Gérald-A. Beaudoin

et

Les honorables sénateurs:

Andreychuk	Jaffer
* Austin, c.p.	Joyal, c.p.
(ou Rompkey, c.p.)	* Lynch-Staunton
Baker, c.p.	(ou Kinsella)
Bryden	Nolin
Buchanan, c.p.	Pearson
Cools	Smith, c.p.

* Membres d'office

(Quorum 4)

ORDER OF REFERENCE

Extract from the *Journals of the Senate*, of Wednesday, February 11, 2004:

The Honourable Senator Lapointe moved, seconded by the Honourable Senator Massicotte:

That Bill S-6, An Act to amend the Criminal Code (lottery schemes), be referred to the Standing Senate Committee on Legal and Constitutional Affairs.

The question being put on the motion, it was adopted.

ORDRE DE RENVOI

Extrait des *Journaux du Sénat* du mercredi 11 février 2004:

L'honorable sénateur Lapointe propose, appuyé par l'honorable sénateur Massicotte:

Que le projet de loi S-6, Loi modifiant le Code criminel (loteries), soit renvoyé au Comité sénatorial permanent des affaires juridiques et constitutionnelles.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le greffier du Sénat,

Paul C. Bélisle

Clerk of the Senate

MINUTES OF PROCEEDINGS

OTTAWA, Thursday, February 12, 2004
(1)

[English]

The Standing Senate Committee on Legal and Constitutional Affairs met this day, at 10:57 a.m., in room 257, East Block, for the purpose of organization, pursuant to rule 88.

Members of the committee present: The Honourable Senators Andreychuk, Baker, P.C., Beaudoin, Buchanan, P.C., Cools, Furey, Jaffer, Joyal, P.C., Nolin, Pearson and Smith, P.C. (11)

In attendance: From the Library of Parliament, Margaret Young and Mary Hurley.

Also in attendance: The official reporters of the Senate.

The committee proceeded to organize pursuant to rule 88.

The clerk of the committee presided over the election of the Chair.

The Honourable Senator Beaudoin moved that the Honourable Senator Furey be Chair of this committee.

The question being put on the motion, it was adopted.

The Honourable Senator Furey took the Chair.

The Honourable Senator Joyal, P.C. moved that the Honourable Senator Beaudoin be Deputy Chair of this committee.

The question being put on the motion, it was adopted.

The Honourable Senator Pearson moved:

That the Subcommittee on Agenda and Procedure be composed of the Chair, the Deputy Chair and one other member of the committee to be designated after the usual consultation; and

That the subcommittee be empowered to make decisions on behalf of the Committee with respect to its agenda, to invite witnesses and schedule hearings.

The question being put on the motion, it was adopted.

The Honourable Senator Beaudoin moved:

That the committee print its proceedings; and

That the Chair be authorized to set this number to meet demand.

The question being put on the motion, it was adopted.

The Honourable Senator Joyal, P.C. moved that, pursuant to rule 89, the Chair be authorized to hold meetings, to receive and authorize the printing of the evidence when a quorum is not present, provided that a member of the committee of the government and the opposition be present.

The question being put on the motion, it was adopted.

PROCÈS-VERBAUX

OTTAWA, le jeudi 12 février 2004
(1)

[Traduction]

Le Comité sénatorial permanent des affaires juridiques et constitutionnelles se réunit aujourd'hui à 10 h 57, dans la salle 257 de l'édifice de l'Est, pour sa séance d'organisation, conformément à l'article 88 du Règlement.

Membres du comité présents: Les honorables sénateurs Andreychuk, Baker, c.p., Beaudoin, Buchanan, c.p., Cools, Furey, Jaffer, Joyal, c.p., Nolin, Pearson et Smith, c.p. (11)

Également présentes: De la Bibliothèque du Parlement, Margaret Young et Mary Hurley.

Aussi présents: Les sténographes officiels du Sénat.

Le comité procède à l'organisation de ses travaux conformément à l'article 88 du Règlement du Sénat.

La greffière du comité préside à l'élection à la présidence.

L'honorable sénateur Beaudoin propose que l'honorable sénateur Furey assume les fonctions de président du comité.

La question, mise aux voix, est adoptée.

L'honorable sénateur Furey prend place au fauteuil.

L'honorable sénateur Joyal, c.p., propose que l'honorable sénateur Beaudoin assume les fonctions de vice-président du comité.

La question, mise aux voix, est adoptée.

L'honorable sénateur Pearson propose:

Que le Sous-comité du programme et de la procédure se compose du président, du vice-président et d'un autre membre du comité désigné après les consultations d'usage.

Que le sous-comité soit autorisé à prendre des décisions au nom du comité concernant le programme, à inviter les témoins et à établir l'horaire des audiences.

La question, mise aux voix, est adoptée.

L'honorable sénateur Beaudoin propose:

Que le comité fasse imprimer ses délibérations; et

Que le président soit autorisé à en fixer le nombre d'exemplaires en fonction des besoins.

La question, mise aux voix, est adoptée.

L'honorable sénateur Joyal, c.p., propose que, conformément à l'article 89 du Règlement, le président soit autorisé à tenir des réunions pour entendre des témoignages et à en permettre la publication en l'absence de quorum, pourvu qu'un représentant du gouvernement et un représentant de l'opposition soient présents.

La question, mise aux voix, est adoptée.

The Honourable Senator Nolin moved that, pursuant to rule 104, the Chair be authorized to report expenses incurred by the committee during the last session.

The question being put on the motion, it was adopted.

The Honourable Senator Jaffer moved:

That the committee ask the Library of Parliament to assign research officers to the committee; and

That the Chair be authorized to seek authority from the Senate to engage the services of such counsel and technical, clerical and other personnel as may be necessary for the purpose of the committee's examination and consideration of such bills, subject-matters of bills and estimates as are referred to it.

The question being put on the motion, it was adopted.

The Honourable Senator Jaffer moved that the Subcommittee on Agenda and Procedure be authorized to retain the services of such experts as may be required by the work of the committee.

The question being put on the motion, it was adopted.

The Honourable Senator Jaffer moved that the Chair, on behalf of the committee, direct the research staff in the preparation of studies, analyses, summaries and draft reports.

The question being put on the motion, it was adopted.

The Honourable Senator Buchanan, P.C. moved:

That pursuant to section 32 of the Financial Administration Act, authority to commit funds be conferred on the Chair, the Deputy Chair and the clerk of the committee; and

That, pursuant to section 34 of the Financial Administration Act, and Guideline 3:05 of Appendix II of the *Rules of the Senate*, authority for certifying accounts payable by the committee be conferred on the Chair, the Deputy Chair, and the clerk of the committee.

The question being put on the motion, it was adopted.

The Honourable Senator Jaffer moved, that the committee empower the Subcommittee on Agenda and Procedure to designate, as required, one or more members of the committee and/or such staff as may be necessary to travel on assignment on behalf of the committee.

After debate, it was agreed that further consideration of the motion be deferred to a later sitting of the committee.

The Honourable Senator Andreychuk moved, that the Subcommittee on Agenda and Procedure be authorized to:

1) determine whether any member of the Committee is on "official business" for the purposes of paragraph 8(3)(a) of the Senators' Attendance Policy, published in the *Journals of the Senate* on Wednesday, June 3, 1998; and

L'honorable sénateur Nolin propose que, conformément à l'article 104 du Règlement, le président soit autorisé à faire rapport des dépenses faites au cours de la dernière session.

La question, mise aux voix, est adoptée.

L'honorable sénateur Jaffer propose:

Que le comité demande à la Bibliothèque du Parlement d'affecter des attachés de recherche auprès du comité; et

Que le président soit autorisé à demander au Sénat la permission de retenir les services de conseillers juridiques, de personnel technique, d'employés de bureau et d'autres personnes, au besoin, pour aider le comité à examiner les projets de loi, la teneur de ces derniers et les prévisions budgétaires qui lui sont renvoyés.

La question, mise aux voix, est adoptée.

L'honorable sénateur Jaffer propose que le Sous-comité du programme et de la procédure soit autorisé à faire appel aux services des experts-conseils dont le comité peut avoir besoin dans le cadre de ses travaux.

La question, mise aux voix, est adoptée.

L'honorable sénateur Jaffer propose que le président, au nom du comité, dirige le personnel de recherche dans la préparation d'études, d'analyse, de résumés et de projets de rapport.

La question, mise aux voix, est adoptée.

L'honorable sénateur Buchanan, c.p., propose:

Que conformément à l'article 32 de la Loi sur la gestion des finances publiques, l'autorisation d'engager les fonds du comité soit conférée au président, au vice-président et à la greffière du comité; et

Que, conformément à l'article 34 de la Loi sur la gestion des finances publiques et à la directive 3:05 de l'annexe II du *Règlement du Sénat*, l'autorisation d'approuver les comptes à payer au nom du comité soit conférée au président, au vice-président et à la greffière du comité.

La question, mise aux voix, est adoptée.

L'honorable sénateur Jaffer propose que le comité autorise le Sous-comité du programme et de la procédure à désigner, au besoin, un ou plusieurs membres du comité, de même que le personnel nécessaire, qui se déplaceront au nom du comité.

Après discussion, il est convenu de reporter l'étude de la motion à une séance ultérieure du comité.

L'honorable sénateur Andreychuk propose que le Sous-comité du programme et de la procédure soit autorisé à:

1) déterminer si un membre du comité remplit un «engagement public» aux fins de l'alinéa 8(3)a) de la politique relative à la présence des sénateurs, publiée dans les *Journaux du Sénat* du mercredi 3 juin 1998; et

2) consider any member of the Committee to be on “official business” if that member is: (a) attending a function, event or meeting related to the work of the Committee; or (b) making a presentation related to the work of the Committee.

The question being put on the motion, it was adopted.

The Honourable Senator Baker, P.C. moved that, pursuant to the Senate guidelines for witnesses expenses, the committee may reimburse reasonable travelling and living expenses for one witness from any one organization and payment will take place upon application, but that the Chair be authorized to approve expenses for a second witness should there be exceptional circumstances.

The question being put on the motion, it was adopted.

The Honourable Senator Cools moved:

That, the Chair be authorized to seek authority from the Senate to permit coverage by electronic media of the committee’s public proceedings with the least possible disruption of its hearings; and

That the Subcommittee on Agenda and Procedure be empowered to allow such coverage at its discretion.

The Chair informed the committee members of the time slot for the regular meetings.

At 11:07 p.m., in accordance with rule 92(2)(e), the committee continued in camera to consider a draft agenda.

At 11:31 a.m., the committee adjourned to the call of the Chair.

ATTEST:

OTTAWA, Wednesday, February 18, 2004

(2)

[*English*]

The Standing Senate Committee on Legal and Constitutional Affairs met this day, at 4:55 p.m., in room 705, Victoria Building, the Honourable George J. Furey, Chair, presiding.

Members of the Committee present: The Honourable Senators Andreychuk, Baker, P.C., Beaudoin, Bryden, Cools, Furey, Jaffer, Joyal, P.C., and Smith, P.C. (9)

In attendance: From the Library of Parliament, Margaret Young and Mary Hurley.

Also in attendance: The official reporters of the Senate.

Pursuant to the Order of Reference adopted by the Senate on Wednesday, February 11, 2004, the committee began its consideration of Bill S-6, An Act to amend the Criminal Code (lottery schemes).

2) considérer qu’un membre du comité remplit un «engagement public» si ce membre: a) assiste à une réception, à une activité ou à une réunion se rapportant aux travaux du comité; ou b) un exposé ayant trait aux travaux du comité.

La question, mise aux voix, est adoptée.

L’honorable sénateur Baker, c.p., propose que, conformément aux lignes directrices concernant les frais de déplacement des témoins, le comité rembourse les dépenses raisonnables de voyage et d’hébergement à un témoin par organisme, après qu’une demande de remboursement a été présentée, mais que le président soit autorisé à permettre le remboursement de dépenses pour un deuxième témoin de ce même organisme en cas de circonstances exceptionnelles.

La question, mise aux voix, est adoptée.

L’honorable sénateur Cools propose:

Que le président soit autorisé à demander au Sénat la permission de diffuser ses délibérations publiques par les médias d’information électronique, de manière à déranger le moins possible ses travaux; et

Que le Sous-comité du programme et de la procédure soit autorisé à permettre cette diffusion à sa discrétion.

Le président informe les membres du comité de l’horaire des séances de comité.

À 11 h 07, conformément à l’alinéa 92(2)e), le comité poursuit ses travaux à huis clos pour examiner un projet d’ordre du jour.

À 11 h 31, le comité suspend ses travaux jusqu’à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ:

OTTAWA, le mercredi 18 février 2004

(2)

[*Traduction*]

Le Comité sénatorial permanent des affaires juridiques et constitutionnelles se réunit aujourd’hui, à 16 h 55, dans la salle 705 de l’édifice Victoria, sous la présidence de l’honorable George J. Furey (*président*).

Membres du comité présents: Les honorables sénateurs Andreychuk, Baker, c.p., Beaudoin, Bryden, Cools, Furey, Jaffer, Joyal, c.p., et Smith, c.p. (9)

Également présentes: De la Bibliothèque du Parlement, Margaret Young et Mary Hurley.

Aussi présentes: Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l’ordre de renvoi adopté par le Sénat le mercredi 11 février 2004, le comité entreprend l’étude du projet de loi S-6, Loi modifiant le Code criminel (loteries).

WITNESSES:

From the Senate of Canada:

The Honourable Jean Lapointe, senator;

Pascal Charron, political advisor.

The Honourable Senator Jean Lapointe made a statement and together, witnesses answered questions.

At 5:55 p.m., the committee suspended.

At 5:58 p.m., the committee resumed in camera.

At 5:58 p.m., in accordance with rule 92(2)(e), the committee continued in camera to consider a draft agenda.

At 6:13 p.m., the committee adjourned to the call of the Chair.

ATTEST:

OTTAWA, Thursday, February 19, 2004
(3)

[*English*]

The Standing Senate Committee on Legal and Constitutional Affairs met this day, at 10:55 a.m., in room 257, East Block, the Chair, Honourable George J. Furey, presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Andreychuk, Beaudoin, Bryden, Cools, Furey, Jaffer, Joyal, P.C., and Smith, P.C. (8).

In attendance: From the Library of Parliament, Margaret Young and Mary Hurley.

Also in attendance: The official reporters of the Senate.

Pursuant to the Order of Reference adopted by the Senate on Wednesday, February 11, 2004, the committee continued its consideration of Bill S-6, to amend the Criminal Code (lottery schemes).

WITNESSES:

From McGill University:

Jeffrey Derevensky, Professor;

Rina Gupta, Professor.

Mr. Derevensky and Ms. Gupta made a statement and answered questions.

Mr. Derevensky and Ms. Gupta submitted a brief to the committee.

TÉMOINS:

Du Sénat du Canada:

L'honorable Jean Lapointe, sénateur;

Pascal Charron, conseiller en politiques.

L'honorable sénateur Jean Lapointe fait une déclaration et, ensemble, les témoins répondent aux questions.

À 17 h 55, le comité suspend ses travaux.

À 17 h 58, le comité poursuit ses travaux à huis clos.

À 17 h 58, conformément à l'alinéa 92(2)e), le comité poursuit ses travaux à huis clos pour examiner un projet d'ordre du jour.

À 18 h 13, le comité suspend ses travaux jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ:

OTTAWA, le jeudi 19 février 2004
(3)

[*Traduction*]

Le Comité sénatorial permanent des affaires juridiques et constitutionnelles se réunit aujourd'hui, à 10 h 55, dans la salle 257 de l'édifice de l'Est, sous la présidence de l'honorable George J. Furey (*président*).

Membres du comité présents: Les honorables sénateurs Andreychuk, Beaudoin, Bryden, Cools, Furey, Jaffer, Joyal, c.p., et Smith, c.p. (8).

Également présentes: De la Bibliothèque du Parlement, Margaret Young et Mary Hurley.

Également présents: Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le mercredi 11 février 2004, le comité poursuit l'étude du projet de loi S-6, Loi modifiant le Code criminel (loteries).

TÉMOINS:

De l'Université McGill:

Jeffrey Derevensky, professeur;

Rina Gupta, professeure.

M. Derevensky et Mme Gupta font une déclaration et répondent aux questions.

M. Derevensky et Mme Gupta déposent un mémoire auprès du comité.

At 12:15 p.m., the committee adjourned to the call of the Chair.

ATTEST:

À 12 h 15, le comité suspend ses travaux jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ:

La greffière du comité,

Marcy Zlotnick

Clerk of the Committee

REPORT OF THE COMMITTEE

Thursday, February 12, 2004

The Standing Senate Committee on Legal and Constitutional Affairs has the honour to table its

FIRST REPORT

Your Committee, which was authorized by the Senate to incur expenses for the purpose of its examination and consideration of such legislation and other matters as were referred to it, reports, pursuant to Rule 104, that the expenses incurred by the Committee during the Second Session of the 37th Parliament are as follows:

1. With respect to its examination of legislation:	
Professional Services	\$ 22,051.00
Transportation and Communications	-
Other	819.00
Witness Expenses	<u>25,758.00</u>
TOTAL	\$ 48,628.00

2. With respect to its special study on regulations made pursuant to An Act respecting firearms and other weapons, Statutes of Canada, 1995, Chapter 39, as contemplated by section 118(3) of that Act:

Professional Services	\$ 921.00
Transportation and Communications	-
Other	-
Witness Expenses	-
TOTAL	<u>\$ 921.00</u>

During the Second Session of the 37th Parliament, your Committee considered twenty-two (22) orders of reference, held forty-seven (47) meetings and heard more than seventy-eight (78) hours from one hundred eighteenth (118) witnesses and submitted nine (9) reports in relation to its work.

Your Committee examined six bills, made seven (7) amendments and observations to two (2) of these Bills:

Bill C-10B, An Act to amend the Criminal Code (cruelty to animals).

Bill S-5, An Act respecting a National Acadian Day.

Respectfully submitted,

Le vice-président,

GÉRALD A. BEAUDOIN

Deputy Chair

RAPPORT DU COMITÉ

Le jeudi 12 février 2004

Le Comité sénatorial permanent des affaires juridiques et constitutionnelles a l'honneur de déposer son

PREMIER RAPPORT

Votre Comité, qui a été autorisé par le Sénat à engager des dépenses aux fins d'examiner les mesures législatives et autres questions qui lui ont été déferées, dépose, conformément à l'article 104 du Règlement, le relevé suivant des dépenses contractées à cette fin par le Comité au cours de la deuxième session de la 37ième législature:

1. Relatif à son étude des mesures législatives:	
Services professionnels	22,051.00 \$
Transport et communications	-
Autres dépenses	819.00
Dépenses des témoins	<u>25,758.00</u>
TOTAL	<u>48,628.00 \$</u>

2. Relatif à son étude spéciale sur le règlement pris conformément à la Loi concernant les armes à feu et certaines autres armes, Lois du Canada, 1995, chapitre 39, comme prévu au paragraphe 118(3) de cette loi:

Services professionnels	921.00 \$
Transport et communications	-
Autres dépenses	-
Dépenses des témoins	-
TOTAL	<u>921.00 \$</u>

Au cours de la deuxième session de la 37e législature, le Comité a étudié vingt-deux (22) ordres de renvoi, tenu quarante-sept (47) réunions, a entendu plus de soixante-dix-huit (78) heures de témoignages de cent dix-huit (118) témoins et soumis neuf (9) rapports relatifs aux travaux qu'il a menés.

Le Comité a étudié six projets de loi et a fait sept (7) amendements et observations à deux (2) de ces projets de lois:

Le projet de loi C-10B, Loi modifiant le Code criminel (cruauté envers les animaux).

Le projet de loi S-5, Loi instituant la Journée de la fête nationale des Acadiens et des Acadiennes.

Respectueusement soumis,

EVIDENCE

OTTAWA, Thursday, February 12, 2004

The Standing Senate Committee on Legal and Constitutional Affairs met this day at 10:57 a.m. for an organization meeting, pursuant to rule 88 of the *Rules of the Senate*.

[Translation]

Ms. Marcy Zlotnick, Clerk of the Committee: As Clerk of the committee, it is my duty to preside over the election of the chair.

[English]

I am ready to receive a motion for the election of the chair.

[Translation]

Senator Beaudoin: I move that Senator Furey do take the Chair.

[English]

Ms. Zlotnick: Are there any other nominations? If there are no other nominations, I will put the motion.

It is moved by the Honourable Senator Beaudoin that the Honourable Senator Furey do take the chair of the committee. Is it your pleasure, honourable senators, to adopt the motion?

Hon. Senators: Agreed.

Senator George J. Furey (Chairman) in the Chair.

The Chairman: Thank you very much, colleagues, for your vote of confidence. It is very much appreciated. Welcome back, everyone. It looks like we will be here for what the media is telling us will be a short but very busy time.

Honourable senators, you should have before you a document entitled Proposed Agenda. It was circulated by the clerk and contains a list of motions. These motions need to be passed to enable the committee to function. They are fairly routine.

The first item on the agenda is the nomination of the deputy chair.

[Translation]

Senator Joyal: I nominate our colleague and friend, Senator Beaudoin.

[English]

The Chairman: It is moved by Senator Joyal and seconded by Senator Jaffer that Senator Beaudoin be elected deputy chair of the committee.

Are there any other nominations? The motion is carried.

I propose to proceed through the motions in the order that they are set out. I invite honourable senators to propose the various motions, beginning with Motion No. 3, Subcommittee on

TÉMOIGNAGES

OTTAWA, le jeudi 12 février 2004

Le Comité sénatorial permanent des affaires juridiques et constitutionnelles se réunit aujourd'hui à 10 h 57 pour tenir une réunion d'organisation conformément à l'article 88 du *Règlement du Sénat*.

[Français]

Mme Marcy Zlotnick, greffière du comité: En tant que greffière du comité, il est de mon devoir de présider à l'élection du président de ce comité.

[Traduction]

Je suis prête à recevoir une motion pour l'élection de la présidence.

[Français]

Le sénateur Beaudoin: Je propose le sénateur George Furey.

[Traduction]

Mme Zlotnick: Y a-t-il d'autres candidatures? S'il n'y a pas d'autres candidatures, je vais présenter la motion.

L'honorable sénateur Beaudoin propose que l'honorable sénateur Furey soit élu président du comité. Plaît-il aux honorables sénateurs d'adopter cette motion?

Des voix: D'accord.

Le sénateur George J. Furey (président) occupe le fauteuil.

Le président: Merci beaucoup, chers collègues, de votre confiance. Cela me touche beaucoup. Je vous souhaite à tous la bienvenue. Il semble que nous serons ici pendant, si on se fie à ce que nous disent les médias, une période brève mais très occupée.

Honorables sénateurs, vous devriez avoir sous les yeux un document intitulé Ordre du jour proposé. La greffière l'a distribué et il contient une liste de motions. Ces motions doivent être adoptées pour permettre au comité de fonctionner. Ce sont les motions habituelles.

Le premier point à l'ordre du jour est l'élection à la vice-présidence.

[Français]

Le sénateur Joyal: Je propose notre collègue et ami de tous, le sénateur Beaudoin.

[Traduction]

Le président: Le sénateur Joyal, appuyé du sénateur Jaffer, propose que le sénateur Beaudoin soit élu vice-président du comité.

Y a-t-il d'autres candidatures? La motion est adoptée.

Je propose que l'on examine les motions dans l'ordre proposé. J'invite les honorables sénateurs à proposer les diverses motions, à commencer par la motion n° 3, Sous-comité du programme et de

Agenda and Procedure. If it is okay with honourable senators, I will just go from one side to the other and mention names. If anyone has an objection, they can raise it.

It is moved by Honourable Senator Pearson that the Subcommittee on Agenda and Procedure be composed of the chair, the deputy chair, and one other member of the committee to be designated after the usual consultation, and that the subcommittee be empowered to make decisions on behalf of the committee with respect to its agenda, to invite witnesses and to schedule hearings. The motion is seconded by Senator Andreychuk. Is it agreed, honourable senators?

Hon. Senators: Agreed.

The Chairman: Carried.

It is moved by the Honourable Senator Beaudoin that the committee print its proceedings and that the chair be authorized to set the number to meet demand. Is it agreed?

Hon. Senators: Agreed.

The Chairman: Carried.

It is moved by the Honourable Senator Joyal that, pursuant to rule 89, the chair be authorized to hold meetings to receive and authorize the printing of the evidence when a quorum is not present, provided that a member of the committee from both the government and the opposition be present. Is it agreed?

Hon. Senators: Agreed.

The Chairman: It is moved by the Honourable Senator Nolin that the committee adopt a draft first report prepared in accordance with rule 104. Is it agreed?

Hon. Senators: Agreed.

The Chairman: It is moved by the Honourable Senator Jaffer that the committee ask the Library of Parliament to assign research staff to the committee, that the chair be authorized to seek authority from the Senate to engage the services of such counsel and technical, clerical and other personnel as may be necessary for the purpose of the committee's examination and consideration of such bills, subject matters of bills and estimates as are referred to it. Is it agreed?

Hon. Senators: Agreed.

The Chairman: That the Subcommittee on Agenda and Procedure be authorized to retain the services of such experts as may be required by the work of the committee and that the chair on behalf of the committee direct the research staff in the preparation of studies and analyses, summaries and draft reports. Is it agreed?

Hon. Senators: Agreed.

The Chairman: It is moved by the Honourable Senator Buchanan that pursuant to section 32 of the Financial Administration Act, authority to commit funds be conferred

la procédure. Si les honorables sénateurs sont d'accord, je vais aller d'un côté à l'autre et je mentionnerai des noms. Si quelqu'un a une objection, il peut la soulever.

Il est proposé par l'honorable sénateur Pearson que le Sous-comité du programme et de la procédure se compose de la présidence, de la vice-présidence et d'un autre membre du comité désigné après les consultations d'usage, et que le sous-comité soit autorisé à prendre les décisions au nom du comité relativement au programme, à inviter les témoins et à établir l'horaire des audiences. La motion est appuyée par le sénateur Andreychuk. Êtes-vous d'accord, honorables sénateurs?

Des voix: D'accord

Le président: Adoptée.

Il est proposé par l'honorable sénateur Beaudoin que le comité fasse imprimer ses délibérations et que la présidence soit autorisée à fixer la quantité en fonction des besoins. Sommes-nous d'accord?

Des voix: D'accord.

Le président: Adoptée.

Il est proposé par l'honorable sénateur Joyal que, conformément à l'article 89 du Règlement, la présidence soit autorisée à tenir des réunions pour entendre des témoignages et à permettre la publication en l'absence de quorum, pourvu qu'un membre du comité du gouvernement et un membre de l'opposition soient présents. Sommes-nous d'accord?

Des voix: D'accord.

Le président: Il est proposé par l'honorable sénateur Nolin que, conformément à l'article 104 du Règlement, la présidence soit autorisée à faire rapport des dépenses faites au cours de la dernière session. Sommes-nous d'accord?

Des voix: D'accord.

Le président: Il est proposé par l'honorable sénateur Jaffer que le comité demande à la Bibliothèque du Parlement d'affecter des attachés de recherche auprès du comité, que la présidence soit autorisée à demander au Sénat la permission de retenir les services de conseillers juridiques, de personnel technique, d'employés de bureau et d'autres personnes au besoin, pour aider le comité à examiner les projets de loi, la teneur de ces derniers et les prévisions budgétaires qui lui sont déferés. Sommes-nous d'accord?

Des voix: D'accord.

Le président: Que le Sous-comité du programme et de la procédure soit autorisé à faire appel aux services d'experts-conseils dont le comité peut avoir besoin dans le cadre de ses travaux et que la présidence, au nom du comité, dirige le personnel de recherche dans la préparation d'études, d'analyses, de résumés et de projets de rapport. Sommes-nous d'accord?

Des voix: D'accord.

Le président: Il est proposé par l'honorable sénateur Buchanan que, conformément à l'article 32 de la Loi sur la gestion des finances publiques, l'autorisation d'engager les fonds du comité

individually on the chair, the deputy chair and the clerk of the committee; and that pursuant to section 34 of the Financial Administration Act and guideline 3:05 of Appendix II of the *Rules of Senate*, authority for certifying accounts for payment by the committee be conferred individually on the chair, the deputy chair and the clerk of the committee. Is it agreed, honourable senators?

Hon. Senators: Agreed.

The Chairman: It is moved by Honourable Senator Jaffer that the committee empower the Subcommittee on Agenda and Procedure to designate as required one or more members of the committee and/or such staff as may be necessary to travel on assignment on behalf of the committee.

Senator Cools: Could we have a discussion on that?

The Chairman: Senator Cools, we had that discussion the last time. I appreciate what you will say, but I will ask the committee to move the motion.

Senator Cools: I do not doubt that, but I would like to have some discussion on how often this has happened. I would love to know who is going where on our behalf.

The Chairman: During the last session nothing happened. I indicated to the committee the last time when this discussion arose, Senator Cools, that if anyone were going I would inform the committee in advance. I will undertake to do so again if there is a problem.

Senator Cools: I have been around here a long time, Senator Smith. I have seen many things.

The Chairman: Is it agreed, honourable senators?

Hon. Senators: Agreed.

The Chairman: It is moved by the Honourable Senator Andreychuk that the Subcommittee on Agenda and Procedure be authorized to determine whether any member of the committee is on official business for the purposes of paragraph 83(a) of the senators' attendance policy published in the *Journals of the Senate* on Wednesday, June 3, 1998, and consider any member of the committee to be on official business if that member is attending a function, event or meeting related to the work of the committee or making a presentation related to the work of the committee. Is it agreed, honourable senators?

Senator Cools: Could we have a report on the operation of this?

The Chairman: We can do that; it is not a problem, Senator Cools. Is it agreed, honourable senators?

Hon. Senators: Agreed.

The Chairman: It is moved by the Honourable Senator Baker that pursuant to the Senate guidelines for witness expenses, the committee may reimburse reasonable travelling and living expenses for one witness from any one organization, and payment will take place upon application, but that the chair be authorized to approve expenses for a second witness should there

soit conférée à la présidence, à la vice-présidence et au greffier ou à la greffière du comité; et que, conformément à l'article 34 de la Loi sur la gestion des finances publiques et à la directive 3:05 de l'annexe II du *Règlement du Sénat*, l'autorisation d'approuver les comptes à payer au nom du comité soit conférée à la présidence, à la vice-présidence et au greffier ou à la greffière du comité. Êtes-vous d'accord, honorables sénateurs?

Des voix: D'accord.

Le président: Il est proposé par l'honorable sénateur Jaffer que le comité autorise le Sous-comité du programme et de la procédure à désigner, au besoin, un ou plusieurs membres du comité, de même que le personnel nécessaire, qui se déplaceront au nom du comité.

Le sénateur Cools: Pourrions-nous en discuter?

Le président: Sénateur Cools, nous avons tenu cette discussion la dernière fois. Je comprends ce que vous voulez dire, mais je vais demander au comité d'adopter la motion.

Le sénateur Cools: Je n'en doute pas, mais j'aimerais avoir une discussion sur la fréquence à laquelle cela s'est produit. J'aimerais savoir qui voyage en notre nom.

Le président: Il ne s'est rien produit au cours de la dernière session. J'ai indiqué au comité, la dernière fois que nous avons eu cette discussion, sénateur Cools, que si quelqu'un faisait un voyage j'en informerais le comité à l'avance. Je ferai de même s'il y a un problème.

Le sénateur Cools: Je suis ici depuis longtemps, sénateur Smith. J'ai vu bien des choses.

Le président: Êtes-vous d'accord, honorables sénateurs?

Des voix: D'accord.

Le président: Il est proposé par l'honorable sénateur Andreychuk que le Sous-comité du programme et de la procédure soit autorisé à déterminer si un membre du comité accomplit un engagement officiel aux fins de l'alinéa 8(3)a) de la politique relative à la présence des sénateurs, publiée dans les *Journaux du Sénat* du mercredi 3 juin 1998, et à considérer qu'un membre du comité accomplit un engagement officiel si ce membre exerce une fonction ou assiste à une activité ou à une réunion se rapportant aux travaux du comité ou fait un exposé ayant trait aux travaux du comité. Êtes-vous d'accord, honorables sénateurs?

Le sénateur Cools: Pourrions-nous avoir un rapport sur le fonctionnement de cela?

Le président: Bien sûr; ce n'est pas un problème, sénateur Cools. Êtes-vous d'accord, honorables sénateurs.

Des voix: D'accord.

Le président: Il est proposé par l'honorable sénateur Baker que, conformément aux lignes directrices du Sénat concernant les frais de déplacement des témoins, le comité peut rembourser des dépenses raisonnables de voyage et d'hébergement à un témoin d'un même organisme, après qu'une demande de remboursement a été présentée, mais que la présidence soit autorisée à permettre le

be exceptional circumstances. Is it agreed, honourable senators?

Hon. Senators: Agreed.

The Chairman: It is moved by the Honourable Senator Cools that the chair be authorized to seek permission from the Senate to permit coverage by electronic media of its public proceedings with the least possible disruption of its hearings; and that the Subcommittee on Agenda and Procedure be empowered to allow such coverage at its discretion. Is it agreed, honourable senators?

Hon. Senators: Agreed.

The Chairman: Honourable senators, I ask your indulgence for another five or ten minutes to proceed in camera to briefly discuss one or two items, but first I will explain in case anyone is wondering about last night.

We were to meet yesterday after the Senate rose, which is a normal procedure for Wednesdays. When there was a vote in the chamber last night, we were not sure if there would be numerous votes or how long the chamber would sit. Staff had already been sitting here waiting for almost three hours, so I decided, in consultation with some other senators, that we should try to do this today rather than last evening. I know that a number of senators had other plans for this morning, so I will make this as brief as possible.

There are two items I want to discuss in camera and we should deal them fairly quickly.

Senator Cools: I wonder why the Senate did not adjourn early yesterday, because our practice is to adjourn early on Wednesdays so that committees can meet? Do you know who made this decision and why?

The Chairman: I do not know, Senator Cools, but it is a good question. I sat in the chamber waiting for the adjournment, but there was a lot of debate on a number of different issues.

Senator Andreychuk: The point is that if we have proposed legislation and pressing business before the committee then that rule would apply. However, I think both leaderships thought that organizational meetings were not critical and that is why they decided that items before the house were more critical. I do not think we should let them get away with that too often.

Senator Cools: It does not truly matter, but the practice has been to leave the chamber early on Wednesdays, and we should adhere to that practice. I do not have a problem with this, but I do not like too many surprises.

The Chairman: I agree.

Senator Cools: Last evening's events were a surprise.

The Chairman: We were all surprised that things went as they did yesterday.

remboursement de dépenses pour un deuxième témoin s'il y a des circonstances exceptionnelles. Êtes-vous d'accord, honorables sénateurs?

Des voix: D'accord.

Le président: Il est proposé par l'honorable sénateur Cools que la présidence soit autorisée à demander au Sénat la permission de diffuser ses délibérations publiques par les médias d'information électronique, de manière à déranger le moins possible ses travaux; et que le Sous-comité du programme et de la procédure soit autorisé à permettre cette diffusion à sa discrétion. Êtes-vous d'accord, honorables sénateurs?

Des voix: D'accord.

Le président: Honorables sénateurs, je demande votre indulgence pour encore cinq ou dix minutes afin de discuter rapidement à huis clos d'un ou de deux points, mais d'abord je vais donner des explications au cas où il y en aurait qui se poseraient des questions au sujet d'hier soir.

Nous devons nous réunir hier, à l'ajournement du Sénat, ce qui est la façon habituelle le mercredi. Lorsqu'il y a eu un vote à la Chambre hier soir, nous ne savions pas combien de votes il y aurait ni combien de temps nous allions siéger. Le personnel attendait ici depuis déjà presque trois heures de sorte que j'ai décidé, après consultation de quelques autres sénateurs, que nous devrions essayer de tenir notre réunion aujourd'hui plutôt qu'hier soir. Je sais que plusieurs sénateurs avaient d'autres plans pour ce matin, je vais donc essayer d'être aussi bref que possible.

Il y a deux points dont je veux parler à huis clos et cela ne devrait pas nous prendre beaucoup de temps.

Le sénateur Cools: Je me demande pourquoi le Sénat ne s'est pas ajourné plus tôt hier, car notre habitude est d'ajourner plus tôt le mercredi afin que les comités puissent se réunir. Savez-vous qui a pris cette décision et pourquoi?

Le président: Sénateur Cools, je ne le sais pas, mais c'est une excellente question. J'étais dans la Chambre à attendre l'ajournement, mais il y a eu beaucoup de débats sur plusieurs sujets.

Le sénateur Andreychuk: La question est que si le comité est saisi d'un projet de loi et d'affaires urgentes, alors cette règle s'appliquerait. Cependant, je pense que les deux leaders estimaient que des réunions d'organisation n'étaient pas cruciales et c'est pour cette raison qu'ils ont décidé que les questions dont la Chambre était saisie étaient plus cruciales. Je ne pense pas que nous devrions les laisser s'en sortir aussi facilement très souvent.

Le sénateur Cools: Cela n'a pas vraiment d'importance, mais la pratique est que la Chambre s'ajourne tôt le mercredi, et nous devrions respecter cette pratique. Cela ne me cause aucun problème, mais je n'aime pas avoir trop de surprises.

Le président: Je suis d'accord.

Le sénateur Cools: Ce qui s'est produit hier soir, c'était une surprise.

Le président: Nous avons tous été surpris par la façon dont les choses se sont déroulées hier.

Senator Cools: I try to follow these things pretty carefully, and I appreciate that the chamber may have been waiting to receive bills from the other place, which it did. However, we continued for hours after those bills had been received. When I first inquired as to why the sitting of the house was being prolonged, I was told that we were waiting to receive the messages from the House of Commons in respect of old Bill C-34 and others. We did receive them and yet we continued to sit.

The Chairman: Thank you, Senator Cools. I appreciate your concern.

Honourable senators, before we go in camera could I have your wishes with respect to whether senators' staff members remain while we are in camera?

Senator Cools: Mr. Chairman, I would like us to treat in camera meetings as truly in camera and exclude strangers. I have attended in camera meetings where there were more staff than committee members. I think perhaps we should look at what "in camera" means. For years we have accommodated committee staff as record-keepers, but I have some objections to that practice.

Senator Nolin: I have respect for Senator Cools' comments. I think if a senator gives his confidence to someone to be part of the delivery of his or her duty, then senators should respect that decision. I do not have a problem with your staff being part of an in camera discussion. We have in camera discussions in our own offices. The principle is to provide the proper information to make an in camera discussion work. That is the intent. Staff members are part of the effectiveness of a worthy, in camera discussion.

Senator Buchanan: I agree with Senator Nolin. I do not agree with Senator Cools, and that is rare.

Senator Cools: It is only recently that these practices have begun.

Senator Buchanan: Not really. You can look back at true in camera meetings such as those first ministers' conferences in the Conference Centre. Those meetings were always in camera, and the Prime Minister always had two or three staff members and each premier had at least one. It was important that staff members attended.

Senator Beaudoin: I was there.

Senator Buchanan: "In camera" does not mean "exclusion." Rather, it means that the group would agree to what "in camera" means.

Senator Cools: I do not want to prolong this discussion.

Senator Andreychuk: All of us have been around too long — we have histories. That practice is fine as long as staff members who stay are instructed by their senators about the confidentiality

Le sénateur Cools: J'essaie de rester au fait de tout cela et je reconnais que la Chambre attendait peut-être des projets de loi de l'autre endroit, ce qui était le cas. Cependant, nous avons poursuivi pendant des heures après la réception de ces projets de loi. Lorsque j'ai demandé pour la première fois pour quelle raison la Chambre continuait à siéger, on m'a dit que nous attendions de recevoir les messages de la Chambre des communes en ce qui concerne l'ancien projet de loi C-34 et d'autres. Nous les avons reçus et nous avons continué à siéger.

Le président: Merci, sénateur Cools. Je comprends votre préoccupation.

Honorables sénateurs, avant de poursuivre à huis clos, j'aimerais que vous me disiez si vous souhaitez que les membres du personnel des sénateurs restent pendant le huis-clos?

Le sénateur Cools: Monsieur le président, j'aimerais que les réunions à huis clos soient vraiment des réunions à huis clos et qu'on en exclue les étrangers. J'ai assisté à des réunions à huis clos où il y avait plus de membres du personnel que de membres du comité. Nous devrions peut-être examiner ce que signifie «à huis clos». Pendant des années, nous avons accepté que les membres du personnel du comité restent pour tenir le compte rendu, mais je m'oppose à cette pratique.

Le sénateur Nolin: Je respecte les observations du sénateur Cools. Je pense que si un sénateur accorde sa confiance à une autre personne pour que cette dernière soit partie intégrante de l'exécution de ses tâches, alors les sénateurs devraient respecter cette décision. Cela ne me gêne nullement que les membres de votre personnel assistent aux discussions à huis clos. Nous en tenons dans nos propres bureaux. Le principe est de fournir les renseignements appropriés pour s'assurer que la discussion à huis clos donne de bons résultats. C'est l'objectif. Les membres du personnel font partie de l'efficacité d'une discussion à huis clos digne de ce nom.

Le sénateur Buchanan: Je suis d'accord avec le sénateur Nolin. Je ne suis pas d'accord avec le sénateur Cools, et c'est rare.

Le sénateur Cools: Ce n'est que dernièrement qu'on a commencé ces pratiques.

Le sénateur Buchanan: Pas vraiment. Vous pouvez considérer comme de véritables réunions à huis clos les conférences des premiers ministres au Centre des conférences. Ces réunions se tenaient toujours à huis clos, et le premier ministre avait toujours deux ou trois membres de son personnel, et chaque premier ministre avait au moins un membre de son personnel. Il était important que les membres du personnel soient présents.

Le sénateur Beaudoin: J'étais là.

Le sénateur Buchanan: «À huis clos» ne signifie pas «exclusion». L'expression signifie plutôt que le groupe s'entend sur la signification de «à huis clos».

Le sénateur Cools: Je ne tiens pas à prolonger cette discussion.

Le sénateur Andreychuk: Nous sommes tous ici depuis trop longtemps — nous avons des antécédents. Cette pratique est parfaite dans la mesure où les membres du personnel qui restent

of the discussion. I was in a meeting where a senator and his staff obviously had no communication about the meaning of “in camera” and how that staff finds the senator.

Senator Cools: With all due respect, and I love you dearly Senator Buchanan, but your premises are really quite wrong. The principle of in camera in Parliament has to do with exclusion of strangers. Cabinet is an entirely different set of principles and is an entirely different matter. They are not related.

I would like to say to honourable senators that there is a rule of the Senate and of the House of Commons that strangers can be excluded at a moment's notice. I am simply trying to remind honourable senators of what I consider to be some of these principles. The phenomenon of in camera is not so much about confidentiality. The phenomenon of in camera — and maybe it is unfortunate that this new language has taken over in the last 40 years — is the exclusion of strangers. Try it one day in the chamber. Just stand up and say you spy a stranger and see what will happen.

It is not that important to me. It is just that I hear a lot of talk. Our staff are very good, to be quite frank, but I can tell you that I know a lot of what is going on around here just from the cabinet ministers' assistants who gather and drink and talk and dine at many different places. I just think it is good every now and again to bring forth these principles.

For example, when Senator Kenny has an in camera meeting, he even excludes the committee staff. I would not like it to be forgotten, but any senator at any given moment can claim that right. I would like to make the point before we forget totally.

The Chairman: What I will do, if it is okay with the committee, is any time we go in camera and there are people present, I will put the question to committee members to ascertain whether they want the staff to remain.

Senator Cools: It should be done every time, yes.

Senator Smith: We have spent more than enough time on this matter.

Honourable senators, I would defer to your discretion. You know the nature of the items you wish to raise. If the nature of those items is such so as not to stipulate that everyone needs to be excluded, fine. I have great confidence in your judgment. If the nature of the item you wish to raise falls into a category where it is very tight, then you should indicate that. Whatever you recommend, I will defer to your judgment.

For this morning, if it is okay with the committee, staff will remain.

sont informés par leurs sénateurs de la confidentialité de la discussion. J'ai assisté à une réunion à laquelle un sénateur et son personnel n'avaient de toute évidence eu aucune communication au sujet de la signification de «à huis clos» et ce que le personnel pense du sénateur.

Le sénateur Cools: Sauf votre respect, et je vous aime beaucoup sénateur Buchanan, vos prémisses ne sont pas vraiment fondées. Le principe du huis-clos au Parlement a tout à voir avec l'exclusion des étrangers. Le Cabinet s'appuie sur des principes tout à fait différents et c'est une question complètement différente. Il n'y a aucun lien.

J'aimerais rappeler aux honorables sénateurs qu'il y a un règlement du Sénat et de la Chambre des communes qui veut que les étrangers puissent être exclus à court préavis. J'essaie tout simplement de rappeler aux honorables sénateurs ce que je considère être l'un de ces principes. Le phénomène du huis-clos n'a pas vraiment trait à la confidentialité. Le phénomène du huis-clos — et il est peut-être malheureux que ce nouveau langage se soit installé au cours des 40 dernières années — est l'exclusion des étrangers. Essayez-le un beau jour à la Chambre. Levez-vous et dites que vous apercevez un étranger, et vous verrez ce qui se produira.

Cela n'a pas tellement d'importance pour moi. C'est seulement que j'entends dire beaucoup de choses. Les membres de notre personnel sont excellents, en toute honnêteté, mais je peux vous dire que je suis au courant de beaucoup des choses qui se passent autour uniquement à entendre les conversations des adjoints des ministres qui se réunissent pour prendre une consommation, discuter et manger un peu partout, ici et là. Je pense tout simplement qu'il est bon à l'occasion de rappeler ces principes.

Par exemple, lorsque le sénateur Kenny tient une réunion à huis clos, il exclut même les membres du personnel du comité. J'aimerais qu'on ne l'oublie pas, mais un sénateur peut en tout temps exercer ce droit. Je tiens à vous faire valoir ce point avant qu'on l'oublie complètement.

Le président: Ce que je vais faire, si les membres du comité sont d'accord, c'est que chaque fois que nous nous réunirons à huis clos et qu'il y aura des personnes présentes, je demanderai aux membres du comité s'ils veulent que les membres de leur personnel restent.

Le sénateur Cools: Oui, on devrait le faire à chaque fois.

Le sénateur Smith: Nous avons accordé plus de temps qu'il ne fallait à cette question.

Honorables sénateurs, je m'en remet à votre discrétion. Vous connaissez la nature des questions que vous voulez soulever. Si elle est telle qu'il n'est pas nécessaire de stipuler que tout le monde devrait être exclu, parfait. J'ai une grande confiance dans votre jugement. Par contre, s'il s'agit d'une question délicate, alors vous devriez l'indiquer. Quelle que soit votre recommandation, je m'en remettrai à votre jugement.

En ce qui concerne notre réunion de ce matin, si le comité est d'accord, les membres du personnel resteront.

Is it agreed that the committee continue in camera?

Hon. Senators: Agreed.

The committee continued in camera.

Êtes-vous d'accord que le comité poursuive ses travaux à huis clos?

Des voix: D'accord.

Le comité poursuit ses travaux à huis clos.

OTTAWA, Wednesday, February 18, 2004

The Standing Senate Committee on Legal and Constitutional Affairs, to which was referred Bill S-6, to amend the Criminal Code (lottery schemes), met this day at 4:55 p.m. to give consideration to the bill.

Senator George J. Furey (*Chairman*) in the Chair.

[*English*]

The Chairman: Honourable senators, today we begin our study of Bill S-6, an act to amend the Criminal Code with respect to lottery schemes.

As you are aware, this legislation is sponsored by our friend and colleague Senator Lapointe.

[*Translation*]

I would like to welcome Senator Lapointe and his assistant, Pascal Charron.

[*English*]

Before we begin, I will ask, with the permission of the committee, if Senator Beaudoin could take the chair for the rest of this meeting. Following the meeting, we will have a five or ten minute session in camera on future business. I should point out as well that, due to the fact that the room is booked for another hearing following ours, we must be finished by 6:15.

Senator Gérald-A. Beaudoin (*Deputy Chairman*) in the Chair.

[*Translation*]

The Deputy Chairman: I would like to thank our chairman for his generosity. It is a pleasure to chair this meeting. Without further ado, I will turn the floor over to our colleague, Senator Lapointe.

Senator Lapointe: Mr. Chairman, honourable senators, in my speech on this bill at second reading in the Senate, I said all there was to say on the matter I am here to discuss with you this evening. So I will spare you the details of the studies and reports referred to in my speech; I will just give you an overview.

After a lot of thought, after several meetings, and after studying this issue for months with my colleagues and other interested parties, we have come to the conclusion that the video lottery terminals in the bars and restaurants of eight Canadian provinces are a real curse, and that they should be removed from those establishments and relocated to casinos, racetracks and associated horse racing, all run exclusively by the provincial

OTTAWA, le mercredi 18 février 2004

Le Comité sénatorial permanent des Affaires juridiques et constitutionnelles, qui a été saisi du projet de loi S-6, Loi modifiant le Code criminel (loteries), se réunit aujourd'hui à 16 h 55 pour examiner ce projet de loi.

Le sénateur George J. Furey (*président*) occupe le fauteuil.

[*Traduction*]

Le président: Chers collègues, nous amorçons aujourd'hui notre étude du projet de loi S-6, Loi modifiant le code criminel en matière de loteries.

Comme vous le savez, c'est notre ami et collègue, le sénateur Lapointe, qui parraine cette initiative législative.

[*Français*]

J'aimerais accueillir le sénateur Lapointe et son assistant Pascal Charron.

[*Traduction*]

Avant de commencer, je demanderai, avec la permission du comité, au sénateur Beaudoin de bien vouloir présider le reste de cette séance. À la fin, nous tiendrons une petite réunion de cinq à dix minutes, à huis clos, qui portera sur nos travaux futurs. Je dois aussi vous signaler que nous devons quitter la salle à 18 h 15 pour faire place à un autre comité.

Le sénateur Gérald-A. Beaudoin (*vice-président*) occupe le fauteuil.

[*Français*]

Le vice-président: Je désire remercier notre président de sa générosité. Il me fait plaisir de présider cette séance. Sans plus tarder, je cède la parole à notre collègue le sénateur Lapointe.

Le sénateur Lapointe: Monsieur le président, honorables sénateurs, le discours que j'ai prononcé sur ce projet de loi en deuxième lecture, à la Chambre du Sénat, a fait le tour de la question sur laquelle j'aimerais vous entretenir ce soir. Par conséquent, je vous épargnerai les détails des études et rapports dont ce discours faisait mention et ne vous en donnerai que les grandes lignes.

Après mûre réflexion, à la suite de plusieurs rencontres, après avoir étudié le dossier pendant plusieurs mois avec mes collaboratrices et collaborateurs, nous en sommes arrivés à la conclusion que les appareils de loterie vidéo se trouvant dans les bars et restaurants de huit provinces au pays représentent une calamité grave et devraient être retirés de ces établissements pour être mieux localisées dans les casinos, les hippodromes et les

governments. With such an amendment to the Criminal Code of Canada, we can contain this scourge, which too often causes countless problems for our fellow Canadians.

According to support organizations for problem gamblers, help lines, academics and public health institutions, there is unanimous agreement that gambling on video lottery terminals is by far the most addictive form of gambling.

One of the main problem is accessibility. In towns and villages, it is hard to find a single major street or avenue where these destructive machines are not to be found.

Another significant problem is visibility. Young people in bars are attracted by video lottery terminals. It is to be expected that the young people of the Nintendo generation will in turn fall pray to the appeal of these video lottery machines. I cannot help but be pessimistic about the future impact of these video lotteries on young people.

In its August 2000 report, the Régie des alcools, des courses et des jeux du Québec said that in 1996, in the Quebec City area, 7.4 per cent of young people under 18 had gambling-related problems. Thirty-four per cent of young people participating in the study reported that they had used video lottery terminals; they had therefore gambled while they were still minors.

[English]

In this proposition paper on Manitoba's gaming policy, the Manitoba Association of Social Workers reported that of five age categories, the youngest — age 18 to 24 — had the highest percentage — 66 per cent — who have played video lottery terminals (VLTs) within the past year. Their studies indicate that young people are highly susceptible to gaming gambling devices such as VLTs.

[Translation]

Pathological and problem gambling has serious social and financial repercussions on individuals, families and society in general. So much distress, so many broken homes, suicide, and crimes committed by video lottery addicts.

I ask you this, honourable senators: Why is the vast majority of these destructive machines to be found in our most disadvantaged neighbourhoods? These problems put a serious strain on the health care system; they tie up the courts and are very costly to taxpayers.

I am going to give you a list of some of the problems most frequently related to problem gambling, due in large part to video lottery machines. Often, gambling causes the individual to go into debt, which may ultimately lead to bankruptcy. The individual's health is jeopardized, causing stress, depression, and sometimes even suicide. For families, the downside of gambling can be a lack

maisons affiliées telles les hippoclubs, tous gérés uniquement par les gouvernements provinciaux. En amendant le Code criminel canadien en ce sens, nous réussirons à freiner ce fléau qui trop souvent pose d'innombrables problèmes à nos concitoyens et concitoyennes.

Selon les organismes venant en aide aux joueurs compulsifs, les lignes d'entraide, les experts universitaires ainsi que les instituts de santé publique, on s'entend de façon unanime pour dire que la loterie vidéo est la forme de jeu qui crée le taux le plus élevé de dépendance et ce dans une proportion importante.

Un des problèmes majeurs est l'accessibilité. Dans les villes et villages, il est difficile de trouver une seule rue ou avenue d'importance où l'on ne peut constater la présence de ces appareils destructeurs.

Un autre problème d'importance est celui de la visibilité. Les jeunes qui fréquentent les bars sont attirés par les loteries vidéos. On peut s'attendre que les jeunes de la génération Nintendo à leur tour succomberont à l'attrait de ces machines à loterie vidéo. Je ne peux qu'être pessimiste quant à l'impact de ces loteries vidéos sur ces jeunes dans l'avenir.

Dans son rapport du mois d'août 2000, la Régie des alcools, des courses et des jeux du Québec mentionnait qu'en 1996, dans la région de Québec, on a constaté que 7,4 p. 100 des jeunes de moins de 18 ans présentaient des problèmes reliés aux jeux. Trente-quatre pour cent des jeunes ayant participé à cette étude ont répondu avoir déjà joué sur des appareils de loterie vidéo; ils ont donc joué alors qu'ils étaient encore mineurs.

[Traduction]

Dans cet exposé de principe sur la politique manitobaine en matière de jeux, l'Association des travailleurs sociaux du Manitoba signalait que, sur cinq catégories d'âge, c'était celle des plus jeunes — les 18 à 24 ans — qui avait joué le plus souvent aux loteries vidéo l'année dernière avec un pourcentage de 66 p. 100. Ces études révèlent aussi que les adolescents sont particulièrement vulnérables à l'attrait qu'exercent les appareils de jeux tels que les appareils de loterie vidéo.

[Français]

Le jeu pathologique et compulsif a d'importantes répercussions sociales et financières sur les individus, la famille et la société en général. Que de détresse, que de foyers démantelés, de suicides, de crimes commis par les dépendants des loteries vidéo.

Je vous pose la question, honorables sénateurs: pourquoi retrouvons-nous la grande majorité de ces appareils destructeurs dans nos quartiers les plus défavorisés? Ces problèmes représentent un lourd fardeau pour le système de soins de santé; ils mobilisent les tribunaux et se révèlent très coûteux pour les contribuables.

Je vais vous citer quelques-uns des problèmes les plus fréquents reliés au jeu compulsif qui, lui, est causé en grande partie par les loteries vidéo. Souvent, le jeu provoque, chez l'individu, un endettement qui peut conduire jusqu'à la faillite. La santé de l'individu est mise en cause, ce qui engendre le stress, la dépression, et parfois, va même jusqu'au suicide. Dans les

of financial resources to meet the basic needs of the children. We can therefore conclude that the entire family suffers from the nefarious downside of gambling.

[English]

In its resolutions of 1999 with regard to VLTs, the Canadian Public Health Association stated that research has shown that the spouses of problem gamblers report higher than normal suicide attempts, nervous breakdowns and substance abuse, and that the children of problem gamblers have behavioural or adjustment problems related to school, drug or alcohol abuse, running away and arrest.

[Translation]

In the workplace the consequences of compulsive gambling are also felt through the loss of productivity and absenteeism. The compulsive gambler in distress can even go so far as to flirt with crime. It is reported that gamblers resort to robbery, fraud and pawnshops to finance their gambling habit.

By passing Bill S-6, the Government of Canada will help those provinces that wind up with a deficit and not a profit through their video lottery terminals, contrary to what some representatives of those provincial governments may state.

Honourable senators, the social cost of video lottery machines is far higher than the income derived from them by provincial governments. They must open their eyes and realize this. Through studies done by experts all across Canada, like the one done by Dr. Neil Tudiver, in Manitoba, it is proven that the social cost of video lotteries is from three to five times higher than the income derived. For those who believe that taking video lottery terminals out of bars, taverns, restaurants and other locations would open the door wide to all kinds of illegal organizations, let me just tell you that the legalization of video lottery machines has not led to the disappearance of loan-sharking, much to the detriment of compulsive gamblers.

In conclusion, gambling, in our society, has become an omnipresent problem. The problem of pathological gambling is increasing in this country in terrifying proportions. From sea to sea, our provincial populations are being faced with a scourge so major that the federal government must shoulder its responsibility and put the brakes on the tragedy that too many of our Canadian families are going through.

I sincerely believe that if we tackle the accessibility and visibility of video lottery machines, it could have a very positive effect on society. That is why I am asking you, honourable senators, to support Bill S-6 expeditiously in order to save the greatest number of human lives and put an end to this huge distress which is the lot not only of compulsive gamblers but of all those who are close to them, and more particularly the little children.

The Deputy Chairman: Thank you, Senator Lapointe.

familles, les effets pervers du jeu peuvent entraîner un manque de ressources financières destinées aux besoins primaires des enfants. Nous pouvons alors conclure que la famille au complet souffre des effets pervers du jeu.

[Traduction]

Dans ses résolutions de 1999 concernant les ALV, l'Association canadienne de santé publique a déclaré que les recherches prouvent que les conjoints de joueurs compulsifs présentent un taux anormalement élevé de tentatives de suicide, de dépressions et de toxicomanie, et que les enfants des joueurs compulsifs présentent des problèmes de comportement ou d'adaptation à l'école, abusent des drogues et de l'alcool, font des fugues et sont souvent arrêtés.

[Français]

Au travail, les répercussions du jeu compulsif se font aussi sentir par la perte de productivité et l'absentéisme au travail. Le joueur compulsif en détresse peut aller jusqu'à flirter avec le crime. Il est rapporté que les joueurs ont recours au vol, à la fraude et aux prêteurs sur gages pour financer leurs habitudes de jeu.

En adoptant le projet de loi S-6, le gouvernement du Canada viendra en aide aux provinces qui font un déficit et non un profit avec leurs loteries vidéo, contrairement à ce que prétendent certains représentants de ces gouvernements provinciaux.

Honorables sénateurs, le coût social des loteries vidéo est beaucoup plus élevé que les recettes engendrées par celles-ci et les gouvernements provinciaux. Ces derniers doivent s'ouvrir les yeux et le réaliser. À la suite d'études réalisées par des experts de partout au Canada, comme celle du docteur Neil Tudiver, du Manitoba, il est prouvé que le coût social des loteries vidéo est de trois à cinq fois plus élevé que les revenus qu'elles engendrent. Pour ceux et celles qui croient qu'enlever les loteries vidéo des bars, tavernes, restaurants et autres laisserait le chemin libre à plusieurs organisations illégales, laissez-moi vous dire que la légalisation des loteries vidéo n'a éliminé en rien les abus causés par les prêts usuraires, et ce, au détriment des joueurs compulsifs.

En terminant, le jeu est devenu, au sein de notre société, un problème omniprésent. Le problème du jeu pathologique est en hausse au pays, et ce, dans une proportion effarante. D'un océan à l'autre, les populations de nos provinces font face à un fléau d'une importance telle que le gouvernement fédéral se doit de prendre ses responsabilités et mettre un frein au drame que subissent trop de familles canadiennes.

Je crois sincèrement que si nous nous attaquons à l'accessibilité et à la visibilité des loteries vidéo, cela pourrait avoir un effet très positif sur notre société. C'est pourquoi je vous demande, honorables sénateurs, d'appuyer le projet de loi S-6 de façon expéditive afin de sauver le plus grand nombre de vies humaines et d'enrayer cette grande détresse subie non seulement par les joueurs compulsifs, mais pour tous ceux et celles qui les entourent, et je pense particulièrement aux petits enfants.

Le vice-président: Merci, sénateur Lapointe.

[English]

Senator Furey: Senator Lapointe, let me first congratulate and commend you on your efforts to address this very serious problem. I have a couple of very practical questions. Looking at the wording of your proposed amend to the Criminal Code, I am wondering — because it refers to contrivances or operations described as computers or video devices — would that preclude corner stores from selling 6/49 tickets or Super 7 tickets?

Senator Lapointe: Not at all, Senator Furey.

[Translation]

Senator Lapointe: It is just for the video lottery machines, in other words the sets with a video component. I am not at all concerned with those who want to gamble at 6/49 and other games. I am concentrating only on the damned video lottery terminals. Excuse me if I am using inappropriate language for a committee, but if you knew how much I hate those terminals, you would understand where I am coming from.

[English]

Senator Furey: Senator Lapointe, can I assume from your answer that it would not interfere with satellite bingo or any of those games?

Senator Lapointe: Not at all.

Senator Furey: I believe that this question comes more from the provinces that do not have casinos or elaborate racetracks. If Newfoundland has one racetrack that is all it has. Would that preclude them from having any gambling outside of say, 6/49 and Super 7 and so forth?

Senator Lapointe: My concentration is strictly on VLTs, video poker.

[Translation]

I think that 6/49 and the other gambling games associated with it which are supervised by the provinces don't create even one thousandth of the problems created by video lotteries. I am only attacking video lotteries — not lotteries as such — because of their accessibility and their visibility in those areas where you have economically disadvantaged people. I have gone there myself: in Montreal, I found hundreds; I found them in Pointe St-Charles in the east end of Montreal, and in the west also. I went to Westmount where people are economically well off; I did not find a single one.

[English]

Senator Andreychuk: As you know, I am from one of the provinces where there are many VLTs and they seem to have been supported by governments of all stripes. How do you differentiate from the consequences of addiction with VLTs and casinos, because both came, as I recall, about the same time into the province? There are the addiction rates, the difficulties, and the use of an excuse in criminal cases with individuals saying, "I was addicted and therefore I stole to continue my habit."

[Traduction]

Le sénateur Furey: Sénateur Lapointe, j'aimerais d'abord vous féliciter et louer les efforts que vous avez déployés pour lutter contre ce problème très grave. J'aimerais vous poser quelques questions d'ordre pratique. En lisant le libellé de la modification que vous proposez au code criminel, je me demande — puisqu'on y fait mention de systèmes ou opérations exploités par un ordinateur ou un dispositif électronique de visualisation — si cela n'empêcherait pas les dépanneurs de vendre des billets de loterie 6/49 ou Super 7?

Le sénateur Lapointe: Pas du tout, sénateur Furey.

[Français]

Le sénateur Lapointe: Ce ne sont que pour les loteries vidéo, autrement dit les appareils de visualisation. Ceux qui veulent jouer au 6/49 et autres, cela ne me gêne pas du tout. Je ne me concentre que sur les maudits appareils de loterie vidéo. Excusez-moi si j'utilise un langage inapproprié en comité, mais si vous saviez la haine que je porte à ces appareils, vous comprendriez mon état d'âme.

[Traduction]

Le sénateur Furey: Sénateur Lapointe, puis-je conclure d'après votre réponse que cela n'empêcherait pas non plus les jeux de bingo par satellite et autres jeux de ce genre?

Le sénateur Lapointe: Absolument pas.

Le sénateur Furey: C'est là le genre de question que soulèvent surtout les provinces qui n'ont pas de casinos ou d'hippodromes modernes. Je crois que Terre-Neuve n'a qu'un seul hippodrome. Votre projet de loi empêcherait-il cette province de permettre les jeux de hasard autres que les loteries 6/49 et Super 7, par exemple?

Le sénateur Lapointe: Je vise strictement les ALV, le vidéo poker.

[Français]

Je pense que la 6/49 et tous les autres tirages associés, supervisés par les provinces ne créent pas un millième des problèmes créés par les loteries vidéo. Je n'en veux qu'aux loteries vidéo — pas aux loteries elles-mêmes — à leur accessibilité, à la visibilité de ces loteries dans des endroits où les gens sont défavorisés. J'en ai fait l'expérience: à Montréal, j'en ai trouvé des centaines; j'en ai trouvé à Pointe St-Charles, dans l'est de la ville de Montréal, dans l'ouest, également. J'en ai cherché à Westmount où les gens sont à l'aise; je n'en ai pas trouvé une seule.

[Traduction]

Le sénateur Andreychuk: Vous savez sans doute que je viens de l'une de ces provinces qui compte de nombreux ALV et ces appareils semblent jouir de l'appui de tous les gouvernements, quel que soit le parti qui les constitue. Comment faites-vous la distinction entre les conséquences de la dépendance aux ALV et celle de la dépendance aux casinos? Si je me souviens bien, les deux sont arrivés à peu près en même temps dans notre province. Il y a les taux de dépendance, les difficultés et le fait que certains

How did you make the assessment that casinos and their proliferation is fine but VLTs are not?

Senator Lapointe: I did not say casinos were fine.

Senator Andreychuk: I am sorry if I am putting words in your mouth, but you said you zeroed in on VLTs, whereas most of the reports of the problems that people are having is from gambling addiction. I want to know how you took out the VLT to be the culprit and casinos are all right to continue?

Senator Lapointe: I am not aiming at casinos; they exist. Some people go to casinos to simply have some fun; unfortunately, many of them become addicts to the casinos. In case you do not know, I am a gambler. I was once a heavy gambler and for the past 15 years, I have been a little gambler, having fun with the games, but not risking my wife's or my children's situation. However, I know by experience and from observation. I went to VLT places many times to see the behaviour of individuals.

[Translation]

Video lottery machines are the equivalent of crack cocaine. In the ranks of those who put \$20 in a video lottery terminal — and I won't give the percentage because I don't have the exact figures — too many of them became hooked after only doing it once.

As an example, in the Sherbrooke-Magog region, I saw a 71-year-old woman, whose husband had died and left her nearly \$500,000, non-taxable, as well as two apartment buildings, lose all of her inheritance solely as a result of VLTs, without ever having set foot in a casino. Today, it is sad to see the same woman rush to the VLTs as soon as she receives her welfare cheque.

I am using this as an example to illustrate the despair felt by these people, who live in our country, and who are hooked on VLTs.

[English]

Senator Andreychuk: I have some other questions relating to the legal and technical issues. Do you feel that you are not intruding on provincial territory here and that you are well within the criminal area? You have obviously discussed it with some lawyers in drafting, and I would be interested to see how you feel you are going through this maze of getting legal —

tendent de justifier les crimes qu'ils commettent en faisant valoir qu'ils étaient joueurs compulsifs et qu'ils n'ont volé que pour pouvoir continuer à jouer.

Comment en êtes-vous venu à conclure que la prolifération des casinos ne pose pas de problème mais que celle des ALV doit être freinée?

Le sénateur Lapointe: Je n'ai pas dit que les casinos ne posaient aucun problème.

Le sénateur Andreychuk: Je m'excuse de vous faire dire ce que vous n'avez pas dit, mais vous ciblez strictement les ALV, alors que la plupart des études décrivent des problèmes liés à la dépendance au jeu en général. J'aimerais savoir pourquoi vous vous attaquez aux ALV et non pas aux casinos?

Le sénateur Lapointe: En effet, je ne m'attaque pas aux casinos. Les casinos existent; certains y vont simplement pour s'amuser et, malheureusement, bon nombre d'entre eux deviennent dépendants du jeu. Au cas où vous ne le sauriez pas, je suis moi-même joueur. J'ai déjà été un joueur compulsif mais, depuis 15 ans, je joue simplement pour m'amuser, sans mettre en péril le bien-être de ma femme et de mes enfants. Toutefois, j'ai beaucoup appris de mon expérience et de mes observations. Je suis allé souvent à des endroits où se trouvent des ALV pour observer le comportement de ceux qui y jouent.

[Français]

La loterie vidéo est l'équivalent de la drogue qu'est le crack. Parmi les gens qui ont mis 20 \$ dans une machine à loterie vidéo — dans un pourcentage que je ne donnerai pas, car je n'ai pas les chiffres exacts — trop n'ont joué qu'une fois pour ensuite devenir accrochés.

À titre d'exemple, dans la région de Sherbrooke-Magog, j'ai pu voir une dame de 71 ans, dont le mari décédé lui avait laissé près de 500 000 \$ non taxables et deux édifices à logements, perdre la totalité de son héritage uniquement dans les machines à loterie vidéo, sans avoir mis les pieds dans un casino. Aujourd'hui, il est triste de voir cette dame se précipiter sur les machines à loterie vidéo dès qu'elle touche son chèque d'aide sociale.

Je vous cite cet exemple afin de vous démontrer le malaise profond en notre pays éprouvé par ces gens lorsqu'ils sont accrochés à la loterie vidéo.

[Traduction]

Le sénateur Andreychuk: J'ai des questions de nature plus juridique et technique. Êtes-vous d'avis que vous n'empiétez pas sur les champs de compétences des provinces puisqu'il s'agit d'un projet de loi de nature pénale? Vous avez manifestement discuté de la question avec les légistes et j'aimerais savoir comment, d'après vous, nous pourrions faire en sorte que cette mesure législative surmonte tous les obstacles juridiques...

[Translation]

Senator Lapointe: I have no restriction. In 1978 and in 1985, when this issue which had been under federal jurisdiction was transferred to the provinces, VLTs and casinos did not exist in Canada. Consequently, I do not believe that this issue encroaches on other jurisdictions.

Moreover, Minister Séguin has done some research and carried out investigations when a problem occurred.

Understand me: I am not looking for glory. I simply want to help those citizens who are suffering from this problem. If the Senate does derive some benefit from this, so much the better. My primary objective is to alleviate the suffering of the people. I have no other objective but to rid ourselves of this harmful plague that is already killing our young people. I could give you hundreds of examples, but I do not have enough time to do so this evening.

[English]

Senator Andreychuk: I share your concern about the addictions and the difficulties. Perhaps you are even more temperate than I would be if I were going to talk about gambling addiction. However, my concern is whether you have checked it. Do you feel that you are well within the federal jurisdiction on this matter?

[Translation]

Senator Lapointe: I am very comfortable with that aspect. Going back to my previous comment, during the televised program *Le Point*, I had quoted a few figures that shook Minister Séguin, after he had announced that he wanted to increase the number of lotteries in Quebec. The minister then confessed to the newspapers that he had been shaken by my comments. He then ordered two investigations to be conducted. I do not have the findings of these investigations, but it appears that they coincide with the data on which our study is based.

The situation is dramatic. Let's use the example of New Brunswick. To my great surprise, Senator Kinsella made a plea in support of my initiative a few days ago because he is aware of the scope of the problem in his province.

I travelled to seven or eight cities in New Brunswick and had an opportunity to question people. We know that New Brunswick held a referendum on VLTs. Those in favour of VLTs won the referendum by a very slight margin. The people I talk to told me that, in their opinion, less than 5 per cent of the population would be in favour of VLTs today, because we now know the social costs and the tragedies resulting from these devices.

The Deputy Chairman: I think that the question was about whether or not you were touching criminal law. You are only interesting in where the people are gambling. If they are gambling in a casino, you are saying that that is all right with you. But if people are gambling elsewhere, you are saying that that is not appropriate.

[Français]

Le sénateur Lapointe: Je n'ai aucune restriction. En 1978 et en 1985, alors que la question était de juridiction fédérale et qu'elle fut confiée aux provinces, les loteries vidéos et les casinos n'existaient pas au Canada. Par conséquent, je ne crois pas que la question empiète d'autres juridictions.

D'ailleurs, le ministre Séguin a fait des recherches et mené des enquêtes à cet effet lorsqu'un problème s'est présenté.

Par ailleurs, je ne vise pas la gloire. Je désire simplement venir en aide à nos citoyens qui souffrent de ce mal. Tant mieux si le Sénat en retire quelques bénéfices. Mon objectif est tout d'abord d'alléger la souffrance des gens. Je n'ai aucun autre but que d'enrayer ce fléau néfaste qui tue déjà nos jeunes. Je pourrais vous citer des centaines d'exemple, mais le temps ne me le permet pas ce soir.

[Traduction]

Le sénateur Andreychuk: Je partage votre préoccupation concernant la dépendance au jeu et ses conséquences. Votre approche est peut-être même plus modérée que celle que j'adopterais si devais traiter de dépendance au jeu. Je me demande toutefois si vous avez vérifié, si vous êtes certain que ce projet de loi relève bien de la compétence fédérale.

[Français]

Le sénateur Lapointe: Je suis très à l'aise avec cet aspect. Pour poursuivre mon commentaire précédent, lors de l'émission télévisée *Le Point*, j'avais cité quelques chiffres qui ont ébranlé le ministre Séguin, après son annonce qui voulait augmenter les loteries au Québec. Le ministre a par la suite avoué dans les journaux qu'il avait été secoué par mon intervention. Il a alors ordonné deux enquêtes. Je ne possède pas les résultats de ces enquêtes, mais il semble qu'ils rejoignent les données sur lesquelles nous nous basons pour cette étude.

La situation est dramatique. Prenons l'exemple du Nouveau-Brunswick. À mon grand étonnement, le sénateur Kinsella, il y a quelques jours, a lancé un plaidoyer appuyant ma démarche, car il est en mesure de constater l'ampleur du problème dans sa province.

Ayant été en tournée dans sept ou huit villes du Nouveau-Brunswick, j'ai eu l'occasion d'interroger les gens. Nous savons qu'un référendum s'est tenu au Nouveau-Brunswick sur la question des loteries vidéo. Lors de ce référendum, les loteries vidéo ont gagné par un pourcentage serré. Les gens à qui je me suis adressé m'ont indiqué qu'à leur avis, moins de 5 p. 100 de la population voterait aujourd'hui en faveur des loteries vidéos, car on connaît maintenant les coûts sociaux et les drames que ces appareils ont engendrés.

Le vice-président: Je crois que la question était la suivante. Vous ne touchez pas au droit criminel. Vous ne touchez qu'à l'endroit où les gens s'adonnent au jeu. Si le jeu se déroule dans un casino, vous dites que cela convient. Si le jeu se déroule ailleurs, vous dites que cela ne convient pas.

Senator Lapointe: When you are talking about a casino or racetrack, people have to go there in order to play. VLTs, however, are found on street corners.

The Chairman: Therefore, you want to change where the game is played.

Senator Lapointe: I want the VLTs to be relocated.

The Deputy Chairman: Senator Andreychuk raised the issue of provincial legislation.

Senator Lapointe: I am not after prohibition.

[English]

Senator Furey: I have a supplementary to Senator Andreychuk's question. I believe Senator Andreychuk is saying that, traditionally, the control of gambling comes under the umbrella of federal jurisdiction. Throughout the last number of years, the federal government has given responsibility for amendments in the Criminal Code to the provinces, and the question is whether or not the amendment, as it is proposed, gets us back into the proper jurisdiction for addressing it. I guess we would have to have officials in from the Department of Justice to question whether we are effecting what you are trying to do, Senator Lapointe.

[Translation]

Senator Lapointe: I would appreciate that because I do not have the legal expertise of the chair of this committee and I am not a lawyer. I believe that I am a man with a good heart. I simply wish to help my citizens in the face of so much suffering.

With respect to the legal issues, the lawyers who will be appearing before the committee will be able to answer questions of that type. My assistant and I just work for the cause.

[English]

Senator Andreychuk: My question has been answered. I was interested in whether our colleague had legal resources. I am agree that we should ask the Department of Justice and others who study this every day and their specialists on the technical questions of federal-provincial involvement.

[Translation]

Senator Lapointe: I, too, would like to thank you. I was very moved recently at a sitting of the Senate, when Senator Kinsella argued in favour of my position. It exceeded my expectations.

Even Senator Nolin, who is a Conservative, not a Liberal, said that he was prepared to help me in this initiative. I find this very noble, because the cause is in the interest of all Canadians.

Le sénateur Lapointe: Qu'il s'agisse d'un casino, d'un champ de course ou d'un hippoclub, les gens doivent se déplacer pour aller jouer. Mais on retrouve les loteries au coin de la rue.

Le président: Vous voulez donc changer l'endroit où se déroule le jeu.

Le sénateur Lapointe: Je désire une nouvelle localisation des machines de loterie vidéo.

Le vice-président: Le sénateur Andreychuk a soulevé la question des droits provinciaux.

Le sénateur Lapointe: Je ne vise pas la prohibition.

[Traduction]

Le sénateur Furey: J'aimerais poser une question complémentaire; elle fait suite à celle du sénateur Andreychuk. Je crois que le sénateur Andreychuk nous dit que, historiquement, la réglementation des jeux de hasard relevait de la compétence du gouvernement fédéral. Ces dernières années, toutefois, le gouvernement fédéral a confié aux provinces la responsabilité de certaines modifications au Code criminel. La question est donc de savoir si cette modification-ci, sous sa forme actuelle, relève bien de la compétence fédérale. Il faudrait demander à des fonctionnaires du ministère de la Justice si la mesure que vous proposez, sénateur Lapointe, est celle qui vous permet le mieux d'atteindre votre objectif.

[Français]

Le sénateur Lapointe: Je vous saurais gré de le faire, car je n'ai pas la compétence juridique du président de ce comité et je ne suis pas avocat. Je crois être un homme de bon cœur. Je ne désire qu'aider mes concitoyens et concitoyennes devant tant de souffrance.

Pour ce qui est des questions juridiques, les avocats qui comparaitront devant ce comité seront en mesure d'y répondre. Mon assistante et moi ne sont que des militants.

[Traduction]

Le sénateur Andreychuk: J'ai ma réponse. Je me demandais simplement si notre collègue pouvait compter sur certaines ressources juridiques particulières. Je crois aussi que nous devrions inviter des représentants du ministère de la Justice et des experts spécialistes du partage des compétences fédérale-provinciales.

[Français]

Le sénateur Lapointe: J'aimerais également vous remercier. J'ai été très ému récemment, lors d'une séance du Sénat, alors que le sénateur Kinsella, au-delà de mes attentes, faisait un plaidoyer qui m'était favorable.

Même le sénateur Nolin, qui n'est pas libéral mais conservateur, a affirmé être prêt à m'aider dans ma démarche. Je trouve cet appui très noble, car la cause sert les intérêts de tous les Canadiens.

We do not know which party will be in power in the future. However, if this amendment to the Criminal Code is passed, thanks to honourable senators, we will all benefit. I may no longer be living, but young Canadians will be cured and seniors may live longer. The number of seniors who have committed suicide because of these video lottery games is incredible!

[English]

Senator Baker: I want to congratulate the senator for bringing this bill forward. He makes an interesting legal point for consideration later by the committee. I think he is saying that he wants to narrow the present exemption given to the provinces to carry on gambling. Perhaps that is the question that the senator is putting forward in saying that if we give an exemption to the provinces to do this, why not then limit the exemption to not permit these devices to be in just any establishment, but to be restricted? Is that it, Mr. Charron?

Mr. Pascal Charron, Political Adviser, Senate of Canada: That is exactly what Senator Lapointe wants to do and that is the purpose of the bill.

[Translation]

The intention is to limit access to video lottery terminals to places where people go to gamble already. This bill deals with the problem of access and visibility.

Senator Lapointe: Get them out of the street, put them into casinos or racetracks where people go to gamble in any case. Let us not develop new gamblers among our young people. These machines are like crack for the young. We have heard testimonies along these lines. Your question is very relevant. We are not seeking prohibition, we simply want to put these machines in places to reduce the harm they cause in our society.

[English]

Senator Baker: I think everyone agrees with you on this. However, finding a way to do it is the key. Mr. Charron suggested that if there were a mechanism under the Criminal Code to allow an exemption to the law, then perhaps you could narrow that exemption so that it would be permitted only in certain establishments.

[Translation]

Senator Lapointe: What is the meaning of the "exemption," which you use in the French version. Could someone explain the meaning for me?

Senator Joyal: These machines would be allowed in casinos, rather than "exempted." Senator Baker is saying essentially that video lottery terminals would be allowed in casinos and places...

Senator Lapointe: Thank you, I do not want to destroy these machines. That is not my objective. If some people are behind them, then they will have to live with their conscience. All I want is to have these machines located in casinos, where there are already other such machines. My objective has to do with

On ignore qui sera au pouvoir dans les années à venir. Toutefois, si, grâce aux honorables sénateurs, cet amendement à la loi est adopté, nous en bénéficierons tous. Je ne serai peut-être plus de ce monde, mais les jeunes de notre pays seront guéris et les personnes âgées vivront peut-être plus longtemps. Si vous saviez le nombre de personnes âgées qui se sont suicidées à cause de ces jeux à loterie vidéo, c'est incroyable!

[Traduction]

Le sénateur Baker: Je tiens à féliciter le sénateur d'avoir déposé ce projet de loi. Il nous présente un dossier intéressant sur lequel notre comité pourrait se pencher. Si j'ai bien compris, il voudrait limiter l'exemption actuelle accordée aux provinces et qui leur permet d'exploiter des jeux de hasard. Peut-être est-ce la question que le sénateur soulève quand il dit que, si l'on accorde une dispense aux provinces en leur permettant d'exploiter des casinos, pourquoi ne pas limiter cette dispense de sorte que les appareils de loterie vidéo ne se trouvent pas n'importe où mais seulement dans des endroits précis. Est-ce de cela qu'il s'agit, monsieur Charron?

M. Pascal Charron, conseiller politique, Sénat du Canada: C'est précisément l'objectif du sénateur Lapointe et l'objet de ce projet de loi.

[Français]

C'est de limiter l'accessibilité des loteries vidéo à des endroits où les gens vont déjà jouer. On s'attaque à l'accessibilité et à la visibilité avec ce projet de loi.

Le sénateur Lapointe: Sortez-les des rues, mettez-les dans les casinos ou les hippoclubs déjà fréquentés par des joueurs. Ne développons pas des nouveaux joueurs chez nos jeunes. Pour les jeunes, c'est comme le «crack». On a eu des témoignages. Votre question est très pertinente. On ne veut pas la prohibition, on veut simplement localiser ces machines afin de diminuer le mal que ces machines créent dans notre société.

[Traduction]

Le sénateur Baker: Je crois pouvoir dire que nous sommes tous d'accord avec vous. Toutefois, c'est la façon de procéder qui compte. M. Charron a laissé entendre que si le Code criminel prévoit un mécanisme permettant d'accorder une exemption à la loi, nous pourrions peut-être en limiter la partie afin que ces appareils ne soient autorisés que dans certains d'établissements.

[Français]

Le sénateur Lapointe: Le mot exemption que vous utilisez en français a quel sens? Quelqu'un pourrait m'éclairer sur le sens du mot exemption en français?

Le sénateur Joyal: Il serait permis dans les casinos, au lieu de dire «exempted». Le sénateur Baker dit essentiellement que les loteries vidéo seraient permises dans les casinos et les endroits....

Le sénateur Lapointe: Merci, je ne veux pas détruire ces machines. Mon but n'est pas de les détruire. Si certaines personnes veulent continuer, qu'ils vivent avec leur conscience. La seule chose que je veux, c'est qu'ils les mettent dans les casinos où il y en a déjà d'autres. Je vise la visibilité et l'accessibilité. À

visibility and accessibility. At the restaurant two blocks away from where you live, there is a machine, and people sometimes take their coffee over to the machine, leaving the person they were with to finish his or her meal alone. I have often seen that.

[English]

Senator Baker: Mr. Charron, do you have anything to add?

[Translation]

Mr. Charron: We had some meetings with the law clerks and we explained what we wanted to do. Everyone agrees with the bill. No one has disagreed with it. The only thing we have to do is to find a way to get everyone on side. The law clerks suggested an amendment to the Criminal Code of Canada. Under the Canadian Constitution, gaming still comes under federal jurisdiction today.

The Deputy Chairman: I will not go that far. I am sure we will come back to this debate tomorrow.

[English]

Senator Baker: Of course, the Deputy Chairman, Senator Beaudoin, is interjecting. We are very fortunate to have him on this committee. He was honoured last year by the Canadian Bar Association, along with our former Chief Justice Lamer, for his great contribution to Constitutional law and the Charter. He has a deep and thorough understanding of the law.

You do not want to be in a situation such that you propose a bill, the subject matter of which is entirely within the jurisdiction of the province. I concede where you are coming from on this. There is an act that states the provinces shall be allowed to do such-and-such and this bill simply further limits the authority given to the provinces. That is probably why some of the legal experts that you consulted suggested that way of proceeding. Is that correct?

[Translation]

Senator Lapointe: Yes, the only way of getting around the problem, since gaming comes under provincial jurisdiction at the moment, is through an amendment to the Criminal Code, which does come under the federal government. If the amendment to the Criminal Code is accepted, the provinces will no longer have anything to say about the matter. If this creates some federal-provincial wrangling, well, that is not my problem. My objective is the most important thing. Bring me any minister or premier from Quebec, Alberta or elsewhere. If they oppose this bill, either they have no heart, or they are buddies of the guys who have video games in their bars. I am following a straight line and the high road, and I will maintain it before anyone.

deux coins de l'endroit où vous habitez, au restaurant, il y a une machine libre et la personne se lève en prenant son café pour jouer et l'autre personne finit son repas seule. Je l'ai constaté souvent.

[Traduction]

Le sénateur Baker: Monsieur Charron, aimeriez-vous ajouter quelque chose?

[Français]

M. Charron: Nous avons tenu avec les légistes des réunions et nous leur avons expliqué ce que nous voulions faire. Tout le monde est d'accord avec le projet de loi. Personne n'était en désaccord avec le projet de loi. Le seul truc est d'en arriver à une façon où tout le monde va être d'accord. Les légistes nous ont proposé un amendement au Code criminel canadien. Selon la Constitution canadienne, le jeu est de juridiction fédérale encore aujourd'hui.

Le vice-président: Je n'irai pas jusque là, on va sûrement revenir à ce débat demain.

[Traduction]

Le sénateur Baker: Bien sûr, le vice-président, le sénateur Beaudoin, veut intervenir. Nous avons beaucoup de chance de le compter parmi les membres de notre comité. Lui et l'ancien juge en chef de la Cour suprême, M. Lamer, ont été honorés l'an dernier par l'Association du Barreau canadien pour leur apport insigne au droit constitutionnel et à la charte. Il comprend la loi à fond et dans tous ses détails.

Vous n'auriez guère intérêt à proposer un projet de loi dont le sujet relèverait entièrement de la compétence des provinces. Je comprends cependant votre point de vue. Il y a une loi qui autorise les provinces à faire certaines choses, et le projet de loi que nous étudions ne ferait que limiter davantage l'autorisation accordée aux provinces. C'est sans doute pour cette raison que certains des juristes que vous avez consultés vous ont conseillé de procéder de cette façon. Est-ce exact?

[Français]

Le sénateur Lapointe: Oui, la seule façon de contourner ce problème, puisque actuellement le jeu est sous la gouverne des provinces, c'est par un amendement au Code criminel qui lui relève du gouvernement fédéral. Si l'amendement au Code criminel est accepté, les provinces n'auront plus rien à dire. Que cela entrave, que cela crée des chicanes fédérales-provinciales, ce n'est pas mon problème. Le but à atteindre est la chose plus importante. Amenez-moi n'importe quel ministre ou premier ministre du Québec, de l'Alberta ou d'ailleurs. S'il s'oppose à ce projet de loi, ou il n'a pas de cœur, ou il est chum avec des gars qui ont des jeux vidéo dans leur bar. Je suis la ligne droite et je vais la tenir devant quiconque.

[English]

Senator Baker: Senator, we can all assure you that there have been many amendments to the Criminal Code over the years — every year we see them. Many of those amendments to the Criminal Code have later been declared unconstitutional. However, that did not stop the amendments from taking place to the Criminal Code in the first place.

In the investigations, did you find that certain provinces allowed more of these machines in grocery stores, corner stores and pool halls, whereas other provinces did not allow it to that extent? Which provinces have been, shall we say, responsible provinces, if you would go that far, and which provinces have been irresponsible in the administration of this business?

[Translation]

Mr. Charron: I would say that, generally speaking, our research shows that this has become a cash cow that they can no longer do without. The provincial governments have surpluses every year. The sticking point is their promise to provide a certain percentage of this revenue to help compulsive gamblers. The figure for Quebec is 1 or 2 per cent. I do not have the figures for the other provinces. That is the problem. There is a promise to provide assistance for compulsive gamblers, because their numbers are increasing every year. The number of compulsive gamblers in the provinces is increasing, as are gambling-related problems and suicides. The Saskatchewan coroner shows a link between gambling and the suicide rate, which is increasing every year. It is shocking.

[English]

Senator Baker: I have one final question for Senator Lapointe that I will preface by saying that I have never played one of those machines.

Senator Lapointe: Good for you.

Senator Baker: It is a complex little machine that I would not know how to operate. When you look at all of these machines, you wonder what these people are doing. Are they experts with these little machines? How much money would typical players spend? How much money do they put into one of those machines each time they play? How much money could they lose in an evening or in a day?

Senator Lapointe: I know for certain because I have the proof. I saw a man lose almost \$5,000 in one night in one of those machines. The machines accept \$20 bills and when you win, you receive a ticket to take to the cashier at the bar, which always has a great deal of cash. However, you cannot win more than \$500 at one time. The minimum play is 40 cents and the maximum play is \$2.50 in VLTs. However, when you lose 50 times in a row, it adds up pretty fast. The problem is you do not have to be a genius to understand what is going on. If you put a buck and a quarter and you have seven seven's in a line, then it gives you \$250.

[Traduction]

Le sénateur Baker: Sénateur, nous pouvons tous vous assurer que nombreuses modifications ont été apportées au Code criminel au fil des ans. Il y en a chaque année. Nombre d'entre elles ont par la suite été déclarées inconstitutionnelles. Cela n'a toutefois pas empêché que des modifications Code criminel soient apportées.

Au cours de vos recherches, avez-vous constaté que certaines provinces permettaient que l'on installe de telles machines dans les épiceries, les dépanneurs et les salles de billard, par exemple, tandis que d'autres provinces ne le permettaient pas? Quelles provinces se sont comportées de la façon la plus responsable, si je peux m'exprimer ainsi, et lesquelles ont fait preuve d'irresponsabilité dans la gestion de ces appareils?

[Français]

M. Charron: Je dirais que pour les provinces, en général, selon nos recherches, c'est devenu une vache à lait dont les provinces ne peuvent plus se débarrasser. Les coffres des provinces à chaque année font des surplus. Le bât blesse avec la promesse de donner un certain pourcentage de ces revenus pour venir en aide aux joueurs compulsifs. Il s'agit de 1 ou 2 p. 100 au Québec. Je n'ai pas les chiffres dans les autres provinces. C'est le problème. On promet d'aider les joueurs compulsifs puisqu'ils augmentent d'année en année. Dans les provinces, le pourcentage de joueur compulsif augmente, les problèmes reliés au jeu et les suicides aussi. Le coroner de la Saskatchewan enregistre les chiffres des taux de suicide reliés au jeu qui augmentent d'année en année. C'est effarant.

[Traduction]

Le sénateur Baker: J'aimerais poser une dernière question au sénateur Lapointe, mais je tiens à préciser que je n'ai jamais joué avec un de ces appareils.

Le sénateur Lapointe: Tant mieux pour vous.

Le sénateur Baker: Il s'agit d'un petit appareil complexe que je ne saurai pas comment utiliser. Je me demande, du reste, ce que les gens font avec tous ces appareils. En connaissent-ils parfaitement le fonctionnement? En règle générale, combien d'argent peut dépenser un joueur? Combien d'argent faut-il insérer dans un de ces appareils chaque fois qu'on veut l'utiliser? Combien d'argent peut-on perdre en une soirée ou en un jour?

Le sénateur Lapointe: Je peux vous répondre avec certitude puisque j'ai des preuves. J'ai vu de mes yeux un homme perdre près de 5 000 \$ en une soirée en jouant avec un de ces appareils. Les appareils prennent les billets de 20 dollars et quand vous gagnez, vous recevez un coupon que vous présentez au caissier du bar, qui a toujours beaucoup d'argent comptant. Vous ne pouvez cependant pas gagner plus de 500 \$ d'un seul coup. La mise minimum est de 40 cents et la mise maximum est de 2,50 \$ dans les appareils de loterie vidéo. Toutefois, si vous perdez 50 fois de suite, cela peut faire beaucoup d'argent. On n'a pas besoin d'être un génie pour comprendre comment ça fonctionne. Si on met un dollar vingt-cinq dans l'appareil et que celui-ci affiche sept sept de suite, on gagne 250 \$.

Senator Baker: You say most of the people who are playing these machines are poor people?

Senator Lapointe: I would say 90 per cent or more. It is a false dream that they sell to the poor people because they buy dreams.

Senator Joyal: I would like to make a comment on the issue raised by Senator Baker before addressing myself to our witnesses.

The Criminal Code is pretty clear, and I am quoting part 7 of the code, that gaming and betting is a criminal offence per se. Of course, there are exemptions. At paragraph 206 for instance, there is an exemption for fairs; a provincial government can move in and regulate the fairs. However, per se, betting is a criminal offence and it is permitted only by exemption in some areas.

The principle of exemption is well recognized in that section of the code. I was just reading through section 201 to 208, and there are various exemptions here and there, according to various sets of offences.

We will have an opportunity to address that issue more thoroughly when we hear experts tomorrow.

[Translation]

Which two provinces do not have video lottery terminals?

Senator Lapointe: I believe they are British Columbia and Ontario.

Senator Joyal: You mentioned that you have the support of various groups for eliminating video lottery terminals from certain public places. You said that there is a yearly meeting of the provincial attorneys general. Do you know whether they have ever discussed this issue? Have they reached some sort consensus about how to control the growth of this type of gambling? Did they ask the Canadian government to amend the Criminal Code to achieve this objective?

Senator Lapointe: I do not think any decision of this type has been made. I am sure we would have been told. They may meet before the debate continues, before we reach the end of this matter. My objective is not to promote meetings or protests, but rather to alleviate the suffering of young children who have to eat soda biscuits on Monday morning for energy, because there is no bread or butter in the house. I find such images striking and painful. I will leave the legal aspects to the lawyers and specialists.

Senator Joyal: How many of these machines are there in Canada, as far as you know? Thousands? Hundreds of thousands? How many would there be in Quebec, for example?

Senator Lapointe: I believe there used to be 18,000 of them, and now the number has been reduced to 14,000. The less popular machines have been removed. The people in charge keep the ones that pay and pocket the profits. They do not want to accept the resulting social cost.

Le sénateur Baker: Vous dites que la plupart des gens qui se servent de ces appareils sont pauvres?

Le sénateur Lapointe: D'après moi, c'est le cas d'au moins 90 p. 100 d'entre eux. On vend des illusions aux pauvres parce qu'ils en achètent.

Le sénateur Joyal: Permettez-moi de revenir à la question soulevée par le sénateur Baker avant d'adresser la parole à notre témoin.

Le Code criminel est tout à fait clair. Je vais en citer la partie 7, qui stipule que les jeux de hasard et les loteries sont en soi des actes criminels. Bien sûr, il y a des exemptions. Par exemple, l'article 206 prévoit une exemption pour les foires; un gouvernement provincial peut donc intervenir et réglementer les foires. Cependant, le fait de parier de l'argent est un acte criminel qui n'est permis que dans certains cas, en vertu d'une exemption.

Le principe de l'exemption est clairement établi dans cet article du Code criminel. Je viens de parcourir les articles 201 à 208, qui énoncent diverses exemptions, en fonction de différentes catégories d'infractions.

Nous aurons l'occasion d'examiner la question plus à fond demain, lorsque les experts témoigneront.

[Français]

Quelles sont les deux provinces où il n'y a pas de loteries vidéo?

Le sénateur Lapointe: À ma connaissance, en Colombie-Britannique et en Ontario.

Le sénateur Joyal: Vous avez mentionné que vous êtes appuyé par différents groupes pour exclure les loteries vidéo de certains endroits publics. Vous savez qu'il y a, à chaque année, une réunion des procureurs généraux des provinces du Canada. Est-ce que, à votre connaissance, ils ont déjà discuté cette question? Est-ce qu'ils en sont arrivés à une sorte de consensus sur la manière de contrôler la croissance de ce type de jeu? Ont-ils demandé au gouvernement canadien d'amender en conséquence le Code criminel?

Le sénateur Lapointe: Je ne crois pas qu'il y a eu une décision de ce genre. On nous en aurait sûrement informés. Avant que le débat ne se poursuive, avant d'en finir avec cette histoire, peut-être qu'ils se réuniront. Mon but n'est pas de créer des réunions ou des manifestations, c'est plutôt d'alléger la souffrance créée, celle des petits enfants obligés de manger des biscuits soda, le lundi matin, pour avoir de l'énergie, parce qu'il n'y a plus de beurre ni de pain. Ce sont des images qui me frappent et me font mal. Je laisse les aspects juridiques aux avocats et aux spécialistes.

Le sénateur Joyal: À votre connaissance, il y aurait combien de ces machines au Canada? Des milliers? des centaines de milliers? Par exemple, dans une province comme le Québec, il y en aurait combien?

Le sénateur Lapointe: Il me semble qu'il y en avait 18 000; ils ont réduit le nombre à 14 000. Ils ont enlevé les machines qui étaient les moins populaires. Celles qui rapportent, ils les gardent et empochent les profits. Ils ne veulent pas accepter le coût social engendré.

Senator Joyal: Who gets the revenue from the 14,000 machines? Is it the owners of the premises who profit from having the machines? In other words, if the Senate and House of Commons pass legislation, what type of shortfall would the businesses sustain as a result of the elimination of these video lottery terminals?

Senator Lapointe: The figures are huge. A number of these bars pay all their operating costs out of the revenue from these machines. Some bar owners have reduced the size of their washrooms and put in walls, so that they could install more machines. In some places, there are as many as 30 or 40 such machines. The more there are, the more money the owners make. I do not need to tell you that the underworld is very well structured to operate these machines, at least in Quebec. Some people own 20, 25 or 30 machines, and each one brings in between \$25,000 and \$35,000 a year.

Senator Joyal: So it can be as much as \$35,000 a year in revenues for the owners. And what percentage of the revenue does the provincial government get?

Senator Lapointe: I no longer remember the amount. We are currently talking about a billion dollars in Quebec. I do not know how much it would be if you were to divide one billion by 14,000.

Senator Joyal: So, in your opinion, what would the income from video lotteries be in Quebec right now?

Senator Lapointe: Last year, it was about 930 million dollars, and there was an increase. So they are making about a billion dollars.

Senator Joyal: And you said that the government has committed to spending one per cent of this billion?

Senator Lapointe: Perhaps two, in an effort to heal one out of a hundred or one out of a thousand people that they have made sick.

Senator Joyal: If you are purporting that, in this type of operation, organized crime could be involved, to your knowledge, has the Association of Chiefs of Police or organizations responsible for law and order already asked the Government of Quebec — the province with which you are the most familiar — to get rid of these machines in these locations and to restrict them to places where the government has control, since the casinos are government property?

Senator Lapointe: I must tell you that before I intervened, I had never heard anything about this, and I do not believe that the police forces, whether they be federal or municipal forces, have asked for anything whatsoever. But all those with whom I have spoken have said: If you succeed, you are going to save lives and resolve a lot of crimes.

Senator Joyal: Are there any social organizations who are taking the same initiatives as you are with the provincial authorities? The Conseil de la famille and youth advocacy associations come to mind. Try to provide us with more details. We fully understand why you are doing this, but from a social

Le sénateur Joyal: Sur les 14 000 machines qui peuvent exister, qui empoche les revenus? Qu'est-ce que les propriétaires de ces endroits retirent de la présence de ces machines? En d'autres mots, si le Sénat et la Chambre des communes légifèrent, quelle forme de manque à gagner pourrait représenter, pour ces commerces, l'élimination de ces loteries vidéo?

Le sénateur Lapointe: C'est énorme. Plusieurs de ces bars défraient tous leurs coûts d'opération avec ces machines. Il y a des propriétaires de bars qui ont défoncé des salles de bains, qui ont mis des murs pour installer d'autres machines. Il y a des endroits où ils ont jusqu'à 30 ou 40 machines. Plus ils ont de machines, plus ils font de l'argent. Je n'ai pas à vous dire que le milieu interlope est très bien structuré pour opérer ces machines, du moins au Québec. Il y a des propriétaires qui ont 20, 25, 30 machines, et chacune d'entre elles rapporte de 25 à 35 000 \$ par année.

Le sénateur Joyal: Cela peut aller jusqu'à 35 000 \$ par année pour les propriétaires. Et le gouvernement provincial retirerait quelle proportion de ces revenus?

Le sénateur Lapointe: Je ne me souviens plus du montant. Le chiffre est d'un milliard au Québec actuellement. Si vous divisez un milliard par 14 000, je ne sais pas comment cela fait.

Le sénateur Joyal: Donc le revenu des loteries vidéo, actuellement, au Québec, selon vous serait de combien?

Le sénateur Lapointe: Il était d'environ 930 millions l'année dernière, et il y a eu une augmentation. Donc, il retire un milliard, environ.

Le sénateur Joyal: Et vous dites que sur ce milliard, le gouvernement s'est engagé à en dépenser 1 p. 100?

Le sénateur Lapointe: Peut-être deux, pour essayer de guérir un centième ou un millième des gens qu'ils ont rendu malades.

Le sénateur Joyal: Si vous soutenez que, dans ce type d'opération, le crime organisé pourrait être impliqué, est-ce que, à votre connaissance, l'Association des chefs de police ou les organismes responsables de la loi et de l'ordre, auraient déjà demandé au gouvernement du Québec — la province que vous connaissez le mieux — d'éliminer ces machines de ces endroits et les restreindre là où le gouvernement contrôle le local, puisque les casinos sont des propriétés gouvernementales?

Le sénateur Lapointe: Je dois vous dire qu'avant mon intervention, je n'en avais pas entendu parler, et je ne crois pas que les forces policières, qu'elles soient de juridiction fédérale ou municipale, aient demandé quoi que ce soit. Mais tous ceux à qui j'en ai parlé ont dit: Si vous réussissez, vous allez sauver des vies et régler beaucoup de crimes.

Le sénateur Joyal: Est-ce qu'il y a des organismes sociaux qui font des démarches dans le même sens que vous, auprès des autorités provinciales? Je pense au Conseil de la famille, aux associations qui défendent les droits des jeunes. Essayez de nous éclairer d'avantage. Nous comprenons très bien le bien-fondé de

perspective, I am trying to see which other social welfare organizations may be making representations along the same lines as yours.

Senator Lapointe: To my great surprise, I must tell you that, after making inquiries, barmen and hotel waiters have given us their full support. I was really surprised by this, but I understood, after talking with two or three of them, that they understand the harm done by these machines. They also see the player who has a beer as he gambles; he used to give a two-dollar tip but today, he only gives one because the other dollar that he inserts into the machine may win him the jackpot. We have a list of associations somewhere.

Senator Joyal: Do any of them come to mind?

Mr. Charron: L'Institut de santé du Québec... I cannot recall the names. We could send you a list.

Senator Lapointe: There are the social service centres, among others. There is some type of Christian association that has given us its full support. Since this is my first appearance before a committee, I am lacking in experience. This is probably what we should have submitted first of all. There are about 15 associations from right across the country, it is wonderful.

And people I have never heard of before have conducted research. But naturally there is the Ligue d'entraide pour les joueurs compulsifs, the centres who help compulsive gamblers, the police associations as well as academics and others who support us. Included in this list is Dr. Robert Ladouceur of Laval University. These people will testify. You have Mr. Tudiver and others. I do not know them. They have given their opinions. They have explained that it was time to find a solution to this problem.

[English]

Senator Smith: I should like to make a brief observation on which the honourable senator might want to comment.

I am very supportive of this. You said it was a noble cause and I believe you are correct. I have always had some sympathy for the horseracing industry because it is very labour intensive; many of the jobs involved in it are agricultural. I have never had problems with something we have had for hundreds of years. However, it would be desirable to reign in the proliferation of gambling in Canada.

J.S. Woodsworth, Tommy Douglas, M. J. Coldwell, and Stanley Knowles — men for whom I have the highest respect — would roll over in their graves at the knowledge that casinos came into Ontario courtesy of the NDP, which was so desperate for money that they brought in casinos. We cannot turn back the clock, but if we can make a bit of progress, this is the right direction in which to go. I want to applaud your initiative in this regard.

vos motifs, mais j'essaie de voir, sur le plan social, qui sont les autres organismes responsables du bien-être de la population, qui peuvent faire des représentations dans le même sens que vous.

Le sénateur Lapointe: À mon grand étonnement, je dois vous dire que après s'être renseigné, les serveurs de bars et d'hôtels nous ont appuyés complètement. Je suis resté sidéré, mais j'ai compris, après avoir parlé à deux ou trois d'entre eux, qu'ils voient le mal que ces machines font. Ils voient également le joueur qui prend une bière en jouant; autrefois, il donnait deux dollars de pourboire; aujourd'hui, il donne un dollar, parce que peut-être que le dollar qu'il mettra dans la machine lui rapportera le gros lot. On a une liste des associations, quelque part.

Le sénateur Joyal: De mémoire, vous devez en avoir quelques-unes à l'esprit?

M. Charron: L'Institut de santé du Québec... Je n'ai pas les noms en mémoire. On pourrait vous faire parvenir une liste.

Le sénateur Lapointe: Les centres de service sociaux, entre autres. Il y a une espèce d'association chrétienne qui nous appuie entièrement. Comme c'est ma première comparution à un comité, je manque d'expérience. C'est probablement ce qu'on aurait dû apporter en premier. Il y a une quinzaine d'associations de partout au pays, c'est fabuleux.

Et des gens dont je n'avais jamais entendu parler ont fait des recherches. Mais la Ligue d'entraide pour les joueurs compulsifs, cela va de soi, les centres qui viennent en aide aux joueurs compulsifs, les associations de police nous approuvent de même que des experts universitaires et autres. Dans cette liste, je peux vous nommer le docteur Robert Ladouceur de l'Université Laval. Ces gens témoigneront. Vous avez M. Tudiver et d'autres. Je ne les connais pas. Ils ont émis des opinions. Ils ont expliqué qu'il était temps d'apporter un remède à ce mal.

[Traduction]

Le sénateur Smith: Je voudrais brièvement faire une observation que le sénateur voudra peut-être relever.

J'appuie sans réserve cette mesure. Vous parlez d'une noble cause, et vous avez sans doute raison. J'ai toujours considéré avec bienveillance l'industrie des courses de chevaux, car c'est une industrie créatrice d'emplois dont plusieurs sont dans le domaine agricole. Cette activité qui existe depuis des siècles ne m'a jamais gêné. Toutefois, je pense qu'il serait souhaitable désormais de juguler la prolifération du jeu au Canada.

J.S. Woodsworth, Tommy Douglas, M. J. Coldwell et Stanley Knowles — tous des hommes pour qui j'ai le plus grand respect — se retourneraient sans doute dans leurs tombes s'ils savaient que c'est le NPD qui a ouvert toute grande la porte aux casinos en Ontario, désespéré qu'il était de trouver d'autres sources d'argent. On ne peut revenir en arrière, mais si l'on veut corriger le moins du monde la situation, je pense que c'est la bonne chose à faire et je vous félicite de votre initiative.

[Translation]

Senator Lapointe: I would like to add that I prefer the racetrack industry to the video lottery sector. But if we were to put all of these slot machines and VLTs in the casinos and raceway VLT halls, the racinos, directly, there would be additional assistance provided to racetrack gambling, which is currently in trouble. It is not appropriate to elaborate on what I mean today, later on we can see what needs to be done in this sector.

[English]

Senator Smith: I get your point.

Senator Bryden: Is it a piece of cake, is it not?

[Translation]

Senator Lapointe: For those of you who do not know, that's what I call him.

One day I was sitting on a committee where I did not understand anything. We had a quorum. I excused myself. I told Senator Bryden that he had some adversaries facing him. I asked him whether or not he would be able to deal with them without too many problems because I could not help him at all. He said:

[English]

“It is going to be a piece of cake.”

[Translation]

So since then, I have called him “piece of cake.” That had really left quite an impression on me.

[English]

So you better not make a piece of cake about me right now.

Senator Bryden: Why do you think I raised it?

I want to raise a couple of issues. New Brunswick, from where I come, has an exemption from the Criminal Code that allows it to have video gambling machines. It does not have casinos — we do not have that much money. The citizens of New Brunswick are concerned about the impact of problem gamblers. As a result, the Government of New Brunswick conducted a referendum. There is some question about whether it was a fair contest in respect of the people who manufacture the machines and the people who profit from having them in their premises because they had more money with which to promote their cause. Then the churches and other folks on the other side said they wanted to get rid of them, although not entirely. I think they were trying to get them out of corner stores and newsstands. They wanted to restrict them to places where people of drinking age could legally go — that is, bars, clubs and probably also the racetracks.

There was a referendum.

[Français]

Le sénateur Lapointe: J'aimerais ajouter que directement, je préfère l'industrie des courses à celle des loteries vidéo. Mais si on localise toutes ces machines à sous, ces vidéos poker, dans les casinos, les pistes de course et les hippoclubs, directement, il y aura une aide additionnelle au monde des courses qui est en difficulté présentement. Ce n'est pas le temps aujourd'hui d'élaborer ce que je veux dire, plus tard on verra ce qu'il y a à faire dans ce domaine.

[Traduction]

Le sénateur Smith: Je vous comprends.

Le sénateur Bryden: C'est de la tarte, n'est-ce pas?

[Français]

Le sénateur Lapointe: Pour ceux qui ne le savent pas, c'est le surnom que je lui ai donné.

Un jour je siégeais à un comité d'affaires où je ne comprenais rien. Il y avait quorum. Je me suis excusé. J'ai dit au sénateur Bryden qu'il avait des adversaires devant lui. Je lui ai demandé: Pensez-vous pouvoir leur faire face sans trop de problèmes car je ne pourrai pas vous apporter aucune aide? Il a dit:

[Traduction]

«Ce sera de la tarte».

[Français]

Depuis ce temps, je l'appelle «piece of cake». Cela m'avait drôlement impressionné.

[Traduction]

Il ne faudrait pas me traiter comme une tarte.

Le sénateur Bryden: Et pourquoi pensez-vous donc que j'ai posé la question?

J'aurais deux questions. Dans la province d'où je viens, le Nouveau-Brunswick, est exempté de l'application du Code criminel ce qui lui permet l'utilisation de machines à jeu de hasard vidéo. Au Nouveau-Brunswick, il n'y a pas de casino, car les habitants ne sont pas assez riches, et c'est pourquoi ils s'inquiètent de ce problème des gros joueurs compulsifs. Et c'est d'ailleurs ce qui a poussé le gouvernement néo-brunswickois à organiser un référendum. On se demandait si la situation était équitable à l'égard de ceux qui fabriquaient les machines par rapport à ceux qui profitaient du fait que les machines étaient chez eux, ce qui leur donnait plus d'argent pour promouvoir leur cause. Puis, ce sont les églises et d'autres groupes encore qui voulaient se débarrasser des machines, mais pas complètement. En fait, je pense que ces gens proposaient de les sortir des dépanneurs et des kiosques à journaux pour les reléguer à des endroits fréquentés uniquement par des gens ayant atteint l'âge de la majorité à qui on pouvait servir de l'alcool légalement — soit dans les bars, les clubs et, sans doute aussi, dans les hippodromes.

Il y a donc eu un référendum.

Senator Joyal: Was the question clear?

Senator Bryden: The question was clear. We did not have to get a clarity bill.

Senator Smith: Was there a clear majority?

Senator Bryden: I do not think there was huge majority, but it was a clear majority that defeated the restriction; that is, the lottery machines continued to function in the same manner as they had before the referendum.

In the face of that, I do not know how the Government of New Brunswick would react to the federal government now saying that, because of Senator Lapointe's bill, we are going to take away their right to have those.

Senator Lapointe: Put them in the racetracks only.

Senator Bryden: I understand what you are saying, but these things are currently in place. People may be addicted to the gambling process, but the provinces are addicted to the money they are making and a number of businesses really do cover their initial overheads out of their cut of that, so some small businesses would be adversely affected.

You say that people will continue to play the game because they want to buy a dream. Well, people are dreaming when they buy tickets in the 6/49 lottery. Do we have the right to say that it is all right for people who have the means to bet everything they have at casinos and race tracks, but that the woman who blew \$500,000 on a video machine does not have the right to do that, although she could have done so at the race track or at a casino?

I always have a concern when we say that we have to look after the exercise of rights or privileges when they are the rights or privileges of people of limited means. They do not have the right to decide whether they blow it all on video gambling or on liquor or whatever it is. Society will control them, as to what they have a right to do, as against then being able to say, "If you are rich enough to afford the first-class gambling addiction, that is okay, even if you spend everything you have." That differentiation concerns me a bit.

We now are at a point where one of the most costly things in our society is the rapidly increasing cost of health care because we are getting older and because we are getting fatter and because our children are getting fatter on transfats and junk foods, et cetera. Just as you said about the gambling, the people who eat most of the junk food or more junk food than normal tend to be the poor people, because if they have a buck, it is easy to spend it on the cheaper foods and the fast foods.

Le sénateur Joyal: Et la question était claire?

Le sénateur Bryden: Oui, elle était claire. Nous n'avons pas eu besoin d'une loi sur la clarté.

Le sénateur Smith: Et la majorité, était-elle claire?

Le sénateur Bryden: Je ne crois pas qu'elle ait été énorme, mais elle était suffisamment claire chez ceux qui rejetaient la restriction; autrement dit, après le référendum, rien n'a changé dans l'utilisation des appareils de loterie.

À la lumière de ce résultat, je me demande comment réagirait le Nouveau-Brunswick si le gouvernement fédéral décidait à son tour, grâce au projet de loi du sénateur Lapointe, de lui retirer le droit d'exploiter les machines de la façon dont elle le fait.

Le sénateur Lapointe: Il suffirait de les limiter aux hippodromes.

Le sénateur Bryden: Je comprends, mais les appareils sont déjà installés. Je veux bien que des gens soient devenus accoutumés aux jeux, mais les provinces sont, elles aussi, accoutumées à l'argent que leur procurent ces machines, et les entreprises sont nombreuses à amortir leurs frais généraux grâce à la ristourne que leur procure la présence des machines; vous comprenez que les petites entreprises pourraient être lésées par leur disparition.

Vous affirmez quant à vous que les gens continueront à jouer parce qu'ils espèrent s'acheter un rêve. Les gens rêvent toujours lorsqu'ils achètent des billets de la 6/49? Avons-nous le droit de dire que les gens peuvent impunément gager tous leurs biens parce qu'ils jouent dans un casino et dans un hippodrome? Pourquoi jugerions-nous répréhensible le fait de perdre 500 000 \$ avec un appareil de loterie vidéo qui se trouve chez un dépanneur, alors qu'il est possible de le faire impunément dans un hippodrome ou dans un casino?

Il y a une chose qui m'embête quand on parle de circonscrire les droits ou les privilèges, c'est qu'à chaque fois il s'agit des droits et des privilèges de ceux qui ont peu de moyens. On veut leur enlever le droit de décider par eux-mêmes s'ils vont perdre tout leur argent en jouant à la loterie vidéo, ou en s'achetant de la boisson, peu importe comment. La société veut les contrôler et veut décider pour eux ce qu'ils ont le droit de faire, alors que s'ils étaient assez riches pour se permettre l'accoutumance à la loterie première classe, on les laisserait faire, jusqu'à ce qu'ils dépensent leur dernier sou. Cette distinction m'embête un peu.

Notre société en est rendue au point où ce qui lui coûte le plus cher, ce sont les soins de santé qui augmentent à cause du vieillissement de la population et à cause de sa tendance à l'obésité, et parce que nos enfants grossissent à leur tour en ingurgitant des aliments vides et des acides gras trans. Tout comme le jeu, ceux qui ont tendance à manger surtout des aliments vides ou à en manger plus que la normale, ce sont souvent de pauvres gens, car le peu d'argent qu'ils ont sert surtout à acheter les aliments moins coûteux et la bouffe-minute.

Do we have a right to discriminate on this basis? We discriminate because we do not want the poor people spending their money on gambling instead of good food and feeding their children well, but it is okay if that happens at a certain level of education or a certain level of richness.

[Translation]

Senator Lapointe: Thank you for your presentation, Senator Bryden. You must understand that I am not suggesting prohibition. When you say that the wealthy go the casino, you are wrong. Buses pick up people from everywhere to bring them to the casino. There is a system where buses leave from certain poor districts, without charging any money, to bring the people to the racetrack. More and more people are going to the racetracks, but not to play the horses, they go to use the slot machines and VLTs.

Did you know that the Montreal Casino brings in senior citizens, the elderly, and for \$10 these people can see a show, they are served wine and cheese, and once the show is over, they are given \$20 in tokens in order to play, to get them used to playing, because these are vulnerable people. I do not think that has anything to do with the whole issue of junk food for the poor and three-inch steak for the rich.

Right now, we want to help the small folks who are hooked on these machines. You come from New Brunswick, I do not know where you found your most recent figures. I talked to about 40 people and I was told that this issue had been the subject of a referendum and that the results had been tight — about 51 to 49. I was told that if the referendum were to be held again today, it would be defeated hands down. So the collective consciousness of New Brunswickers has decided that this was a bad thing, not a good thing, and that the revenue generated by this activity was anywhere from three to five times less than the amount of money spent on correctional services, health care, shortfalls due to absenteeism, suicides, et cetera.

We are not asking for an outright ban on these machines, we could open up a centre where these machines could be located and the government would run the centre. Personally, I have a great deal of difficulty understanding third parties who line their pockets at the expense of people who are suffering, Senator Bryden.

[English]

Senator Jaffer: Senator, I commend you for all the work you have done on this issue. We will hear from the legal people. I would hope that the horse has not already left the barn and that we can do something to support you.

I have two short questions of you. You were talking about these machines being located in the poorer areas. Is this your observation, or do you have some research on it?

Senator Lapointe: We have research on it.

Mais avons-nous le droit d'exercer de la discrimination à leur égard pour cette seule raison? Nous le faisons parce que, à notre avis, les pauvres ne devraient pas dépenser leur argent au jeu mais plutôt à acheter des aliments sains pour nourrir convenablement leurs enfants; mais nous ne dirons rien si ce sont des gens relativement instruits ou relativement riches qui le font!

[Français]

Le sénateur Lapointe: Merci de votre exposé, sénateur Bryden. Il faut comprendre que ce n'est pas la prohibition que je propose. Quand vous me dites que ce sont les gens riches qui vont au casino, c'est faux. Des autobus vont chercher les gens partout pour les amener au casino. Un système existe, par lequel des autobus partent de certains quartiers défavorisés, sans charger un sou, pour emmener les gens aux champs de course. De plus en plus de monde va aux champs de courses, mais ce n'est pas pour les courses, c'est pour les machines à sous et les loteries vidéo.

Saviez-vous que, au Casino de Montréal, on amène des gens de «l'âge d'or», des aînés; moyennant 10 \$ ils ont droit à un spectacle, avec vin, fromage, et quand le spectacle est terminé, on leur donne 20\$ de jetons pour aller jouer, pour les habituer à jouer, parce que ce sont des gens vulnérables. Je ne crois pas que cela ait un rapport avec la question du «junk-food» pour les pauvres et des steaks de trois pouces d'épaisseur pour les riches.

Actuellement, nous voulons venir en aide aux petites gens qui souffrent d'être « accros » à ces machines. Vous êtes du Nouveau-Brunswick, je ne sais pas où vous êtes allés chercher vos derniers chiffres. Pour ma part je me suis adressé à une quarantaine de personnes; on m'a informé que cela avait fait l'objet d'un référendum et que le résultat avait été serré — de l'ordre de 51 contre 49 p.100. On m'a dit que si on refaisait le référendum aujourd'hui, il serait battu à plate couture. Donc, la conscience collective des gens au Nouveau-Brunswick a décidé que c'était un mal et non un bien, et que les revenus tirés de cette activité étaient de trois à cinq fois moindre que les sommes dépensées ensuite en frais de pénitencier, de santé, en manque à gagner dû à l'absentéisme, aux suicides, et cetera.

L'idée n'est pas de prohiber ces appareils, on peut ouvrir un centre où on va mettre des machines et ce sera le gouvernement qui opérera ce centre. Quant à moi, les intermédiaires qui s'enrichissent aux dépens des gens qui crèvent, j'ai beaucoup de difficulté à comprendre cela, sénateur Bryden.

[Traduction]

Le sénateur Jaffer: Sénateur, je vous félicite de tous les efforts que vous avez déployés à propos de cette question. Des juristes viendront également témoigner. Toutefois, j'espère qu'il n'est pas trop tard et que nous pouvons encore vous aider.

J'ai deux brèves questions à vous poser. Vous dites que ces machines étaient souvent installées dans les régions les plus pauvres. L'avez-vous observé vous-même, ou y a-t-il eu de la recherche là-dessus?

Le sénateur Lapointe: On a fait de la recherche là-dessus.

Senator Jaffer: Will you provide us with that research, please?

My second question is have you done any research on the social costs that the provinces suffer by having these gambling devices?

Senator Lapointe: We have not, but some specialist researchers have looked into this. The social cost is from three to five times the amount these facilities bring in. The problem is that the lottos and VLTs bring money in right away, but they do not see the costs until right away.

[Translation]

This will not decline, it will increase.

The Chairman: Thank you Senator Lapointe, that was very interesting. I would also like to thank Mr. Pascal Charron.

We must now sit in camera to discuss the future business of the committee.

The committee continued in camera.

OTTAWA, Thursday, February 19, 2004

The Standing Senate Committee on Legal and Constitutional Affairs, to which was referred Bill S-6, to amend the Criminal Code (lottery schemes), met this day at 10:55 a.m. to give consideration to the bill.

Senator George J. Furey (*Chairman*) in the Chair.

[English]

The Chairman: Our agenda today is Bill S-6, an act to amend the Criminal Code with respect to lottery schemes. We will resume the study initiated yesterday with the testimony of the sponsor, Senator Lapointe.

We are fortunate to have with us today the assistance of two experts in the field of youth gambling, both psychologists from McGill University, who run the International Centre for Youth Gambling Problems and High-Risk Behaviours.

Honourable senators, I ask you to welcome this morning Professor Jeffrey Derevensky and Professor Rina Gupta. Welcome.

I will now invite you to make an opening comment to the committee, and that will be followed by questions from senators.

Professor Jeffrey Derevensky, McGill University: It is a pleasure to share with you some of our expertise and knowledge in gambling in general, and youth gambling in particular.

Le sénateur Jaffer: Pourriez-vous nous en communiquer les résultats?

Deuxièmement, vous êtes-vous demandé combien il en coûtait, d'un point de vue social, aux provinces d'avoir disséminé sur leurs territoires ces appareils de loterie?

Le sénateur Lapointe: Non, mais certains chercheurs et spécialistes se sont penchés sur cette dimension. Le coût social que cela représente pour la province est de trois à cinq fois les sommes que rapportent ces machines. La difficulté vient de ce que les loteries et l'appareil de loterie vidéo rapportent instantanément, alors que les coûts sociaux n'apparaissent que plus tard.

[Français]

Cela ne diminuera pas, cela ira en augmentant.

Le président: Je vous remercie sénateur Lapointe, c'était très intéressant, je remercie également M. Pascal Charron.

Nous devons siéger à huis clos pour les travaux futurs du comité. Merci.

Le comité poursuit ses travaux à huis clos.

OTTAWA, le jeudi 19 février 2004

Le Comité sénatorial permanent des affaires juridiques et constitutionnelles, auquel a été renvoyé le projet de loi S-6, Loi modifiant le Code criminel (loteries), se réunit aujourd'hui à 10 h 55 pour étudier ce projet de loi.

Le sénateur George J. Furey (*président*) occupe le fauteuil.

[Traduction]

Le président: Notre ordre du jour porte sur le projet de loi S-6, Loi modifiant le Code criminel (loteries). Nous reprenons l'étude amorcée hier avec le témoignage du parrain du projet de loi, le sénateur Lapointe.

Nous avons aujourd'hui la chance de recevoir l'aide de deux experts du domaine des jeux de hasard et des jeunes; ils sont tous deux psychologues à l'Université McGill, dont relève le Centre international d'étude sur le jeu et les comportements à risque chez les jeunes.

Honorables sénateurs, je vous demande d'accueillir le professeur Jeffrey Derevensky et la professeure Rina Gupta. Bienvenue.

Je vous invite à présenter des remarques préliminaires au comité, puis nous passerons aux questions des sénateurs.

M. Jeffrey Derevensky, professeur, Université McGill: Nous sommes heureux de venir vous faire part de notre expérience et de nos connaissances sur les jeux de hasard en général, et sur les jeux de hasard et les jeunes en particulier.

At McGill, to give you an overview, Ms. Gupta and I have been working for the last 12 or 13 years trying to understand why certain individuals are at high risk for developing problems. This has led us into a variety of research and prevention studies, and, in fact, we also run a treatment centre at our university.

In prefacing the information on video lottery terminals, or VLTs, in particular, and with respect to the bill, I would suggest to this officious body that one thing missing is a national commission to study gambling in Canada in general. Both Ms. Gupta and I have been actively involved in a number of national commissions in other countries, and we would like to suggest that the senators seriously consider trying to establish a national committee to study all forms of gambling in this country, in addition to VLT playing.

As an overarching comment, what we know is that the percentage of individuals with severe gambling problems in Canada, as well as in other parts of North America and Europe, generally tend to run between 1 per cent and 3 per cent of all adults. A number of studies that we have done at our centre, and that have been replicated in other parts of the world, seem to suggest that adolescents, as a group, are also very high risk for developing gambling problems. In fact, we find that between 4 per cent and 8 per cent of adolescents are at high risk for developing gambling and gambling-related problems. Those problems are accompanied by delinquency behaviours, mental health, physical health, social and emotional problems, as well as academic problems. In our Ms. Gupta and I submitted, we tried to articulate what some of those problems are, and what the research has told us.

We also know, though, that problem gambling affects between five and seven other people directly, as a conservative measure. If a husband or a wife has a gambling problem, it will certainly impact upon their family members, their employers, their peers and their friends, as well as the larger social system. Although the numbers are relatively small, when you start multiplying those directly affected, including those indirectly affected, we see a large number of individuals being seriously affected by severe gambling problems in our society.

There is also speculation that the highest risk group for gambling problems are those individuals who are between 18 and 25 years of age. We now have an entire generation of youth who have grown up in a society in which gambling is not only legal, but supported by our provinces, endorsed by our provinces and, in fact, the revenues generated are going to our provinces. We have moved from having gambling viewed as a sinful activity to a much more commonplace social form of entertainment within our society.

We also know that individuals with gambling problems are engaging in all forms of activities. While some may have a desire to be casino players or blackjack players, we also know that many of them will be involved in a variety of different activities. One of

Pour brosser un tableau général, à McGill, Mme Gupta et moi-même travaillons depuis 12 ou 13 ans à essayer de comprendre pourquoi certains individus présentent un risque élevé de développer une dépendance au jeu. Nous avons effectué diverses recherches et études sur la prévention et nous dirigeons aussi un centre de traitement qui relève de l'université.

Avant de vous entretenir des appareils de loterie vidéo, dans le contexte du projet de loi, je précise pour le comité que ce qui fait défaut, c'est une commission nationale qui serait chargée d'étudier les jeux de hasard au Canada. Mme Gupta et moi-même collaborons activement avec des commissions nationales étrangères, et nous aimerions demander aux sénateurs d'envisager la création d'un comité national qui étudierait toutes les formes de jeux de hasard au pays, en plus des appareils de loterie vidéo.

De manière très générale, nous savons que le taux des individus qui ont une dépendance grave au jeu au Canada, ailleurs en Amérique du Nord et en Europe, se situe entre 1 et 3 p. 100 de tous les adultes. Des études effectuées au Centre et qui ont été reprises dans d'autres parties du monde laissent croire que le groupe des adolescents présente aussi un risque élevé de développer une dépendance au jeu et des problèmes connexes. De fait, nous constatons qu'entre 4 et 8 p. 100 des adolescents présentent un risque très élevé de développer une dépendance au jeu. Cette dépendance s'accompagne de comportements délinquants, de troubles mentaux et physiques, de problèmes sociaux et émotifs, ainsi que de difficultés scolaires. Dans notre exposé, Mme Gupta et moi-même avons tenté de décrire certains de ces problèmes ainsi que les résultats de la recherche.

Nous savons aussi que la dépendance au jeu a des conséquences directes sur au moins à cinq à sept autres personnes. Si un conjoint souffre d'une dépendance au jeu, ce problème aura certainement des répercussions sur les membres de la famille, l'employeur, les pairs et les amis, ainsi que sur le réseau social de cet individu. Bien que les chiffres soient relativement modestes, quand on commence à inclure les personnes touchées directement et indirectement, on constate que dans la société, un grand nombre d'individus sont gravement touchés par les problèmes aigus de dépendance au jeu.

Certains prétendent que le groupe le plus vulnérable à la dépendance au jeu est celui des 18 à 25 ans. Nous avons toute une génération de jeunes qui ont grandi dans une société où le jeu n'est pas seulement légal, mais où il est approuvé par nos provinces, encouragé par elles et, en fait, où les provinces récoltent les revenus qu'il génère. Le jeu, qui était autrefois considéré comme une activité répréhensible, est devenu une forme très répandue de divertissement dans notre société.

Nous savons aussi que les individus qui ont une dépendance au jeu se livrent à toutes sortes d'agissements. Si certains préfèrent jouer au casino, jouer au vingt et un, nous savons que beaucoup d'entre eux se livrent à une foule d'activités différentes. Un de nos

the clients that we had at the university, who had a severe casino problem, became a VLT problem player once we kept him out of the casinos.

We know, too, that from a regulatory framework, pathological gamblers engage in a multitude of different games, some of which are government regulated, some of which are informal amongst themselves — so they may wager sports among themselves; and, some of them are illegal forms of gambling through bookmakers or Internet gambling.

We also know that there is a progression at play. It is not what psychologists refer to as a “single trial learning.” You do not walk into a casino or play a VLT machine for the first time and become a pathological gambler. We know that there is a progression. Unfortunately, one of the concerns that we have about VLT playing is that progression is highly escalated and much quicker than in other forms of gambling.

The video lottery terminals, or electronic gaming machines, appear to be highly problematic as a result of their structural characteristics. For example, these machines have high payout rates so that one is reinforced frequently on these games. They operate on what psychologists call “variable ratio schedules.” You do not lose all your money at once; you win some and lose some. That, from a psychological perspective, keeps individuals engaged in these behaviours for a longer period of time.

There is a perceived illusion of control on these machines. One of the concerns that Ms. Gupta and I have from our research is that many of these games are now using video game technology. They are using electronic screens. We know that an entire generation of youth has been engaged in video game playing or has been playing these types of games on the computer. We are concerned not only with the current rates of pathological gambling in our society; we are also very much concerned with future rates of pathological gambling.

An interesting dilemma has plagued the field in recent years. Given that adolescents have a higher rate of pathological gambling than adults, there is a concern that we are perhaps overestimating that as youth mature they will somehow stop gambling themselves. Our concern is that we will not know the answer to that for another 10 to 15 years. We are playing a very difficult social experiment today with our youth since we do not know what the final outcome will be in 10 to 15 years.

We also know that VLT machines are highly addictive. They have appealing light, colour and sound. They use multiple games on these machines, which enable an individual to consistently play on and off.

We believe that our government, as a regulator, has a responsibility to balance the enormous revenues generated from VLT machines against a duty of care. Our concern is that in Canada in particular, in those provinces that regulate themselves, there is no arm's-length distance between the regulatory bodies

clients à l'université, qui était un habitué des casinos, est devenu un obsédé des appareils de loterie vidéo après avoir cessé de fréquenter le casino.

Sur le plan légal, nous savons aussi que les joueurs pathologiques jouent à une multitude de jeux, dont certains sont régis par l'État, d'autres sont des jeux informels qu'ils jouent entre eux — ils peuvent parier sur les résultats sportifs, par exemple — et certains sont des jeux de hasard illégaux organisés par des preneurs de paris ou exploités dans Internet.

Nous savons qu'il y a une progression dans le jeu. Il ne s'agit pas de ce que les psychologues appellent «l'apprentissage non cumulatif». Vous ne devenez pas un joueur pathologique après être allé une seule fois au casino ou avoir utilisé une fois un appareil de loterie vidéo. Nous savons qu'il y a une progression. Malheureusement, l'une des choses qui nous inquiète, c'est qu'avec les appareils de loterie vidéo, la progression est beaucoup plus rapide qu'avec les autres formes de jeu.

Les appareils de loterie vidéo, ou machines de jeux électroniques, semblent être très problématiques en raison de leurs caractéristiques fondamentales. Ainsi, ces appareils présentent un taux de gain assez élevé, de sorte que le joueur reçoit un renforcement fréquent. Ils s'appuient sur ce que les psychologues appellent des «programmes à proportion variable». Le joueur ne perd pas tout son argent d'un coup; il en gagne, puis il en perd. Du point de vue psychologique, cette stratégie incite les individus à jouer plus longtemps.

Ces appareils donnent aux joueurs l'illusion de maîtriser la situation. L'une des inquiétudes que Mme Gupta et moi-même avons acquises au fil de notre recherche, est que beaucoup de ces jeux tirent maintenant partie de la technologie des jeux vidéos. Ils font appel à des écrans électroniques. Nous savons qu'une génération entière de jeunes utilise les jeux vidéos ou les a utilisés sur un ordinateur. Nous ne nous préoccupons pas seulement des taux actuels de dépendance au jeu dans notre société, mais aussi de l'ampleur future du problème.

Depuis quelques années, notre domaine est confronté à un dilemme intéressant. Puisque les adolescents présentent un taux plus élevé de dépendance au jeu que les adultes, nous craignons d'avoir surestimé la capacité des jeunes, à mesure qu'ils deviennent adultes, de cesser par eux-mêmes de jouer. Nous croyons qu'il faudra attendre 10 ou 15 ans pour savoir si nos craintes seront fondées. Nous menons ici une expérience sociale très délicate avec nos jeunes, puisque nous n'en connaissons le résultat que dans 10 ou 15 ans.

Nous savons que les appareils de loterie vidéo suscitent une forte dépendance. Leurs effets de lumière, de son et de couleur sont attrayants. Ces appareils proposent des jeux multiples, qui permettent à l'utilisateur de passer d'un jeu à l'autre.

Nous croyons que notre gouvernement, en tant que législateur, a la responsabilité de trouver un compromis entre les énormes revenus produits par les appareils de loterie vidéo et son devoir de diligence. Ce qui nous inquiète, c'est qu'au Canada en particulier, dans les provinces qui se réglementent elles-mêmes, il y a un lien

and the governments that are benefiting from the revenues. We need to try to establish some stronger regulatory bodies.

We also know, with the specifics of this bill, that the local convenience of VLTs makes them very attractive. You do not have to walk very far in any major urban city to find a VLT. They are located at almost every other corner. There is also concern about the advertising of VLTs. In Quebec, for example, there is a serious concern as to whether or not establishments with these VLTs are advertising themselves as mini-casinos.

Our anecdotal data suggests that when asked to choose between a liquor permit and a VLT permit, those Quebec establishments that have both tell us to take the alcohol permit. This is a huge business. In Alberta, gambling revenues from VLTs alone are close to \$1 billion; in Quebec, a similar amount has been generated.

Some national studies have examined attitudes towards VLT use. A 1999 study conducted by Jason Azmier and his group at Canada West Foundation, surveyed randomly 2,200 participants and found that the majority of respondents — 70 per cent — agreed with restricting VLTs to dedicated gambling venues such as casinos and race tracks. With the vast number of VLTs and slot machines in racetracks today, Canada has become notorious in phrasing a new terminology for gambling establishments now called “racinos,” a combination of racetracks and casinos.

There are also regional variances in response to questions showing the popularity of VLTs. The Maritime provinces seem to be most opposed to VLTs, with 62 per cent of individuals in favour of banning them. In British Columbia, 44 per cent of respondents support a ban and in Ontario — where they are the least popular — 37 per cent support a ban on VLTs. Ontario does not have VLTs, per se, in establishments that serve liquor. More women than men agree that VLTs should be banned. Older males were more against VLT playing than younger males between the ages of 18 to 35.

As a centre at McGill University, we are extremely concerned about the proliferation of gambling in Canada and, in particular, VLT playing. Ms. Gupta can elaborate more on some of our research in which we are finding that, despite legal prohibitions for underage youth playing VLTs, they seem to have little difficulty accessing these machines and engaging in this type of behaviour.

The Chairman: Ms. Gupta, did you have anything to add before questions?

Ms. Gupta: No.

de dépendance entre les organismes de réglementation et ceux qui perçoivent les revenus. Nous devons nous efforcer de créer des organismes de réglementation plus indépendants.

Dans le contexte de ce projet de loi, nous savons que le fait que les appareils de loterie vidéo soient accessibles partout les rend très attrayants. Dans une grande ville, il n'est pas nécessaire d'aller bien loin pour trouver un appareil de loterie vidéo. Il y en a presque partout. La publicité relative aux appareils de loterie vidéo est aussi préoccupante. Ainsi, au Québec, on se demande avec beaucoup d'inquiétude si les établissements qui possèdent de tels appareils ne se présentent pas eux-mêmes comme des mini-casinos.

Nos données empiriques montrent que s'ils avaient le choix entre un permis d'alcool et un permis d'appareil de loterie vidéo, les établissements québécois qui ont les deux renonceraient à leur permis d'alcool. C'est un commerce très lucratif. En Alberta, les revenus tirés des appareils de loterie vidéo avoisinent le milliard de dollars; au Québec, ces revenus sont semblables.

Certaines études nationales ont porté sur les attitudes à l'égard des appareils de loterie vidéo. Dans le cadre d'une étude menée en 1999, Jason Azmier et son groupe de la Canada West Foundation ont interrogé un échantillon aléatoire de 2 200 participants et ils ont constaté que la majorité des répondants — 70 p. 100 — étaient d'accord pour que les appareils de loterie vidéo ne soient permis que dans les établissements de jeu comme les casinos et les hippodromes. Compte tenu du grand nombre d'appareils de loterie vidéo et de machines à sous que l'on trouve dans les hippodromes aujourd'hui, le Canada est réputé pour avoir créé un néologisme désignant les établissements de jeu appelés en anglais «racinos», un amalgame de «racetrack» et de «casino».

On note des écarts régionaux dans les réponses aux questions sur la popularité des appareils de loterie vidéo. C'est dans les provinces maritimes que l'on constate la plus forte opposition à ces appareils, puisque 62 p. 100 des répondants sont en faveur de leur interdiction. En Colombie-Britannique, 44 p. 100 des répondants appuient l'interdiction et en Ontario, où ils sont le moins populaires, 37 p. 100 des répondants appuient leur interdiction. En Ontario, il n'y a pas d'appareil de loterie vidéo dans les établissements qui servent de l'alcool. Plus de femmes que d'hommes croient que ces appareils devraient être interdits. Il y a plus d'hommes d'âge mûr qui sont opposés à leur utilisation que de jeunes hommes appartenant au groupe des 18 à 35 ans.

Au Centre, à l'Université McGill, nous sommes extrêmement inquiets de la prolifération des jeux de hasard au Canada et, en particulier, des appareils de loterie vidéo. Mme Gupta peut vous donner plus de détails sur nos travaux, qui ont permis de constater que, malgré l'interdiction aux mineurs d'utiliser les appareils de loterie vidéo, il semble très facile d'avoir accès à ces appareils et de s'en servir.

Le président: Madame Gupta, voulez-vous ajouter quelque chose avant la période de questions?

Mme Gupta: Non.

The Chairman: Before going to Senator Beaudoin, I have a question for you, Mr. Derevensky. You indicated that in Quebec, there is approximately \$1 billion each year in revenue from VLTs. Do you know where the proceeds of that go and how much, if any of it, goes to education on gambling addiction and rehabilitation of people addicted to gambling?

Mr. Derevensky: In general, in Quebec, 100 per cent of all the revenues go back to the government. The funds are not earmarked for anything else. However, Lotto Quebec, the government organization that runs all of gambling in the province — lotteries, VLTs and casinos — now puts in \$20 million to the provincial government, to the Minister of Health and Social Services for specific use for research treatment and prevention of gambling problems. This is relatively new. While \$20 million seems like a great amount, the net revenues for all gambling in the province of Quebec last year totalled \$1.3 billion. A relatively small proportion of money is being put back into our system right now.

The Chairman: Just a clarification: Is the \$1.3 billion all gambling and not just VLTs?

Mr. Derevensky: Yes. That is correct.

Senator Beaudoin: I would like to address the question that was raised yesterday in respect of division of powers. Gambling is a crime as provided for in the code, and the criminal law is generously interpreted. There is no doubt about that. The provinces are involved to a certain extent, but the fact is that even if the provinces are involved, the articles of the Criminal Code are referring to exemptions, et cetera. I think that the division of powers between Ottawa and the provinces is respected. However, there is a collaboration or interprovincial relationship between Ottawa and the provinces. Everything is part of the crime as it is envisaged in the Criminal Code and the exemptions of course.

We raised that point yesterday. Senator Lapointe does not object to gambling in casinos and some other places; he objects to gambling in the bars. He wants to get rid of that. It is a question of location.

The fact is, however, that the section of the Criminal Code that is involved is drafted in such a manner that the location becomes part of the crime.

Mr. Derevensky: That is more of a legal question than a question for a psychologist. However, having said that, our interpretation of the proposed bill is that gambling would be relegated to establishments that are primarily designed for gambling. We are concerned that many of the current existing places where you would find VLTs may now elect to say that they are now gambling establishments and they will remove all the other services that they provide, since the vast amount of money that they make is, in fact, relegated to the gambling.

Le président: Avant de donner la parole au sénateur Beaudoin, j'aimerais vous poser une question, monsieur Derevensky. Vous avez dit qu'au Québec, les revenus annuels des appareils de loterie vidéo sont d'environ 1 milliard de dollars. Savez-vous où va cet argent et quelle en est la proportion, le cas échéant, qui est consacrée à informer la population sur la dépendance au jeu et à traiter les personnes qui ont une dépendance?

M. Derevensky: En général, au Québec, la totalité des revenus va à l'État. Les fonds ne sont pas réservés à un usage particulier. Toutefois, Loto Québec, l'organisme gouvernemental qui gère toutes les activités de jeu au Québec — loteries, appareils de loterie vidéo et casinos — réserve maintenant 20 millions de dollars au gouvernement provincial, au ministère de la Santé et des Services sociaux, pour la recherche sur les traitements et pour la prévention de la dépendance au jeu. C'est relativement nouveau. Vingt millions de dollars semblent une somme importante, mais les revenus nets tirés de tous les jeux de hasard au Québec atteignaient 1,3 milliard de dollars l'an dernier. Une proportion relativement modeste de cet argent est maintenant réinjectée dans le système.

Le président: J'aimerais obtenir une précision: le montant de 1,3 milliard de dollars représente tous les jeux de hasard, pas seulement les appareils de loterie vidéo?

M. Derevensky: Oui. C'est exact.

Le sénateur Beaudoin: Je voudrais revenir à la question qui a été posée hier à propos de la répartition des pouvoirs. En vertu du Code, il est criminel de se livrer à des jeux de hasard, et le droit pénal est interprété de manière très souple. Cela ne fait aucun doute. Les provinces sont en cause jusqu'à un certain point, mais le fait est que malgré cela, les articles du Code criminel prévoient des exemptions, entre autres. Je crois que le partage des compétences entre Ottawa et les provinces est respecté. Toutefois, il existe une collaboration, ou un lien interprovincial, entre Ottawa et les provinces. Tout est inclus dans la définition d'un crime que contient le Code criminel, y compris les exemptions.

Nous avons soulevé cette question hier. Le sénateur Lapointe ne s'oppose pas au jeu dans les casinos et dans certains autres endroits; il s'oppose au jeu dans les bars. Il veut éliminer cela. C'est une question d'endroit.

Toutefois, le fait est que l'article du Code criminel qui est en cause est rédigé de manière telle que l'endroit est maintenant visé par les dispositions pénales.

M. Derevensky: Cette question relève davantage des juristes que des psychologues. Mais, cela dit, notre interprétation du projet de loi est que le jeu serait cantonné à des établissements principalement consacrés au jeu. Nous craignons que beaucoup des endroits où vous pouvez maintenant trouver des appareils de loterie vidéo choisissent alors de devenir des établissements de jeu et suppriment tous leurs autres services, puisque la majorité de leurs recettes proviennent du jeu.

We do believe, personally, that the federal government needs to take a much stronger stance in controlling and/or regulating gambling in general in this country. However, it would be more appropriate for legal scholars to determine whether or not it falls within provincial or federal jurisdictions.

Senator Beaudoin: Some of us here raised the point of discrimination. The rich will go to casinos and do everything they want. Those who are not as rich go to the bars and they spend their money there, but they have less money. I do not think there is discrimination in the way the Charter of Rights and Freedoms, for example, would be involved in this. I cannot say that.

Ms. Gupta: Our concern is that people should not have such ready access to electronic gaming machines — particularly to the point where they may end up gambling when they had no intentions of doing so because they end up being in a location, or passing by a location, that is advertising the service of these machines.

We find that a lot of people start developing gambling problems by mistake. They were in a bar waiting for a friend, or they were walking down the street and saw a poster inviting them in, and they end up finding something that they would not originally have started gambling on. There is a very large opportunity in areas where the VLT machines are in the bars.

The second problem is that for those people who do have a gambling problem, or who are gambling quite a bit on these machines and have a desire to cut back and not gamble any more, it is so difficult for them to do that because of the proliferation of the machines everywhere around them. When we treat adolescents or young adults at our centre at McGill University, one of the things they ask is, “How do I stop gambling when every time I turn my head I either know that there is a machine in that bar, or there is something really pulling me in because there is a machine in that bar?” It is not something they can erase from their environment. A lot of them want to lock themselves in their homes and not step outside — thus the need, sometimes, for in-patient treatment centres.

It seems to be everywhere. In our province, and in provinces where they are permitted to be in bars, the machines are absolutely visible. The other day I was driving to work and I saw children waiting for a school bus right in front of a bar that had a poster for VLT machines. They were actually looking at the poster, obviously not knowing what it was. However, it is so incredibly visible.

Mr. Derevensky: It is also a point to note that, in a recent study that was done in the province of Alberta, 61 per cent of problem gamblers and 45 per cent of those with moderate problems had problems very specific to VLT playing. In a similar study, among 3,100 individuals seeking treatment in the province of Ontario in the past year, 67 per cent had VLT problems.

Quant à nous, nous croyons que le gouvernement fédéral doit réglementer le jeu de manière beaucoup plus stricte au Canada. Toutefois, il semble indiqué que ce soient les légistes qui déterminent si cette responsabilité est de compétence provinciale ou fédérale.

Le sénateur Beaudoin: Certains d’entre nous ont soulevé la question de la discrimination. Les riches iront au casino et feront tout ce qu’ils veulent. Ceux qui ne sont pas riches vont dans les bars et ils y dépensent leur argent, mais ils ont moins d’argent. Je ne pense pas qu’il y ait discrimination dans la façon dont la Charte des droits et libertés, à titre d’exemple, serait appliquée ici. Je ne sais pas.

Mme Gupta: Ce qui nous préoccupe, c’est qu’il ne devrait pas être si facile d’avoir accès aux appareils de jeux électroniques — au point où des gens se retrouvent en train de jouer alors qu’ils n’en avaient pas l’intention, simplement parce qu’ils sont ou qu’ils passent à un endroit qui annonce la présence de tels appareils.

Nous constatons que beaucoup d’individus deviennent dépendants au jeu de manière fortuite. Ils sont dans un bar à attendre un ami, ou ils marchent dans la rue et voient une affiche les invitant à entrer, et ils trouvent un jeu qu’ils n’avaient jamais eu l’intention d’utiliser. Ce scénario est très fréquent dans les régions où on trouve des appareils de loterie vidéo dans les bars.

Le deuxième problème est que, pour les gens qui ont une dépendance au jeu, ou ceux qui jouent beaucoup avec ces appareils et qui souhaitent réduire cette activité ou y mettre fin, il est très difficile de le faire à cause de la prolifération de ces appareils autour d’eux. Les adolescents et les jeunes adultes que nous traitons à notre centre de l’Université McGill nous demandent notamment: «Comment puis-je cesser de jouer alors que partout où je regarde, je sais qu’il y a un appareil dans tel bar, ou que quelque chose m’attire irrésistiblement parce qu’il y a un appareil dans tel autre bar?» C’est quelque chose qu’ils ne peuvent pas éliminer de leur environnement. Beaucoup d’entre eux veulent s’enfermer chez eux et ne pas sortir — d’où la nécessité, parfois, d’hospitaliser les patients dans un centre de traitement.

Il semble y avoir des appareils de loterie vidéo partout. Dans notre province, et dans les provinces où il peut y en avoir dans les bars, ces appareils sont très visibles. L’autre jour, je me rendais travailler en voiture et j’ai vu des enfants qui attendaient l’autobus scolaire juste en face d’un bar où une affiche annonçait des appareils de loterie vidéo. Les enfants regardaient l’affiche, ne sachant évidemment pas de quoi il s’agissait. Toutefois, c’est vraiment très visible.

M. Derevensky: J’aimerais aussi souligner qu’une étude récente menée en Alberta a permis de constater que 61 p. 100 des joueurs pathologiques et 45 p. 100 de ceux qui avaient un problème modéré présentaient une dépendance particulière aux appareils de loterie vidéo. Une étude semblable a permis de constater que parmi 3 100 individus qui ont demandé à être traités en Ontario au cours de la dernière année, 67 p. 100 avaient une dépendance aux appareils de loterie vidéo.

While you do not necessarily have to have a VLT problem exclusively to be a problematic gambler, it certainly seems that a large percentage of revenues are being generated from problem gamblers playing VLTs, and those individuals who are seeking treatment or who are having severe problems tend to have a problem with VLTs.

I would like to concur with Ms. Gupta in that the easy accessibility makes it very opportune for individuals who have gambling problems to walk in for five minutes and spend the rest of their day there.

Senator Joyal: Mr. Derevensky and Ms. Gupta, I read in your brief that you are from the International Centre for Youth Gambling Problems and High-Risk Behaviours. Could you tell us more about your professional background, and to which faculty specifically in McGill you are attached? We did not get biographical notes of our witnesses. It would be helpful for the record because, as you know, we are being printed and many people will read what we are discussing today. Perhaps you could start with that.

Ms. Gupta: Certainly. I am a child psychologist — a clinical psychologist within the province of Quebec. I am employed at the University of McGill in the Faculty of Education and the Department of Educational and Counselling Psychology.

Mr. Derevensky is employed in the same department. Together, through joint research that started in 1993-94, we built up enough funding and revenues to establish a centre at McGill to specifically address the issue of gambling, and youth gambling in particular.

Mr. Derevensky: I also hold employment in the department of psychiatry at McGill. Our affiliation with education tends to be more from where my salary is actually generated, but we have done a lot of work in the medical field, in psychiatry. We are doing joint projects with the Montreal Neurological Institute at McGill and with other places around the world.

We have a very specific mandate within our centre for prevention. We have a prevention team that is developing materials for schools, and we do workshops and training of treatment providers, as well as other prevention people and researchers throughout the world.

Senator Joyal: My first question is to try to understand all the implications — first the economic implications and, of course, the social implications. As you explained the social implications, you touched upon some economic implications. Can you tell us, by province, how much income is generated by the VLT machines? Do you have that so that we can know about it?

Mr. Derevensky: I do not have the total amounts. I do have the annual per capita gambling expenditures on VLTs by province. British Columbia is \$451 — that is gambling, not VLTs, because they do not have VLTs.

Bien que la dépendance au jeu ne soit pas exclusivement liée aux appareils de loterie vidéo, il semble qu'une forte proportion des revenus provienne de joueurs pathologiques qui utilisent des appareils de loterie vidéo, et que les individus qui demandent de recevoir des traitements ou qui éprouvent de graves difficultés présentent généralement une dépendance à ces appareils.

Je suis d'accord avec Mme Gupta pour dire que la grande accessibilité des appareils fait en sorte qu'il est très facile pour les joueurs pathologiques d'entrer à quelque part pour cinq minutes et d'y passer le reste de la journée.

Le sénateur Joyal: Monsieur Derevensky et madame Gupta, je lis dans votre document que vous travaillez au Centre international d'étude pour le jeu et les comportements à risque chez les jeunes. Pourriez-vous me donner des détails sur vos antécédents professionnels et m'indiquer à quelle faculté de l'Université McGill vous êtes rattachés? Nous n'avons pas reçu de notes biographiques sur nos témoins. Il serait utile de consigner cette information au procès-verbal parce que, comme vous le savez, le compte rendu de nos délibérations est publié et beaucoup de gens liront celui de notre réunion d'aujourd'hui. Vous pourriez peut-être commencer par cela.

Mme Gupta: Certainement. Je suis pédopsychologue — psychologue clinicienne dans la province du Québec. Je travaille à l'Université McGill, à la faculté d'éducation et au département de la psychologie scolaire et de l'orientation.

M. Derevensky est employé au même département. Grâce à une recherche conjointe que nous avons amorcée en 1993-1994, nous avons accumulé suffisamment de fonds pour créer un centre, à McGill, qui s'intéresse en particulier à la question du jeu, notamment parmi les jeunes.

M. Derevensky: Je suis également employé au département de psychiatrie à McGill. Même si nous sommes payés par le ministère de l'Éducation, nous avons fait beaucoup de travail dans le domaine médical, en psychiatrie. Nous menons des projets conjoints avec l'Institut neurologique de Montréal, à McGill, ainsi qu'avec d'autres instances du genre dans le monde entier.

Le mandat de notre centre est très précis et vise la prévention. Nous avons une équipe de prévention qui prépare de la documentation pour les écoles et nous organisons des ateliers et de la formation à l'intention des dispensateurs de traitement, ainsi qu'à celle d'autres spécialistes et chercheurs dans le domaine de la prévention dans le monde entier.

Le sénateur Joyal: Pour commencer, j'aimerais essayer de comprendre toutes les répercussions — d'abord les répercussions économiques et, bien sûr, les répercussions sociales. Lorsque vous avez expliqué les répercussions sociales, vous avez abordé la question de certaines répercussions économiques. Pouvez-vous nous indiquer pour chaque province le montant des recettes produites par les ALV? Disposez-vous de ces données?

M. Derevensky: Je n'ai pas le total de ces montants. J'ai par contre les dépenses annuelles de jeu per capita liées aux ALV, par province. Pour la Colombie-Britannique, il s'agit de 451 \$ — il s'agit de jeu, non pas d'ALV, puisqu'il n'y en a pas dans cette province.

Senator Joyal: All right.

Mr. Derevensky: In Alberta, the daily sales per VLT are \$338, and their annual gambling per capita is \$781. In Saskatchewan, the daily sales are \$168, and the annual per capita spending is \$672. In Manitoba, the daily sales are \$112, and the annual per capita gambling is \$612. In Ontario, there are no VLTs; there are only slot machines in racetracks or “racinos,” as they are now called, and the annual per capita gambling is \$527. In the province of Quebec, the daily sales per VLT are \$199. As a point of information, we have in our province 14,200 machines; if you multiply that number by \$200, you will find the annual rates. We have an annual per capita gambling expenditure of \$604.

In New Brunswick, they have daily sales on VLTs of \$110, and annual per capita gambling expenditures of \$435. In Nova Scotia, there are daily sales of \$138, with annual gambling per capita expenditures of \$595. In Prince Edward Island, there is a daily expenditure of \$98 on VLTs, and a per capita gambling expenditure of \$396. In Newfoundland, the daily sales are \$116 on VLTs, and the annual per capita gambling is \$531.

Among all the various provinces — and one must remember that the two larger provinces, Ontario and British Columbia, elected not to have VLTs at the present time at least — the average daily sales per VLT in this country are \$187; the annual per capita gambling spending throughout this country is \$557.

The Chairman: I want a clarification. I was confused when you were giving the number for Quebec, when you mentioned the number of machines. I thought you were giving us the per capita daily expenditure. Would that be on all machines, though?

Mr. Derevensky: No, that is \$199 per day per machine.

The Chairman: Per machine?

Mr. Derevensky: Yes.

The Chairman: I did not understand that. I do not know if other senators understood.

Senator Andreychuk: I have a question about the others. You gave us figures on a per diem basis for B.C., yet that province has no VLTs. Could you go over the figures? You seem to have used a different baseline.

Mr. Derevensky: I had indicated in B.C. there are no daily VLTs, but annual per capita gambling in general in B.C. is \$451.

The two provinces I omitted on daily spending on VLTs are Ontario and British Columbia.

Le sénateur Joyal: D'accord.

M. Derevensky: En Alberta, les ventes quotidiennes par ALV s'élevaient à 338 \$, les dépenses annuelles de jeu per capita étant de 781 \$. En Saskatchewan, les ventes quotidiennes s'élevaient à 168 \$, et les dépenses annuelles per capita à 672 \$. Au Manitoba, les ventes totales s'élevaient à 112 \$ et les dépenses annuelles de jeu per capita à 612 \$. En Ontario, il n'y a pas d'ALV, seulement des machines à sous dans les hippodromes, et les dépenses annuelles de jeu per capita s'élevaient à 527 \$. Dans la province du Québec, les ventes quotidiennes par ALV s'élevaient à 199 \$. À titre d'information, nous avons dans notre province 14 200 appareils; si vous multipliez ce chiffre par 200 \$, vous arrivez aux taux annuels. Nous avons des dépenses annuelles de jeu per capita de 604 \$.

Au Nouveau-Brunswick, les ventes quotidiennes provenant des ALV s'élevaient à 110 \$, et les dépenses annuelles de jeu per capita à 435 \$. En Nouvelle-Écosse, les ventes quotidiennes s'élevaient à 138 \$, les dépenses annuelles de jeu per capita à 595 \$. À l'Île-du-Prince-Édouard, les dépenses quotidiennes s'élevaient à 98 \$ en ce qui concerne les ALV et les dépenses de jeu per capita, à 396 \$. À Terre-Neuve, les ventes totales s'élevaient à 116 \$ pour ce qui est des ALV et les dépenses annuelles de jeu per capita à 531 \$.

Parmi toutes les provinces — et il ne faut pas oublier que les deux plus importantes, soit l'Ontario et la Colombie-Britannique, ont choisi de ne pas avoir d'ALV pour l'instant, à tout le moins — les ventes quotidiennes moyennes par ALV au Canada s'élevaient à 187 \$; les dépenses annuelles de jeu per capita à l'échelle du pays s'élevaient à 557 \$.

Le président: J'aimerais une précision. Je n'ai pas bien compris lorsque vous avez donné le chiffre pour le Québec, lorsque vous avez indiqué le nombre d'appareils. Je croyais que vous nous donniez les dépenses quotidiennes per capita. Voulez-vous parler de tous les appareils?

M. Derevensky: Non, il s'agit de 199 \$ par jour par appareil.

Le président: Par appareil?

M. Derevensky: Oui.

Le président: Je ne l'avais pas compris et je ne sais pas si d'autres sénateurs l'ont compris.

Le sénateur Andreychuk: J'ai une question au sujet des autres. Vous nous avez donné les chiffres quotidiens pour la Colombie-Britannique alors que cette province n'a pas d'ALV. Pourriez-vous revenir sur les chiffres? Vous semblez avoir utilisé des données différentes de référence.

M. Derevensky: J'ai indiqué qu'en Colombie-Britannique, il n'y a pas de recettes quotidiennes ALV, mais que les dépenses annuelles de jeu per capita dans cette province s'élevaient en général à 451 dollars.

Les deux provinces dont je n'ai pas parlé pour ce qui est des dépenses quotidiennes ALV sont l'Ontario et la Colombie-Britannique.

The Chairman: Let me see if I have it correct now. If we just look at Quebec, for example, you gave us two figures, \$199 per capita.

Senator Joyal: Per day, per year.

Mr. Derevensky: Per VLT.

The Chairman: Per VLT, and \$604 being the gross for all gambling.

Mr. Derevensky: That is correct.

Senator Joyal: We are trying to understand the phenomenon. I am totally new at trying to understand the scope and the ramifications of this.

Would you have the income that each province gets from those machines? In other words, do you have the number of the machines in each province so that you can multiply the average per capita per day? You mentioned Quebec; yesterday we were told that Quebec draws \$980 million of income from VLTs. I think we were given the figure from Alberta as well. Do you have these figures for the other provinces so that we know exactly the impact on the provincial income of the existence and exploitation of those machines?

Mr. Derevensky: I do not have those figures with me, but we certainly could provide those to this committee.

It is important to note, though, that if one removes the VLTs from the revenue stream of a provincial government, it will not come down to zero. If there are no VLTs to play, VLT players will wind up going to a casino and playing a slot machine, which, in many ways, is similar to a VLT. To say that if we remove the VLTs completely from a province we will reduce the revenues by that amount is not accurate.

Ms. Gupta: The people who are affected are actually the bar owners, because it is the revenues that they get from owning the machines that will be completely lost to them.

Senator Joyal: There is a qualification to your comments. In a province where there is no casino. If you remove the VLTs from any public place, there would be a net loss. The funds would not be reoriented unless people buy more 6/49 tickets and scratching cards and so forth. Then, of course, the revenue might be reoriented. In each and every province, it would not be the same in terms of impact of the lost revenue.

Ms. Gupta: My understanding is that the proposal is not to remove the VLTs completely from society; it is to restrict them and limit them to establishments dedicated to gaming. The idea would be to remove them from the bars and to put them in what you would call mini-casinos or established racetracks — areas that are somewhat removed from the day-to-day life of the individual — but not necessarily to remove the machines completely and eliminate the revenues from the provinces.

Le président: Voyons si j'ai bien compris. Pour le cas du Québec, par exemple, vous nous avez donné deux chiffres, 199 dollars per capita.

Le sénateur Joyal: Par jour, par année.

M. Derevensky: Par ALV.

Le président: Par ALV, 604 dollars étant le montant brut pour tous les genres de jeux.

M. Derevensky: C'est exact.

Le sénateur Joyal: Nous essayons de comprendre le phénomène. C'est la première fois que j'essaie d'en comprendre la portée et les ramifications.

Savez-vous combien chaque province gagne à partir de ces appareils? En d'autres termes, connaissez-vous le nombre d'appareils dans chaque province, ce qui vous permettrait de multiplier la moyenne per capita par jour? Vous avez parlé du Québec; hier, on nous a dit que le Québec gagne 980 millions de revenu grâce aux ALV. Je crois que l'on nous a également donné le chiffre pour l'Alberta. Avez-vous de tels chiffres pour les autres provinces afin que nous puissions savoir exactement quel est l'impact de l'existence et de l'exploitation de ces appareils sur le revenu provincial?

M. Derevensky: Je n'ai pas ces chiffres ici, mais nous pourrions certainement les transmettre à votre comité.

Il est important de souligner toutefois que si l'on supprime les recettes ALV du revenu d'un gouvernement provincial, elles ne vont pas disparaître. S'il n'y a pas d'ALV, les joueurs ALV vont aller au casino pour jouer aux machines à sous qui, à de nombreux égards, sont semblables aux ALV. Il est donc faux de dire que si nous retirons complètement les ALV d'une province, nous en diminuons proportionnellement les recettes.

Mme Gupta: Les personnes qui sont touchées sont en fait les propriétaires de bar, vu qu'ils vont perdre la totalité des recettes générées par les appareils dont ils sont propriétaires.

Le sénateur Joyal: Vos observations doivent être nuancées. Dans une province où il n'y a pas de casino, si vous retirez les ALV de tout lieu public, vous vous retrouvez avec une perte nette. Les fonds ne seraient pas déplacés, à moins que les gens n'achètent davantage de billets 6/49, de tickets à gratter, etc. Dans ces conditions, bien sûr, les recettes peuvent se déplacer. Dans chaque province, l'impact de la perte de revenu ne serait pas le même.

Mme Gupta: Si je comprends bien, la proposition ne vise pas à retirer complètement les ALV de la société, mais plutôt à en limiter le nombre et à les placer dans les établissements de jeux. Il s'agirait donc de les retirer des bars et de les placer dans ce que l'on appellerait des mini-casinos ou des hippodromes — lieux qui ne font pas vraiment partie de la vie quotidienne — mais pas nécessairement de les supprimer totalement et d'éliminer les recettes des provinces.

Mr. Derevensky: I would also like to suggest that we do not have enough research in this field at the current time to accurately predict what would happen if we reduce the number of sites by 50 per cent. Most of the thinking on that is pure conjecture. We do not know.

Senator Joyal: It is important for us to know that. We want to know all the consequences of such legislation. I thank you for putting that on the record, because we are looking for numbers that might not be available.

My other question in respect of income relates to the bar owner. Do you have any figures of the amount of money that is generated in the market level — not in the provincial government — as a result of the presence and rental revenues of the VLT in those businesses? Do you have any numbers on that? Are there any numbers on that?

Mr. Derevensky: If I understand your question accurately, you are asking if the VLTs were removed, besides the VLT revenues, what impact would it have on their business? Is that the question?

Senator Joyal: Yes, exactly.

Mr. Derevensky: There are no records to indicate that.

The problem with some of the VLTs is that although each province has set up regulations setting out the maximum number of machines allowable in a particular establishment, these regulations have been bent. The original law in Quebec was that for every liquor licence one had, you can have a maximum of five machines. People have circumvented that by building two or three bars within the same establishment and saying, “we have three liquor licences, we will multiply that by three and therefore we are allowed 15 machines.” The two other bars are never open, but now they have 15 machines generating a vast amount of income.

Senator Joyal: For the record, I would like to know how many VLT machines there are in total among the eight Canadian provinces we have been discussing. Do you have that?

Mr. Derevensky: Sorry, I do not have that information, although it is attainable. I could provide the committee with that information.

Senator Joyal: My other question is about the location of the VLTs. You touched on that by stating that the youth population has easy access to VLTs. I was led to understand yesterday, from the testimonies, that the VLTs are available only in bars. Of course, in bars you have to be 18 years and older. Could you explain the risk to that segment of the population, vis-à-vis the visibility of VLTs, that you feel is more vulnerable to the attraction of the game.

Ms. Gupta: You are accurate in the sense that VLTs are located in areas of establishments restricted to 18 years and over. Not only are they placed in bars but they are also placed in restaurant bars where the bar is separate from the restaurant area. Sometimes a child eating in a restaurant has clear visibility of a

M. Derevensky: J'aimerais également indiquer que la recherche n'est pas suffisante dans ce domaine pour l'instant et qu'elle ne permet donc pas de prévoir précisément ce qui se passerait si l'on diminuait de moitié le nombre de tels lieux. On ne peut que se lancer dans des hypothèses, on ne le sait pas.

Le sénateur Joyal: Il est important pour nous de le savoir. Nous voulons connaître toutes les conséquences d'un tel projet de loi. Je vous remercie de l'indiquer aux fins du compte-rendu, car nous recherchons des chiffres qui risquent de ne pas être disponibles.

Mon autre question relative au revenu vise le propriétaire de bar. Avez-vous des chiffres sur le montant d'argent produit sur le marché — et non pas au gouvernement provincial — par suite de l'existence et des recettes de location des ALV dans ces entreprises? Avez-vous des chiffres à ce sujet? Y en a-t-il?

M. Derevensky: Si je comprends bien, si les ALV étaient supprimés, vous voulez savoir quel en serait l'impact sur leur entreprise, mis à part les recettes ALV. Est-ce bien là le sens de votre question?

Le sénateur Joyal: Oui, exactement.

M. Derevensky: Nous ne disposons pas de données à ce sujet.

Le problème de certains des ALV, c'est que même si chaque province a établi des règlements fixant le nombre maximum d'appareils autorisés dans un établissement donné, ces règlements ne sont pas vraiment respectés. Au Québec, la loi initiale prévoyait que pour chaque licence pour débit de boisson, on pouvait avoir cinq appareils au maximum, or, cette loi a été contournée, deux ou trois bars étant construits dans le même établissement, ce qui a permis aux gens de dire «nous avons trois licences pour débit de boisson, nous les multiplions par trois et par conséquent, nous pouvons avoir 15 appareils». Les deux autres bars ne sont jamais ouverts, mais 15 appareils sont autorisés et produisent un revenu important.

Le sénateur Joyal: Aux fins du compte-rendu, j'aimerais savoir combien d'ALV au total se trouvent dans les huit provinces canadiennes dont vous nous avez parlé. Avez-vous ce chiffre?

M. Derevensky: Désolé, je n'ai pas cette information, mais il est possible de l'obtenir et je pourrais la transmettre au comité.

Le sénateur Joyal: Mon autre question porte sur l'emplacement des ALV. Vous avez abordé ce point en indiquant que les jeunes ont facilement accès aux ALV. J'ai cru comprendre hier, d'après les témoignages entendus, que les ALV ne sont disponibles que dans les bars. Bien sûr, il faut avoir au moins 18 ans pour entrer dans un bar. Pourriez-vous expliquer le risque que représentent les ALV pour ce segment de la population qui, d'après vous, est plus vulnérable à l'attrait du jeu.

Mme Gupta: Vous avez raison de dire que les ALV se trouvent dans des établissements ouverts aux personnes âgées d'au moins 18 ans. Non seulement les retrouve-t-on dans les bars, mais aussi dans des restaurants-bars où le bar est à part du restaurant. Parfois, un enfant qui se trouve dans un restaurant voit

machine and passes by that machine to go to the washroom. There are VLTs located in arcades where there is a partial separation by a glass wall from the area restricted to 18 and over. Again, there is much exposure to these machines.

Our concern is based on the fact that many of the youth that we have treated at McGill experience VLT machines and have VLT machine dependencies. Thus, we try to understand how they gained access to them. It turns out that, just as many underage people get into bars, et cetera, these kids can get into places with VLT machines. Some of them may use a false ID, although the kids with whom we worked with did not need to use false IDs.

The more revenue an enterprise generates on its VLTs, the less likely it is to remove the machines from the premises. That has a strong impact on the owner of the establishment as opposed to a fine or penalty that they might receive by allowing underage youth on a machine. To date, I am unaware of any establishments that have been penalized or fined or had machines removed because they allowed underage youth to access the machines.

There is a lack of enforcement of the law and of supervision. Owners of establishments have much more to gain by turning a blind eye to youth on a VLT. Statistics Quebec just recently did a survey of all youth in the province and they found that 10 per cent of youth were gaining access to VLT machines in establishments where it was obviously restricted to them. Our research in the Montreal area, mostly around anglophone schools, showed that 6 per cent of them were gaining access to VLT machines without any difficulty.

We are looking at a lack of enforcement of law, lack of supervision and a lack of penalties for violations. That results in youth gaining access to the VLTs when they should not.

Senator Joyal: In your opening remarks, you mentioned the necessity of having a national committee to investigate the issues of gambling in Canada. Could you expand on why you think that this would be essential for us? In other words, how could we improve public health by better managing gambling in Canada?

Mr. Derevensky: National studies in the United States, the United Kingdom, South Africa, New Zealand, and Australia have led to important social policy changes, such that we now begin to have a better global picture across this country of the prevalence and kinds of gambling problems, the methods of treating problem gamblers, as well as the kinds of prevention initiatives that are being developed within Canada. That would also help to direct some of our funding agencies to place the funds in the areas where we are weakest.

parfaitement bien l'appareil et passe devant pour aller aux toilettes. On retrouve des ALV dans des salles de jeux électroniques où une paroi de verre délimite partiellement le secteur réservé aux personnes âgées d'au moins 18 ans. Là encore, ces appareils sont très visibles.

Nous savons fort bien que beaucoup de jeunes que nous traitons à McGill ont accès aux ALV et ont une dépendance à cet égard. Nous essayons par conséquent de comprendre comment ils y ont eu accès. Il semble, que tout comme beaucoup de jeunes qui n'ont pas l'âge requis arrivent à entrer dans les bars, etc., ils peuvent également aller dans des endroits où se trouvent des ALV. Certains peuvent utiliser une fausse pièce d'identité, même si les jeunes avec qui nous avons travaillé n'avaient pas besoin de le faire.

Plus une entreprise réalise de recettes grâce aux ALV, moins il est probable qu'elle ne retire ces appareils des lieux. Cette réalité a un impact considérable sur le propriétaire qui se soucie peu de la possibilité d'amende ou de peine s'il autorise des jeunes n'ayant pas l'âge requis à utiliser un ALV. Jusqu'à présent, je n'ai jamais entendu parler d'établissements qui aient subi de peine, qui aient dû payer une amende ou qui aient été contraints de retirer ces appareils sous prétexte qu'ils ont permis à des jeunes n'ayant pas l'âge requis d'avoir accès aux appareils.

C'est l'application de la loi et la surveillance qui font défaut. Les propriétaires des établissements gagnent beaucoup plus en fermant les yeux sur les jeunes qui utilisent un ALV. Statistique Québec qui vient juste de terminer une enquête sur tous les jeunes dans la province est arrivé à la conclusion que 10 p. 100 des jeunes avaient accès aux ALV dans les établissements où ils ne peuvent normalement pas entrer. D'après nos recherches dans la région de Montréal, essentiellement dans les écoles anglophones, 6 p. 100 des jeunes ont accès aux ALV sans aucune difficulté.

Il s'agit donc d'un manque d'application de la loi, d'un manque de surveillance et d'un manque de peine en cas d'infraction. Par voie de conséquence, les jeunes ont accès aux ALV, alors qu'ils ne le devraient pas.

Le sénateur Joyal: Dans votre déclaration liminaire, vous dites qu'il faudrait créer un comité national chargé d'examiner les questions relatives au jeu au Canada. Pourriez-vous préciser pourquoi ce serait essentiel, selon vous? En d'autres termes, comment serait-il possible d'améliorer la santé publique en gérant mieux les pratiques de jeu au Canada?

M. Derevensky: Des études nationales effectuées aux États-Unis, au Royaume-Uni, en Afrique du Sud, en Nouvelle-Zélande et en Australie ont abouti à d'importants changements de politique sociale, tant et si bien que nous commençons maintenant à avoir au Canada une meilleure image globale de la prévalence et des genres de problèmes de jeu, des méthodes de traitement des joueurs à problèmes, ainsi que des types d'initiatives de prévention mises sur pied dans notre pays. Cela nous permettrait également de demander à certains de nos organismes de financement d'injecter les fonds dans les secteurs où nous accusons les plus grandes faiblesses.

We currently view gambling problems as a public health policy issue. This is an important demarcation from previous conceptualizations of gambling problems. It is not solely the individual's problem; we have a duty of care and a responsibility to help protect our citizens. Having a national commission that looks not only at VLT playing but also at regulation of gambling and arm's-length access is very important.

We do not have any national standards, for example, on advertising of gambling. There are some provincial guidelines about what can be advertised and what cannot be advertised. Can Canada establish guidelines for advertising and to whom that advertising should be directed?

Ms. Gupta: I sat on an international organizing committee to try to establish a formula that would allow us to determine the social costs and the social benefits of legalized gambling in our societies. The committee concluded that our countries and our provinces are not gathering enough statistical information to enable us to determine what those costs and benefits might be.

A national commission would determine what bits of information need to be collected and by whom — that is, the federal government, the provincial governments or both? The commission would also ensure that funds are funnelled to these organizations to ensure that the information is gathered.

Currently in many provinces, decisions are taken without an empirical basis. For example, safety features are implemented in VLT machines whereby people are advised how much time they are playing and they are talking about varying the speed of play. However, none of this has been empirically evaluated; it is almost like using society as one big experiment in and of itself.

A regulating body would be able to oversee these issues and help to decide what we need to do to better predict how things will go and how best to make our decisions to protect the public as much as possible, while allowing the gaming to continue.

The Chairman: Professor Gupta, in one of your publications, you indicate that you are finding a higher rate of gambling among adolescents than among adults — some start as early as 10 years of age. In what kind of gambling habits are 10-year-olds engaged?

Ms. Gupta: I am happy that question has been asked. We find with the younger age groups that their main gateway into gambling is lottery tickets such as the instant scratch-and-win tickets that are put out in Quebec by Loto-Québec. These tickets reinforce the gambling because they are inexpensive and are not viewed as being problematic for youth. Children are often encouraged by their parents to play. The tickets are generally attractive and often have cartoon-like characters on them. You scratch the ticket and know immediately whether you have won or lost. Like VLT machines, these tickets have “intermittent ratios of reinforcement.” With some tickets, you receive a free card that allows you to go to the next one that will let you win a dollar,

Nous voyons actuellement les problèmes de jeu comme une question de politique de santé publique. Il s'agit d'une démarcation importante des conceptualisations préalables des problèmes de jeu. Ce n'est pas simplement un problème personnel; nous avons une obligation de diligence ainsi que la responsabilité de participer à la protection de nos citoyens. Le fait de créer une commission nationale qui examinerait non seulement le jeu ALV, mais aussi la réglementation du jeu et l'accès à distance est très important.

Nous n'avons pas de normes nationales, par exemple, pour la publicité du jeu. Certaines lignes directrices provinciales définissent ce qui peut faire l'objet de publicité et ce qui ne le peut pas. Le Canada peut-il établir des lignes directrices pour ce qui est de la publicité et du public visé?

Mme Gupta: J'ai fait partie d'un comité international d'organisation qui cherchait à trouver une formule permettant de déterminer les coûts et les avantages sociaux de la légalisation du jeu dans nos sociétés. Ce comité en a conclu que nos pays et nos provinces ne réunissent pas suffisamment de renseignements statistiques pour y parvenir.

Une commission nationale déciderait des renseignements qu'il faut réunir et par qui — c'est-à-dire, le gouvernement fédéral, les gouvernements provinciaux ou les deux? La commission ferait également en sorte que le fonds soit dirigé vers ces organisations pour assurer la collecte de ces renseignements.

À l'heure actuelle, dans beaucoup de provinces, les décisions sont prises sans aucune donnée empirique. Par exemple, les ALV sont dotés de dispositifs de sécurité qui signalent aux gens le temps qu'ils passent à jouer et également comment ils peuvent modifier la vitesse du jeu. Toutefois, rien de ceci n'a été évalué de manière empirique; c'est comme si la société, dans son ensemble, servait de cobaye.

Un organisme de réglementation serait en mesure de suivre ces questions; il permettrait de déterminer ce qu'il faut faire pour mieux prévoir ce qui peut se passer; il donnerait des conseils quant à la façon de prendre les décisions voulues pour protéger le public le plus possible, tout en autorisant le jeu.

Le président: Madame Gupta, dans l'une de vos publications, vous indiquez que les adolescents jouent plus que les adultes — certains commencent dès l'âge de 10 ans. Quelles sont les habitudes de jeu des enfants de 10 ans?

Mme Gupta: Je suis contente que cette question soit posée. Pour ce qui est des plus jeunes, nous nous apercevons qu'ils commencent à s'intéresser au jeu surtout à cause des billets de loterie, comme les tickets à gratter que vend Loto-Québec au Québec. Ces billets renforcent le jeu, car ils sont peu coûteux et ne sont pas considérés comme posant un problème pour les jeunes. Les parents encouragent d'ailleurs souvent les enfants à jouer. Les billets sont en général attrayants et souvent ornés de personnages de dessins animés. Il suffit de gratter le ticket pour savoir immédiatement si on a gagné ou perdu. Comme les ALV, ces tickets ont des «ratios de renforcement intermittent». Avec certains billets, vous recevez une carte gratuite qui vous permet

which will buy you another ticket. Kids can end up playing these things for a long period of time and they become extremely excited about them.

Although we do not know of too many people who have an addiction to these scratch tickets, it seems to be the gateway into more addictive behaviour — as cigarettes would be to drug use. In the younger age groups, we see a great deal of instant lottery play. We also see non-legalized forms of gambling such as card-playing at home with friends and parents.

We do not distinguish in our research, per se, whether we are talking about legalized gambling, gambling that is organized between peers, or illegal gambling such as illegal book-making on sports bets. In the younger generation, gambling is generally restricted to scratch tickets.

The Chairman: These would require the assistance of adults to claim prizes.

Ms. Gupta: Until a couple of years ago in Quebec there was no legal age for purchasing and playing lottery tickets. A child, even under the age of five, was allowed to collect up to \$500 in prizes. We brought this to the attention of our politicians and a provincial law was passed that prohibits youth from purchasing lottery tickets but we feel that it is not properly enforced because many children are gaining access to these tickets. If they win, I do not know if they are collecting the prizes themselves or if their parents are doing that for them. However, there are currently not many obstacles for youth.

Senator Andreychuk: I thank both of you for having done this research into gambling. I certainly know from years ago sitting on the bench and dealing with juveniles, that gambling was not even discussed. There was certainly no research. I am pleased that you have done that. I am struggling with the bill before us because we are missing so much research on the consequences of VLTs, per se.

You have likened the addiction process of gambling to that of cigarettes and other drug use. Some researchers and others continue to dispute that. You have tied VLTs to lottery tickets. What about video games, which have a strong attraction for youth? There is not much distinction between playing and winning a video game and playing and winning at a VLT. Not only can you win, but you can also win something tangible. Has there been any research on all of the new adolescent behaviour that most of us did not grow up with, and which is now causing problems that need to be dealt with?

Ms. Gupta: Our earlier research looked at the link between video game playing and gambling behaviour in youth in elementary and high schools in Montreal. We found a very interesting relationship. Adolescents do have a difficult time differentiating one kind of play from the other. Most people would understand that video game playing is definitely based on practice and skill. It is skill-driven in that the more you play the

d'en acheter un autre pour gagner un dollar avec lequel vous achetez un autre billet. Les enfants peuvent jouer ainsi pendant longtemps et devenir extrêmement intéressés.

À notre connaissance, peu de gens ont une dépendance à ces billets à gratter, mais ces derniers semblent mener à un comportement d'accoutumance — comme la cigarette pourrait conduire à l'usage de drogue. La loterie instantanée est très populaire auprès des plus jeunes. Dans ce groupe, on observe également d'autres formes de jeux non légalisés, comme les jeux de cartes à la maison avec parents et amis.

Dans notre recherche, on ne fait pas de distinction entre le jeu légalisé, le jeu organisé entre pairs et le jeu illégal comme les paris illégaux sur des événements sportifs. Chez les plus jeunes, le jeu se limite habituellement aux billets à gratter.

Le président: Il faut l'aide d'un adulte pour réclamer les prix.

Mme Gupta: Il y a à peine quelques années, il n'y avait aucun âge légal pour acheter des billets de loterie et jouer à la loterie au Québec. Même un enfant de moins de cinq ans pouvait réclamer un prix allant jusqu'à 500 \$. Nous avons attiré l'attention de nos politiciens sur cette problématique, et une loi provinciale a été adoptée pour empêcher les jeunes d'acheter des billets de loterie, mais cette loi n'est pas bien appliquée, à notre avis, parce que de nombreux enfants ont accès à ces billets. Je ne sais pas s'ils réclament eux-mêmes les prix qu'ils gagnent ou si leurs parents le font pour eux. Quoi qu'il en soit, peu d'obstacles empêchent actuellement les jeunes de jouer.

Le sénateur Andreychuk: Je vous remercie tous deux d'avoir effectué cette recherche sur le jeu. Lorsque j'étais juge et que je m'occupais des jeunes, on ne parlait même pas de ce sujet. Aucune recherche n'avait été faite. Je suis ravie que vous ayez fait cette étude. J'ai du mal à comprendre le projet de loi que nous avons devant nous, parce que trop peu de recherches ont été faites sur les conséquences liées aux appareils de loterie vidéo.

Vous avez comparé le processus d'accoutumance au jeu à l'usage du tabac et d'autres drogues. Or, certains chercheurs continuent de réfuter cette thèse. Vous avez fait un rapprochement entre les appareils de loterie vidéo et les billets de loterie. Qu'en est-il des jeux vidéo, qui exercent un attrait puissant sur les jeunes? Il n'y a pas beaucoup de différence entre jouer et gagner à un jeu vidéo et jouer et gagner à un appareil de loterie vidéo. Non seulement vous pouvez gagner, mais vous pouvez aussi gagner quelque chose de tangible. Des recherches ont-elles été menées sur les nouveaux comportements qu'on observe chez les adolescents d'aujourd'hui, que la plupart d'entre nous n'avons pas connus, et qui causent des problèmes qu'il faut traiter?

Mme Gupta: Notre première recherche a été menée auprès de jeunes fréquentant des écoles primaires et secondaires de Montréal et portait sur le lien entre les jeux vidéo et le jeu de hasard. Nous avons constaté un lien très intéressant. Les adolescents ont effectivement de la difficulté à différencier les deux types de jeu. La plupart des personnes comprendront que les jeux vidéo reposent essentiellement sur la pratique et les habiletés.

better you will do and the higher level you will achieve. When gambling is presented in an electronic gaming format and the screen is similar to that used for video games, they seem to transfer that belief over to that activity. They tend to think that the more they play, the better they will get. They transfer an illusion of control to a gaming machine based on chance.

This does become problematic. Many of the electronic gaming machines in the casinos in Las Vegas have Nintendo-like graphics. We believe that the companies that actually develop the graphics for these machines are trying to attract the generation of youth that grew up with video games. This certainly needs to be addressed through prevention and education programs in the schools.

Senator Andreychuk: I struggled with rehabilitation of young people on alcohol, drugs and cigarettes. While we talked about prohibition, it is very difficult. The bill does not present an absolute prohibition but it simply moves it farther away; it does not get rid of it.

Are controls better at a local level than at a federal or provincial level? When glue-sniffing became a problem in Saskatchewan with young teenagers in certain settlements, villages and other areas, it was better to have municipal bylaws regulating the storage of glue — it had to be behind a counter. You tailored the responses to the reality in the communities and the support that the community would give that kind of prohibition. Would that be a greater reinforcement than moving the locations of the VLTs would be?

I say this because I do not see in your statistics any indication that the two provinces without VLTs have fewer teenage gambling problems. Am I wrong? Is there no research?

Ms. Gupta: There is very little research to actually compare the provinces. The glue-sniffing example is interesting in comparison to what we are dealing with in the gambling industry. The glue industry does not feed into the municipal budgets, whereas gambling does. It is difficult to give local and provincial control without supervision. They stand to gain so much by having more access available because they benefit from the revenues and profits.

It is one of those situations whereby we think there needs to be independent governing bodies at arm's-length that are not benefiting from the revenues of the activities. There is a conflict of interest.

Mr. Derevensky: We truly believe there must be a separation of regulation and government ownership of gambling, even in provinces that have strong statutes that prohibit underage gambling. For example, in Ontario an underage gambler is not permitted to purchase a lottery ticket. However, when one inquires about the number of vendors who have been fined, lost their licence or reprimanded, the answer is clearly zero. The same

Plus vous jouez, meilleurs seront vos résultats et vous atteindrez des niveaux supérieurs. Lorsque le jeu de hasard est présenté comme un jeu électronique, sur un écran semblable à celui de jeux vidéo, les gens semblent garder la même croyance à l'égard de cette activité. Ils ont tendance à croire que plus ils jouent, meilleurs sont leurs résultats. Ils transposent une illusion de contrôle sur un appareil de jeux de hasard.

Cette situation devient problématique. Bon nombre des appareils de jeux de hasard électroniques qu'on retrouve dans les casinos de Las Vegas comportent des graphiques de type Nintendo. Nous croyons que les entreprises qui conçoivent les graphiques pour ces machines tentent d'attirer les jeunes qui ont grandi avec les jeux vidéo. Des programmes de prévention et d'éducation dans les écoles doivent évidemment être mis sur pied pour contrer ce problème.

Le sénateur Andreychuk: Je me suis occupée de la réhabilitation de jeunes gens qui présentaient une accoutumance à l'alcool, aux drogues et au tabac. Nous parlions d'interdiction, mais c'est très difficile. Le projet de loi ne prévoit pas une interdiction absolue, mais ne fait que repousser le problème; il ne l'élimine pas.

Les contrôles sont-ils plus efficaces au niveau local qu'au niveau fédéral ou provincial? Lorsque le reniflage de colle est devenu problématique en Saskatchewan chez les jeunes adolescents de certaines communautés, certains villages et autres régions, on a jugé plus pertinent d'avoir des règlements municipaux pour réglementer l'entreposage de la colle — elle devait être gardée derrière un comptoir. Vos réponses correspondent à la réalité des communautés et au soutien qu'elles pourraient apporter à ce type d'interdiction. Est-ce qu'on obtiendrait des résultats plus probants de cette façon au lieu de déplacer les appareils de loterie vidéo?

En effet, rien ne montre dans vos statistiques que les jeunes ont moins de problèmes de jeu dans les deux provinces où il n'y a pas d'appareils de loterie vidéo. Est-ce que je me trompe? Est-ce qu'aucune recherche n'a été effectuée?

Mme Gupta: Très peu de recherches permettent de comparer les provinces. L'exemple du reniflage de colle est intéressant en comparaison avec ce à quoi nous nous attaquons dans l'industrie du jeu. L'industrie de la colle n'apporte rien aux budgets municipaux, contrairement à l'industrie du jeu. Il serait difficile de donner le contrôle aux municipalités et aux provinces sans supervision. Elles ont tout intérêt à faciliter l'accès puisqu'elles profitent des recettes.

À notre avis, c'est une des situations où il faut mettre en place des organismes indépendants de réglementation qui ne profitent pas des recettes de ces activités. Il y a un conflit d'intérêts.

M. Derevensky: Nous croyons vraiment qu'il faut séparer la réglementation et la propriété gouvernementale du jeu, même dans les provinces qui ont adopté des lois rigoureuses pour empêcher les personnes mineures de jouer. Par exemple, il est interdit à une personne mineure d'acheter un billet de loterie en Ontario. Toutefois, quand on cherche à connaître le nombre de commençants qui ont reçu une amende, ont perdu leur permis ou

thing is true in Quebec and in many states in the U.S. Even though we have laws on our books, when people have done sting operations, very little has been done as a follow up.

Senator Andreychuk: We seem to be targeting municipalities and the provinces as the net benefactors of the revenues. To what extent have you analyzed the federal benefit? Is there any direct benefit from the lottery system to the federal revenues? Is there any indirect benefit by reducing revenues and cost sharing? How much of that is taken into account in a provincial negotiation when the federal government comes to cost sharing?

Mr. Derevensky: We have not done that. We have left it to our economic colleagues to look at that kind of sharing. We are concerned and have written to federal ministers when they have, for example, tried to establish a lottery to help support sports teams on a federal level. We are concerned that youth are particularly interested in sports and believe that they can predict the outcome, and this should not be done.

Senator Andreychuk: Is this an ongoing tension? We were not successful in prohibiting alcohol and it is an ongoing struggle to prohibit alcohol for young people. Drugs, cigarettes and the issues of revenue-producing, free access, personal choice, et cetera, come into this.

Why do we think we could be more successful with a prohibition in this field than we have been in all the others?

Mr. Derevensky: I do not think we can be. Students going to school are taught about the problems associated with drugs, alcohol and cigarette-smoking. Yet, you would be hard-pressed to go across our country and find schools where they teach about gambling problems. We have been called in to help discuss casino nights with principals of high schools who are trying to raise funds. Clearly, this is not only a societal problem but also a parental problem. We have found that youth are often engaging in gambling with their parents. We need more public service announcements. We need some form of advertising or messages to try to educate the public at large that gambling is not such an innocuous behaviour with very few negative consequences.

Ms. Gupta: I do not interpret this bill as being one of prohibition. It is more one of harm reduction and duty of care.

While there has not been success in prohibiting alcohol in society, we do have legislation to protect people such that they cannot drink beer on a public street. Bar owners and bartenders are responsible for ensuring that people do not drive a car when they are drunk. There is a certain amount of duty of care and responsibility applied even to tobacco. I know that vendors are currently much more effective in carding and ensuring that youth are not purchasing the tobacco.

The bottom line is that we are not advocating a prohibition approach. There must be a balance between allowing the gaming industry to exist while protecting individuals who are high-risk, such as low-income groups, people with high-risk indicators, and

ont été réprimandés, on constate qu'il n'y en a pas. La situation est la même au Québec et dans de nombreux États américains. Malgré le fait que nous ayons des lois, peu de mesures de suivi ont été prises à la suite d'opérations d'infiltration.

Le sénateur Andreychuk: Les municipalités et les provinces semblent profiter des recettes. Dans quelle mesure avez-vous analysé les avantages qu'en retire le gouvernement fédéral? Le système de loterie profite-t-il directement aux recettes fédérales? Y a-t-il des avantages indirects liés à la réduction des recettes et au partage des coûts? Dans quelle mesure ces facteurs sont-ils pris en considération dans une négociation provinciale-fédérale sur le partage des coûts?

M. Derevensky: Nous n'avons pas fait cette étude. Nos collègues du secteur économique se chargeront d'examiner ce type de partage. Nous avons fait part de nos inquiétudes aux ministres fédéraux lorsqu'ils ont tenté d'établir une loterie pour soutenir les équipes sportives au niveau fédéral. Les jeunes s'intéressent particulièrement aux sports et croient qu'ils peuvent prédire les résultats des matchs, et il faut interdire cette activité.

Le sénateur Andreychuk: Y a-t-il une pression constante? Nous n'avons pas réussi à interdire l'alcool et il faut continuellement se battre pour interdire l'alcool aux jeunes. La drogue, la cigarette, toutes les considérations concernant la production de revenu, le libre accès et le choix personnel entrent en jeu.

Pourquoi devons-nous croire que nous réussirons à faire interdire le jeu alors que nous avons échoué ailleurs?

M. Derevensky: Je ne crois pas que nous le pouvons. Dans les écoles, les jeunes sont sensibilisés aux problèmes causés par la drogue, l'alcool et la cigarette. Pourtant, rares sont les écoles dans l'ensemble du pays où l'on parle des problèmes de jeu. Nous avons été invités à prendre part à des discussions sur les soirées de casino avec des directeurs d'écoles secondaires qui voulaient en faire des activités de collecte de fonds. Il ne s'agit pas uniquement d'un problème sociétal, mais aussi d'un problème parental. Nous avons constaté que les jeunes sont souvent entraînés au jeu par leurs parents. Il faut plus d'annonces d'intérêt public. Il faut des campagnes de publicité ou des messages pour éduquer le grand public et faire comprendre que le jeu n'est pas inoffensif et sans conséquences négatives.

Mme Gupta: À mon avis, ce projet de loi n'est pas un projet d'interdiction. Il vise plutôt la réduction des méfaits et le devoir de diligence.

On n'a pas réussi à interdire l'alcool en société, mais on a des lois pour protéger les gens, par exemple en leur interdisant de boire de la bière dans la rue. Les propriétaires de bar et les barmen doivent veiller à ce que les gens ne conduisent pas s'ils sont ivres. Il y a aussi un certain devoir de diligence et une certaine responsabilité même à l'égard du tabac. Je sais que les commerçants sont plus vigilants dans le contrôle des cartes d'identité afin d'empêcher les jeunes d'acheter du tabac.

Il faut retenir que nous ne préconisons pas l'interdiction. Il faut assurer un équilibre entre permettre à l'industrie du jeu d'exister et protéger les personnes à haut risque, comme les groupes à faible revenu, les personnes montrant des signes de vulnérabilité et les

youth in school environments. The idea is to pull it away from where the harm is greatest and place it in an area where the harm is least damaging. We do not know whether revenues would be affected, however it will be seen over time.

Senator Bryden: You mentioned the people that you treat at McGill. Could you tell us how you treat the addiction? What kinds of people enter your program? Are they children? Could you describe your therapy program?

Ms. Gupta: Until now, the youngest person to come in for treatment was 14 years old and the oldest was 22 years old, although we try to stay under 18 years of age. We see individuals from all walks of life and levels of family income and levels of education.

In respect of trends, we see the types of gambling in which they are involved. The biggest problems that they present with are either VLT playing, card playing at the casino — whether entering illegally or over the age of 18 — and sports betting with bookmakers. Those are the three kinds of gambling problems that we tend to treat at our centre.

For the most part, the people are male. Our approach is global and eclectic in that we do not necessarily treat only the gambling behaviour but we also try to understand why this behaviour has been adopted. Our general belief is that gambling fits within the paradigm of other addictive behaviours, which are often engaged in for purposes of escape. You would hear people say, “I have too much stress in my life and I ended up drinking myself to the point that I would no longer feel or realize it.” The same thing occurs with gambling. Youth who have problems with depression, anxiety, coping, difficult situations at school because of learning disabilities, the loss of a parent or a divorce situation in the home, find that engaging in gambling puts them in another world. It allows them to forget about things for often six, seven or eight hours at a time because there is something called “dissociation” wherein you experience a loss of time when you engage in the behaviour.

Our approach goes down to the profile of the person. Why is this person engaging in escapist behaviour through gambling or other addictions? Sometimes people have multiple addictions when they present. We try to go with the underlying issues as well. Therefore, we address the gambling to the point of cutting it down to decrease and we also address depression and coping difficulties; we teach them how to deal with problems and improve their peer groups; we get them more involved in regular, day-to-day activities that are appropriate for their age, help them reintegrate back into the school system, and help them to develop a debt repayment plan — often they do need that. The program is global and comprehensive.

While we have a similar approach with each person, we do not necessarily treat everyone in the exact same way. We have an individualized treatment approach based on need.

jeunes dans les écoles. L’objectif est d’écarter le jeu des secteurs où il peut faire le plus grand tort, pour le confiner aux secteurs où il est le moins nocif. Nous ne savons pas si les revenus en seraient touchés, mais nous le saurons avec le temps.

Le sénateur Bryden: Vous nous avez parlé des personnes que vous traitez à McGill. Pouvez-vous nous dire comment vous traitez l’accoutumance? Quel type de personnes s’inscrivent à votre programme? Est-ce que ce sont des enfants? Pouvez-vous décrire votre programme de thérapie?

Mme Gupta: Jusqu’à présent, la plus jeune personne à s’inscrire à un traitement avait 14 ans et la plus âgée avait 22 ans, mais nous essayons de nous limiter aux jeunes de moins de 18 ans. Nous voyons des personnes de tous les milieux, de tous les niveaux de revenu familial et d’éducation.

En ce qui a trait aux tendances, nous voyons les types de jeu auxquels ils s’adonnent. Les problèmes d’accoutumance les plus importants sont ceux liés aux appareils de loterie vidéo, aux jeux de cartes qui se jouent au casino — certains y entrent illégalement tandis que d’autres ont plus de 18 ans — et aux paris sur les sports organisés par des preneurs aux livres. Ce sont les trois types de problèmes de jeu que nous avons tendance à traiter à notre centre.

La plupart des personnes sont de sexe masculin. Notre approche est globale et éclectique, c’est-à-dire que nous ne traitons pas exclusivement le comportement du joueur, mais nous tentons aussi de comprendre la cause de ce comportement. Nous croyons généralement que le jeu entre dans le paradigme des autres types de dépendance, dans lesquels on cherche à s’évader. Les gens vous diront: «Ma vie est tellement stressante que je me suis mis à boire jusqu’à ne plus le sentir ou en être conscient». C’est la même chose pour le jeu. Des jeunes aux prises avec des problèmes de dépression, d’anxiété ou de contrôle de soi, qui ont des difficultés à l’école en raison de problèmes d’apprentissage, qui perdent un parent ou dont les parents divorcent, découvrent que le jeu les transporte dans un autre monde. Le jeu leur permet d’oublier tous ces problèmes souvent pendant six, sept ou huit heures d’affilée grâce à un phénomène appelé «dissociation», qui vous fait perdre la notion du temps lorsque vous vous engagez dans cette activité.

Nous cherchons à dresser le profil de la personne. Pourquoi cette personne s’évade-t-elle par le jeu ou d’autres accoutumances? Certaines personnes sont aux prises avec des accoutumances multiples. Nous tentons de toucher les problèmes sous-jacents. Par conséquent, nous nous attaquons au problème de jeu pour l’atténuer et nous traitons les problèmes de dépression et de contrôle de soi; nous apprenons aux jeunes comment faire face aux difficultés et comment améliorer leur groupe de pairs; nous les amenons à s’engager davantage dans des activités régulières et quotidiennes qui conviennent à leur âge, nous les aidons à réintégrer le système scolaire et à élaborer un plan de remboursement de leurs dettes — ce qui est souvent nécessaire. Le programme est global et complet.

Nous avons la même approche avec chaque personne, mais nous ne traitons pas nécessairement chacun de la même façon. Le traitement est personnalisé, selon les besoins.

Senator Bryden: How long have you been doing this?

Ms. Gupta: It has been eight years?

Mr. Derevensky: Between eight and 10 years.

Senator Bryden: Approximately how many patients would you treat in one year?

Ms. Gupta: It varies but not that many. Not many youth present themselves for treatment. In any given year, we might have between five and ten. The treatment lasts over a long period of time. We would normally follow a youth through one year. Sometimes I have had some for two to three years for relapse prevention.

Senator Bryden: What is your success rate?

Ms. Gupta: It is difficult to establish a success rate because we do not have a control group. Strong research would force us to refuse treatment to a certain number of youth so that we could compare how they do to those who receive treatment. That is the way to establish a reliable success rate. We have never had the need to refuse care because we have not been inundated. We are confident in our treatment approach. I do not think it has failed too many youth. I would guess the success rate to be in the high 80s.

Senator Bryden: Would you attribute that to the treatment or to the fact that this person may be three years older?

Ms. Gupta: Pardon me?

Senator Bryden: Do youth tend to grow out of the problem?

Ms. Gupta: No, definitely not the ones that we see. For youth to actually present themselves for treatment means that they are at the extreme end of the line of severity and they are unable to help themselves. I attribute the majority of the improvements to the therapeutic relationship, the approach, and the support that we get for them within their home and peer environments.

Senator Bryden: You have been doing this for a number of years. Have you been able to maintain contact with the first groups that you treated as a follow up?

Ms. Gupta: Only a couple from the first group.

Senator Bryden: I do not mean just the first group. For what period of time are you able to stay in contact with them? How do you know that two years after they have left your treatment they will not be back and they have not run out of money yet?

Ms. Gupta: We do not know for sure for the majority of the youth with respect to two years. We try to stay in touch for at least one year. In that way, we would see if there has been a relapse and, like all addictions, there are high relapse rates when you do not do a good prevention relapse follow up. People will usually come back at that point.

Le sénateur Bryden: Depuis combien de temps faites-vous cela?

Mme Gupta: Depuis huit ans?

M. Derevensky: Entre huit et dix ans.

Le sénateur Bryden: Combien de patients traitez-vous approximativement dans une année?

Mme Gupta: Le nombre varie, mais il n'est pas très élevé. Peu de jeunes se présentent pour recevoir un traitement. Au cours d'une année, il peut y en avoir entre cinq et dix. Le traitement dure longtemps. Nous suivons habituellement un jeune pendant un an. Il m'est arrivé d'en suivre pendant deux ou trois ans pour prévenir les rechutes.

Le sénateur Bryden: Quel est votre taux de réussite?

Mme Gupta: Il est difficile d'établir un taux de réussite, parce que nous n'avons pas de groupe témoin. Une recherche poussée nous obligerait à refuser le traitement à un certain nombre de jeunes pour que nous puissions comparer leurs résultats à ceux qui reçoivent un traitement. C'est de cette façon qu'on établit un taux de réussite fiable. Nous n'avons jamais eu besoin de refuser des soins, parce que nous ne sommes pas débordés. Nous croyons dans notre approche de traitement, et je ne pense pas qu'un si grand nombre de jeunes aient échoué. Je dirais que notre taux de réussite se rapproche des 90 p. 100.

Le sénateur Bryden: Attribuez-vous ce succès au traitement ou au fait que cette personne ait trois ans de plus?

Mme Gupta: Pardon?

Le sénateur Bryden: Est-ce que les jeunes ont tendance à éliminer le problème en vieillissant?

Mme Gupta: Non, certainement pas ceux que nous voyons. Lorsqu'un jeune se présente lui-même pour un traitement, il est rendu à une extrême limite de gravité et ne peut plus s'aider lui-même. J'attribue la majeure partie des améliorations à la relation thérapeutique, à l'approche et au soutien que nous obtenons auprès des familles et des amis.

Le sénateur Bryden: Vous faites cela depuis un certain nombre d'années. Avez-vous gardé le contact avec les premiers groupes que vous avez traités, en guise de suivi?

Mme Gupta: Avec deux membres du premier groupe seulement.

Le sénateur Bryden: Je ne parle pas seulement du premier groupe. Pendant combien de temps pouvez-vous rester en contact avec eux? Comment savez-vous si, deux ans après la fin du traitement, ils ne seront pas de retour et n'auront plus d'argent?

Mme Gupta: Dans la majorité des cas, nous n'avons pas de certitude après deux ans. Nous essayons de rester en contact pendant au moins un an. Nous pouvons ainsi voir s'il y a rechute et, comme dans tous les cas d'accoutumance, les taux de rechute sont élevés lorsqu'il n'y a pas un bon programme de prévention et de suivi. Les gens reviennent habituellement à ce moment-là.

I have known some of the youth for more than six years who have kept in touch. However, for the most part, after they have done well and reintegrated back to the school system, we assume that things are going well if we do not hear from them after a year.

Mr. Derevensky: Many people believe that youth will outgrow this; that when they become adults and have responsible jobs and families, things will get better.

The long-term consequences for an individual with a gambling problem are quite severe. We have had youth who dropped out of school and will never go back again. They have stolen from family members and broken relationships that will never be repaired. The consequences that they have experienced — much like those related to drug and alcohol problems — will stay with them for a long time, even though they may no longer be gambling or have a gambling problem, per se.

Senator Bryden: It is almost always the case that we try to correct behaviour by imposing a kind of criminal sanction or criminal cost in some manner. We create huge fines and whatever sanctions to act as deterrents, if not for the person who has done this, but at least so that others do not start such behaviour. We have done that with alcohol and drugs. The United States was always fighting wars of some sort and they have a war on drugs and their prisons are full of mostly black and Hispanic youth. They are now dumping them on the street after doing their time of about 10 years. About 40,000 to 50,000 will be released this year, and there is a progression. They have simply pushed their problem back.

In my opinion, none of these approaches really have been able to solve the problem. I do not even know if they improve the problem without creating other problems.

One encouraging thing that appears to be happening in some of these areas, the emphasis on harm prevention, information and education is going a great distance, particularly because access to information and education are readily available on the Internet for those who choose to access it.

Perhaps the most encouraging thing that I have heard about smoking among youth has started to happen within the last year or two. Now, the cool people at high school are the non-smokers, not the smokers. The peer group pressure reminds me of pushing a rock up a hill. They have been pushing it and pushing it for a long time, and gradually it has crested. That is the sort of thing that needs to be encouraged and re-enforced.

I am wondering if that is not a template for the sort of thing that might be helpful in the gambling addiction in your harm reduction?

Mr. Derevensky: We have done a lot of research on youth gambling problems and some adolescent gambling problems in an attempt to look at gambling patterns and behaviours of children so that we can identify those risk factors that will enable us to develop more effective prevention programs. We are very proud to say that we have been involved in the development of a school-

Je connais des jeunes qui sont restés en contact depuis plus de six ans. Toutefois, pour la plupart des jeunes qui vont bien et qui réintègrent le système scolaire, nous présumons que les choses vont bien si nous ne les revoions pas après un an.

M. Derevensky: De nombreuses personnes croient que ces habitudes s'estompent avec le temps; que les choses vont mieux lorsqu'on devient adulte et qu'on a un emploi et une famille.

Les conséquences à long terme d'une accoutumance au jeu sont très graves. Nous avons vu des jeunes qui ont quitté l'école et n'y retourneront jamais. Ils ont volé des membres de leur famille et ont brisé des liens qui ne seront jamais réparés. Les conséquences dont ils ont fait l'expérience — comme celles liées aux problèmes de drogue et d'alcool — se feront sentir longtemps, même s'ils ne jouent plus ou n'ont plus un problème de jeu.

Le sénateur Bryden: Nous essayons presque toujours de corriger un comportement en imposant une amende ou une sanction pénale. Nous donnons d'énormes amendes ou d'autres sanctions comme moyen de dissuasion, sinon pour punir la personne qui est fautive, du moins pour empêcher d'autres d'adopter un tel comportement. C'est ce que nous avons fait avec l'alcool et la drogue. Les États-Unis s'engagent toujours dans des guerres et luttent présentement contre la drogue. Leurs prisons sont remplies, surtout de jeunes noirs et hispaniques, qu'ils mettent maintenant à la rue après quelque 10 ans de détention. Environ 40 000 à 50 000 détenus seront libérés cette année, et ce nombre augmente. Les Américains ont tout simplement repoussé le problème.

À mon avis, aucune de ces approches n'a vraiment réussi à régler le problème. J'ignore même si elles peuvent atténuer le problème sans en créer d'autres.

Ce qui est encourageant dans bien des cas, c'est qu'on met l'accent sur la prévention, l'information et l'éducation. Cela aide beaucoup, particulièrement parce que les gens qui le souhaitent peuvent avoir accès à l'information et à l'éducation sur Internet.

Probablement la chose la plus encourageante que j'aie entendue sur le tabagisme chez les jeunes est un phénomène qui remonte à un an ou deux seulement. Dorénavant, les jeunes populaires dans les écoles secondaires sont les non-fumeurs et non plus les fumeurs. La pression des pairs me fait penser à l'analogie d'une personne qui pousserait une pierre jusqu'en haut d'une montagne. Elle pousse et pousse pendant longtemps et progressivement, elle réussit à franchir la crête. C'est le genre d'effort qu'il faut encourager et préconiser.

Je me demande si ce pourrait être un modèle pour vous aider dans la lutte contre la dépendance au jeu et pour la réduction des dommages qui en découlent.

M. Derevensky: Nous faisons beaucoup de recherche sur les problèmes liés au jeu chez les jeunes et les adolescents afin de déterminer les comportements typiques des enfants adeptes du jeu et ainsi de mieux comprendre les facteurs de risque qui nous permettraient de concevoir des programmes de prévention plus efficaces. Nous sommes très fiers de dire que nous avons participé

based curriculum — both at the elementary school and secondary level. We are now finishing off and pilot-testing a CD-ROM program with teacher manuals, which will be given free of charge to all the schools in the province of Quebec to increase prevention education on this issue.

We think we are just touching the beginning of prevention. We need to develop advertising that is more effective; we need to help parents understand that gambling can produce problems. We had one teenager who came in for treatment who said, “they told us in school about drugs and alcohol and smoking, but no one ever said gambling could become a problem.”

You are quite accurate in that the national household survey in the United States has shown that smoking and alcohol use among adolescents is on the decline, as is drug use in some specific areas. We really need to focus a lot of our work in the field of prevention. As a body, we need to ensure that there is funding available to help develop effective, scientifically based prevention programs that are available in this country.

Senator Joyal: Is part of the problem that governments have not recognized that gambling is a public health issue? In the context of smoking, the federal government has invested millions of dollars in prevention campaigns. Any one of us watching television will see an advertisement. The provincial government, too, has embarked on that trend. Last week, I saw a group of advertisements supported by the Quebec government that, to me, were very effective.

There are also advertisements against drinking. You know the slogan, “Moderation has a much better taste.” The federal government has been involved in a campaign against drinking for about 25 years. However, I have never seen any advertisements — either provincially or federally-sponsored — that alert people to the fact that there is a danger for public health that is as important as you describe.

Should not the first objective be to deem gambling a major public health issue? Is it justifiable to do so?

Mr. Derevensky: You are correct, senator. We have been working with the Pan American Health Organization (PAHO), which covers the Americas, to try to raise this as a public health issue. We have been trying to work with the World Health Organization to get them to recognize that gambling problems are, in fact, a public health issue. One of our staff members will be presenting a paper at the Canadian Public Health Association meeting in Newfoundland in the spring, clearly indicating that this is a public health issue.

The one little caveat, though, in respect of your examples of smoking and alcohol, is that our provincial governments own the gambling. On the one hand, they are trying to discourage problem

à l'élaboration d'un programme axé sur l'école, tant aux niveaux primaire que secondaire. Nous sommes en train de terminer l'essai d'un programme sur CD-ROM s'accompagnant d'un manuel pour les enseignants, qui sera gratuit dans toutes les écoles de la province du Québec afin d'intensifier la sensibilisation pour prévenir ce problème.

Nous pensons commencer à peine à prévenir le jeu. Nous devons créer des publicités plus efficaces et aider les parents à comprendre que le jeu peut engendrer des problèmes. L'un des adolescents qui est venu recevoir un traitement nous a dit: «On nous parle des problèmes de drogue et à l'alcool à l'école, mais personne ne nous a jamais dit que le jeu pouvait devenir un problème.»

Vous avez dit avec raison que le tabagisme et la consommation d'alcool chez les adolescents diminuent, de même que la consommation de drogues dans certaines populations, comme le montre l'enquête auprès des ménages réalisée aux États-Unis. Nous devons vraiment concentrer une bonne partie de notre travail sur la prévention. En tant qu'organisme, nous devons veiller à recevoir un financement suffisant pour concevoir des programmes de prévention efficaces et fondés sur des données scientifiques, puis pour les déployer dans tout le pays.

Le sénateur Joyal: Le problème ne vient-il pas en partie du fait que les gouvernements ne reconnaissent pas le jeu comme un problème de santé publique? Pour ce qui est du tabagisme, le gouvernement fédéral a investi des millions de dollars en campagnes de prévention. N'importe lequel d'entre nous qui regarde la télévision y verra une publicité. Le gouvernement provincial s'est lui aussi lancé dans cette voie. La semaine dernière, j'ai vu une série de publicités financée par le gouvernement du Québec et qui m'a semblé très percutante.

Il y a aussi diverses publicités contre la consommation d'alcool. Vous connaissez le slogan, «La modération a bien meilleur goût». Le gouvernement fédéral poursuit une campagne contre la consommation d'alcool depuis près de 25 ans. Cependant, je n'ai jamais vu de publicité — parrainée par le gouvernement provincial ou fédéral — visant à informer les gens d'un danger pour la santé publique de la gravité que vous décrivez.

Par conséquent, le premier objectif ne devrait-il pas consister à reconnaître le jeu comme un problème grave de santé publique? Cela ne serait-il pas justifiable?

M. Derevensky: Vous avez raison, sénateur. Nous travaillons en collaboration avec l'Organisation panaméricaine de la santé (OPS), dont la portée s'étend à toutes les Amériques, à tenter de faire reconnaître ce problème comme un problème de santé publique. Nous essayons également de faire valoir à l'Organisation mondiale de la santé que les problèmes liés au jeu sont des problèmes de santé publique. L'un des membres de notre personnel fera une présentation à l'Association canadienne de santé publique, à Terre-Neuve, au printemps prochain, afin d'indiquer clairement que le jeu est un problème de santé publique.

On observe toutefois une petite différence entre le cas du jeu et les exemples du tabagisme et de la consommation d'alcool que vous nous avez donnés, puisque les gouvernements provinciaux

gambling and raise it as a public health issue; on the other hand, they do not want to see the revenues drop. In fact, the British Columbia Lottery Corporation, which runs all the gambling in the province, was told to increase revenues. Ministers of revenue, the heads of departments of finance in the United States are telling their lottery corporations, which is government-controlled gambling, to raise revenues. We need the revenues being generated.

We are in this Catch-22 position where, I think, if the governments now start recognizing that gambling is a public health issue, they almost become liable. In this country — in Quebec, Ontario and British Columbia — we are seeing more lawsuits being brought as a duty of care issue. If you know it is a public health issue, how is it that you are promoting this kind of behaviour?

Senator Smith: I have an observation along the same lines. Perhaps the difference with smoking, in particular, is that there is such a long history of data and statistics as to the extent it really is dangerous and costs thousands of lives every year.

In respect of alcoholic beverages, there is also a long history there. Eighty years ago, people thought the solution was prohibition and you know all about that. It did not really work.

With regard to gambling, however, I was saying yesterday that I have always had a fair bit of sympathy for horse racing; it is an ancient tradition. It is very labour intensive, and a large percentage of those jobs are rural and stuff like that. I do not think you hear quite the same horror stories, although you may have data on that.

However, with regard to casinos, it is pretty recent. Yesterday I observed that people such as J.S. Woodsworth and Tommy Douglas, the founders of the CCF and NDP parties — even Stanley Knowles — would roll over in their graves if they knew that casinos had been introduced to Ontario by the NDP government — of all parties — because they were desperate for money.

It is easy for us to be righteous about this, and I am quite sympathetic to the problem that you are discussing. I am from Toronto, Ontario. Although these VLTs are everywhere, we are in one of the two provinces that do not have them. It is easy for me to give gratuitous advice to the residents of the other eight provinces that are in the deeper category of sin on this issue. However, I fully expect that they would want the revenues that they are losing to be replaced; and certain provinces — Quebec for example — would regard any intrusion into provincial jurisdiction as heresy, blasphemy, treachery and treason. You are both from Quebec, so you know what I am talking about.

sont propriétaires des installations de jeu. D'une part, ils essaient de combattre le jeu compulsif et d'en faire un enjeu de santé publique; d'autre part, ils ne veulent tout de même pas voir leurs recettes chuter. Dans les faits, la British Columbia Lottery Corporation, qui gère toutes les installations de jeu de la province, a reçu la consigne d'augmenter ses recettes. En effet, les ministres du Revenu et les hauts fonctionnaires des ministères des Finances des États-Unis disent à leurs organismes responsables du jeu, qui relèvent du gouvernement, d'augmenter leurs recettes. Il doit y avoir production de recettes.

Nous sommes dans une impasse, en quelque sorte, parce que si le gouvernement reconnaît le jeu comme un problème de santé publique, il s'en déclare presque responsable. Au pays — au Québec, en Ontario et en Colombie-Britannique — on remarque un nombre croissant de poursuites pour manque à une obligation de diligence. Si le gouvernement sait qu'il s'agit d'un problème de santé publique, comment se fait-il qu'il favorise ce comportement?

Le sénateur Smith: J'aimerais faire une observation dans le même sens. Le tabagisme, en particulier, se distingue du jeu par une longue histoire de données et de statistiques sur les dangers réels qu'il représente et les milliers de vies qu'il prend chaque année.

Il y a aussi une longue histoire de lutte contre la consommation excessive de boissons alcoolisées. Il y a quatre-vingts ans, les gens pensaient que la solution était la prohibition, vous le savez tous. Cela n'a pas vraiment fonctionné.

En ce qui concerne le jeu, par contre, je vous ai dit que j'avais toujours eu un petit penchant favorable aux courses de chevaux, puisqu'il s'agit d'une longue tradition. Ces courses nécessitent beaucoup de main-d'oeuvre, et une grande proportion des emplois se trouvent en régions rurales. Je ne crois pas qu'on entende les mêmes histoires d'horreur à cet égard, mais il peut y avoir des données à ce sujet.

Le phénomène des casinos, par contre, est plutôt récent. Je vous ai fait remarquer hier que des personnes comme J.S. Woodsworth et Tommy Douglas, les fondateurs de la CCF et du NPD — et même Stanley Knowles — se retourneraient dans leurs tombes s'ils savaient que c'est le gouvernement NPD, parmi tous les partis, qui a introduit les casinos en Ontario parce qu'il avait désespérément besoin d'argent.

Il est facile pour nous d'avoir l'air vertueux, et je suis très sensible au problème qui nous occupe. Je viens de Toronto, en Ontario. Bien qu'on trouve des appareils de loterie vidéo partout, l'Ontario est l'une des deux provinces où il n'y en a pas. Il est facile pour moi de prodiguer des conseils gratuits aux résidents des huit autres provinces qui sont en plus grave état de péché à cet égard. Cependant, je suis certain qu'ils voudraient récupérer les recettes perdues d'une autre façon, et certaines provinces, dont le Québec, verraient toute intrusion dans une sphère de compétence provinciale comme un blasphème, une tricherie ou de la trahison. Vous venez tous les deux du Québec, donc vous savez de quoi je parle.

These are the sorts of things we have to grapple with. I am sure you have thought about them. If you have any gratuitous thoughts or observations on these things, I would be happy to listen to them.

Ms. Gupta: We are here to present whatever facts and data we have come across over the years. My personal belief is that we need to look at some type of balance. Our desire is not to completely remove something from society and swing its economics upside down just to protect a certain percentage of people who could go on to develop gambling problems.

Senator Smith: Before you leave, I want to ask about your view on horse racing.

Ms. Gupta: Horse racing is not something we have come across a lot. It is not a big area of interest among the youth or young adults with whom we have been dealing. The closest to horse racing that I have experienced with our patients is the animated horse track at the casino. There are now a lot of VLT machines in our racetrack in Montreal, and there are, on occasion, table games there, which have their own issues. However, for the most part, there are types of gaming that are less problematic than others.

At the beginning of his presentation, Mr. Derevensky called for a closer investigation as to what the impacts of different types of gambling are on our society's benefits and costs. We know, for the most part, that the electronic gaming machines seem to be posing the greatest threat to the welfare and the well-being of our citizens. We do not necessarily want to throw a blanket on all other types of gambling opportunities in our society. We want a balance.

The issue of prevention programs was raised. The publicity issues were brought up, and the whole public health issue was raised. The whole idea of protecting people from any negative effects of gambling has to come on multiple levels. We cannot address it in one area and not another. We know that a lot of the commissions that were done in other countries show that accessibility and availability were two major determinants of harm down the line. That is one thing. Advertising and education is another.

It must be examined on many levels. We cannot jump to one area to protect people and neglect all the others. A public health approach should look at a balance and try to find a way to let gambling exist in our societies while protecting people as much as possible.

Il faut tenir compte de ce genre de chose. Je suis certain que vous y avez déjà réfléchi. Si vous avez des observations ou des commentaires à formuler à cet égard, je serais très heureux de les entendre.

Mme Gupta: Nous sommes ici pour présenter tous les faits et les données que nous avons compilés au fil du temps. Je crois personnellement que nous devons viser un certain équilibre. Nous ne souhaitons pas éliminer complètement une chose de la société ni bouleverser complètement son économie simplement pour protéger un certain pourcentage de la population susceptible d'avoir des problèmes de jeu compulsif.

Le sénateur Smith: Avant que vous ne partiez, j'aimerais vous demander ce que vous pensez des courses de chevaux.

Mme Gupta: Nous ne nous sommes pas beaucoup penchés sur la question des courses de chevaux. Ce n'est pas un champ d'intérêt marqué chez les adolescents et les jeunes dont nous nous occupons. Le phénomène le plus près des courses de chevaux auquel j'ai été confrontée dans mon travail avec nos patients est celui des pistes de chevaux animées qu'on trouve au casino. Il y a beaucoup d'appareils de loterie vidéo aux pistes de courses de Montréal, et il arrive parfois qu'on y tienne des jeux de table, qui présentent des problèmes particuliers. Cependant, je dirais en gros qu'il y a des formes de jeu qui semblent moins problématiques que d'autres.

Au début de son exposé, M. Derevensky a demandé à ce qu'on surveille de plus près les effets des différents types de jeu sur notre société en termes de bien-être et de coûts. Nous savons que pour la plupart, les appareils de jeu électroniques semblent être ceux représentant la plus grande menace au bien-être de nos citoyens. Nous ne voulons pas nécessairement empêcher toutes les autres formes de jeu dans notre société. Nous visons un équilibre.

On a parlé de programmes de prévention. On a parlé aussi de publicité et de toute la question de la santé publique. La volonté de protéger les gens contre les effets négatifs du jeu compulsif doit transparaître à divers niveaux. Nous ne pouvons déployer nos efforts à un seul endroit, mais pas ailleurs. Les travaux de nombreuses commissions d'autres pays montrent que l'accessibilité est le plus grand facteur déterminant de préjudices en bout de ligne. C'est une chose. La publicité et l'éducation en sont une autre.

Il faut examiner la question à divers niveaux. Nous ne pouvons pas nous précipiter d'un côté pour protéger les gens et négliger tous les autres de l'autre. Dans une perspective de santé publique, il faut chercher un équilibre et trouver un moyen de permettre le jeu dans nos sociétés tout en protégeant les personnes le plus possible.

The Chairman: Thank you very much Professor Gupta and Professor Derevensky for taking the time to be with us this morning. Your presentation and your interactions have been very informative and helpful. They will be very helpful in our deliberations as a committee. Thank you again for being here.

The committee adjourned.

Le président: Je vous remercie infiniment, madame Gupta et monsieur Derevensky, d'avoir pris le temps de venir nous rencontrer ce matin. Votre exposé, ainsi que vos réponses et observations ont été très informatifs et utiles. Ces renseignements aideront beaucoup le comité dans ses délibérations. Je vous remercie encore une fois d'être venus.

La séance est levée.



If undelivered, return COVER ONLY to:

Communication Canada – Publishing
Ottawa, Ontario K1A 0S9

*En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à:*

Communication Canada – Édition
Ottawa (Ontario) K1A 0S9

WITNESSES

Wednesday, February 18, 2004

From the Senate of Canada:

The Honourable Jean Lapointe, Senator;
Pascal Charron, political advisor.

Thursday, February 19, 2004

From McGill University:

Jeffrey Derevensky, professor;
Rina Gupta, professor.

TÉMOINS

Le mercredi 18 février 2004

Du Sénat du Canada:

L'honorable Jean Lapointe, sénateur;
Pascal Charron, conseiller en politiques.

Le jeudi 19 février 2004

De l'Université McGill:

Jeffrey Derevensky, professeur;
Rina Gupta, professeure.